À L'INTÉRIEUR SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ "EXCLUSIF" DE 20 PAGES

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
2010 L 1 JANV 63

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEO
Nuageux avec périodes ensoleillées. Maximum : 10.. Samedi : généralement ensoleillé et plus froid.

L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIERE EDITION

55e ANNEE — 16,783 QUEBEC — VENDREDI, 9 FEVRIER 1962 5 CENTS LE NUMERO

M. Dief. eteint presque la rumeur

★ ★ ★

La présente session aborderait le document préliminaire sur le changement constitutionnel

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre John Diefenbaker a donné hier un coup sérieux aux rumeurs voulant que des élections générales se tiennent bientôt, en annonçant son souhait de pouvoir présenter le document préliminaire à un changement constitutionnel au cours de la présente session parlementaire.

Ce document consisterait en une demande à la reine d'accepter de faire amender par le Parlement britannique l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue d'autoriser le gouvernement canadien à lancer son programme de pension à caractère contributif.

Cette requête nécessite le consentement de toutes les provinces.

M. Diefenbaker, sans les nommer, a précisé que deux ou trois provinces avaient sollicité plus de renseignements avant de faire connaître leur accord.

Le premier ministre a dit qu'il espérait que ces provinces changeraient

(Suite, La présente, p. 2)

Vie familiale paisible en attendant la grande envolée



● Arlington, Virginie (Téléphoto, U.P.I.) — L'astronaute John H. Glenn, Jr., se tient prêts à s'envoler en orbite terrestre en attendant le grand jour, il vit paisiblement avec sa famille. On remarque, dans l'ordre habituel: David, 16 ans; l'épouse, Anna; l'aviateur Glenn, et la fille, Carolyn, 14 ans.

Ce qui se passe à Ottawa

Vaincre le crime en sauvant les hommes

(Par Lorenzo Paré)

OTTAWA — La vétusté des prisons dans la province de Québec et dans tout le Canada n'est pas uniquement une question de locaux, de matériaux de construction ou d'architecture. Les émeutes qui se produisent attirent l'attention sur bien d'autres facteurs. En somme, c'est peut-être au plus profond des consciences individuelles et des responsabilités de la société qu'i faudrait accomplir une réfection de fond en comble.

"La seule façon de vaincre le crime est de l'enrayer à sa racine", répétait hier le ministre de la Justice Davie Fulton en présidant à l'ouverture officielle du camp agricole établi au pénitencier St-Vincent-de-Paul. L'un des moyens d'enrayer le crime "à sa racine", est de fournir aux coupables une occasion de se réhabiliter.

La nouvelle institution greffée au pénitencier de Montréal cherchera à atteindre ce but. Dorénavant, les détenus qui sont aptes au travail agricole et à d'autres emplois en dehors de l'enceinte du pénitencier, seront séparés et vivront dans une institution à sécurité minimum. "Ainsi, dit le ministre, ils auront une journée normale, s'habituant aux conditions de la société où ils retourneront à l'expiration de leur sentence ou lors de leur mise en liberté conditionnelle".

Les méthodes de réhabilitation s'accompagnent nécessairement d'un certain relâchement de la surveillance, afin que les prisonniers puissent refaire en quelque sorte leur apprentissage de la liberté. Mal préparé à ces conceptions nouvelles de la pénologie, le public s'est scandalisé de certaines évasions, dont le nombre a d'ailleurs été exagéré. Le ministre Fulton a déclaré que "l'expérience démontre qu'une fois que les institutions à sécurité minimum sont bien organisées, peu de détenus s'évadent". Il a cité, en guise d'exemple, le camp de Valleyfield qui est ouvert depuis deux ans. — "Un seul détenu s'est enfui, dit M. Fulton. Nous l'avons rattrapé au pénitencier, car il savait qu'il avait trompé la confiance et que les autres détenus en souffriraient".

RESPONSABLES

Les autorités chargées de l'administration de la justice ne portent pas, à elles seules, l'exclusivité de la responsabilité envers les citoyens qui ont eu le malheur de violer les lois. La société entière, si prompte à rechercher sa protection dans le reflexe primitif de la vengeance, possède collectivement sa large part de responsabilité.

Cette responsabilité est directe, en particulier, pour ceux qui sont en mesure d'exercer une influence quelconque sur l'opinion publique. Les moyens d'information, — la radio, la télévision, les journaux, — s'acquittent-ils toujours adéquatement de leur devoir à cet égard ?

Sans doute, d'immenses progrès ont été accomplis en une génération. L'exploitation du crime, de la violence et du sexe est en grande partie disparue de la presse et elle s'est réfugiée dans les poubelles que sont les feuilles spécialisées en la matière. Cependant, la chasse à l'homme des policiers, les péripéties des procès et la description des offenses, offrent la tentation constante du sensationnalisme. Il est encore dans nos moeurs de traiter comme une "nouvelle" ou un divertissement ce qui est, à la vérité, le malheur d'un homme ou d'une famille.

Les Soviétiques, qui donnent par ailleurs tant de mépris à la personne humaine, pourraient fournir une leçon au moins en ce domaine. Les journaux de Moscou, par exemple, réservent une surprise aux journalistes étrangers. Le récit des crimes est totalement évité. On rappelle, au contraire, les étapes du coupable dans la voie criminelle, la succession des occasions de se réhabiliter dont il a bénéficié après chacune de ses chutes successives. Bref, l'intention est d'offrir un enseignement et un exemple, non pas un divertissement.

Le ministre Fulton s'est engagé dans la réforme de notre système pénitencier avec toute la fougue de la jeunesse et aussi, disons-le, toute l'énergie d'un chrétien. Les études d'un ancien aumônier de St-Vincent-de-Paul, qui devançait largement son époque par son expérience vécue et son immense charité, ont exercé sur M. Fulton une influence dont il a déjà signalé la profondeur.

Aussi, lorsque les rumeurs récentes ont parlé des résistances de M. Fulton à un remaniement ministériel qui l'aurait assigné à un autre poste, personne n'était surpris. Le jeune ministre a une tâche énorme à accomplir là où il est, et il s'y consacre avec un dévouement admirable.

Daniel Johnson réprouve les plans conjoints

(Par Roger BRUNEAU)

Le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson a reproché au gouvernement provincial, la politique qu'il a vis-à-vis les plans conjoints. "Je crois que l'expansion et la libération économiques de notre province exigent que la province garde le contrôle le plus parfait de toutes ses richesses naturelles".

M. Johnson dit que c'est dans le domaine des ressources naturelles qu'il faut surtout être prudent et ne jamais accepter que le fédéral vienne dicter des conditions au gouvernement du Québec. Cette acceptation des conditions d'un autre gouvernement n'est pas digne d'un gouvernement qui se prétend autonome.

Le chef de l'Opposition dit que le gouvernement de la province a pour mission de sauvegarder le patrimoine commun, et de voir à ce que les citoyens du Québec soient les premiers à bénéficier des richesses naturelles.

"Dans le domaine des forêts, c'est Ottawa qui se sert le premier en prenant 80 pour cent de ce qui est payé en taxes et en impôt. Nous devrions faire converger tous nos efforts pour obtenir tout de suite d'Ottawa, que 100% des bénéfices de la taxation à même les profits des corporations soient payés à la province de Québec".

Le député de Bagot affirme que la signature des plans conjoints a enlevé au gouvernement actuel, toute possibilité et toute liberté de réclamer ce qui lui appartient.

René Lévesque
Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a relevé les arguments soutenus par M. Johnson. Il dit que pendant des années, il pouvait être logique de refuser de signer des plans conjoints, mais les besoins ont grandi, et notre argent s'en allait ailleurs, parce que le fédéral ne le gardait pas en fiducie.

Alors le gouvernement a changé d'attitude et a demandé au fédéral de lui rendre l'argent qui lui appartenait, mais en lui demandant aussi de cesser de poser des conditions en le lui rendant.

Ainsi, dans le cas de la route trans-Canada, l'argent et l'aide étaient offerts à la province. Si le Québec n'allait pas accepter, il perdait tout. En acceptant, il a des viaducs, des pavages, etc. "C'est notre argent et nous devons le faire revenir pour des besoins qui sont urgents".

Attitude Lesage

M. Georges-Emile Lapalme a lu alors, en Chambre, une partie du discours que M. Jean Lesage prononçait à la conférence fédérale-provinciale à Ottawa, en juillet 1960.

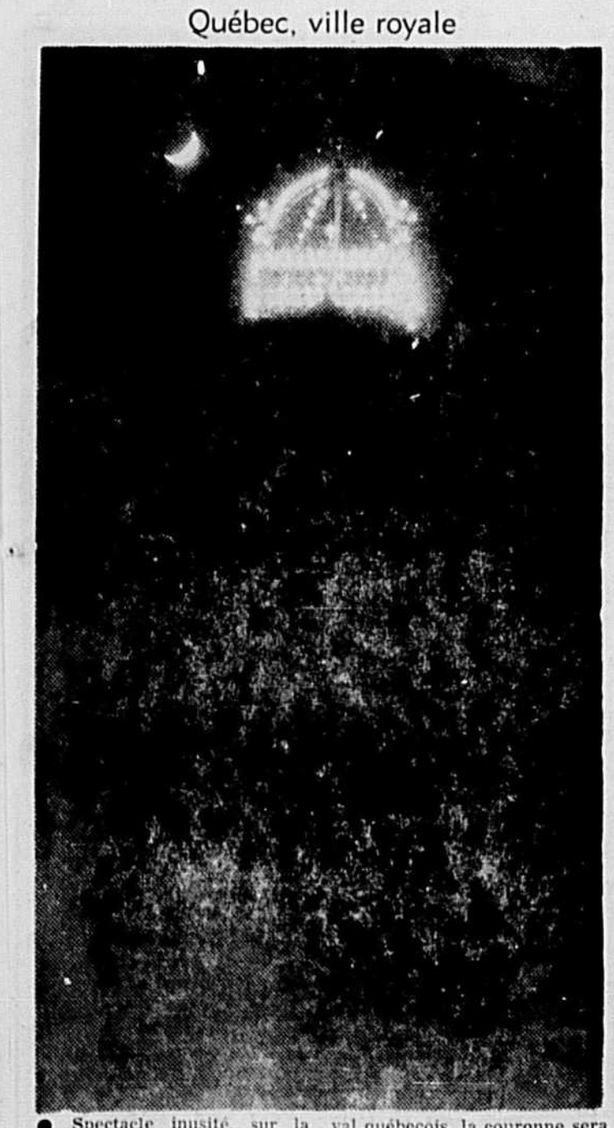
M. Lesage faisait remarquer que les programmes conjoints posaient toutes sortes de difficultés, et que les programmes ne permettent pas aux provinces d'utiliser leurs propres revenus comme elles l'entendaient.

Le premier ministre avait alors invité le gouvernement fédéral à se retirer des plans conjoints en compensant les provinces pour les difficultés financières additionnelles qu'elles auraient. "Cette compensation financière devrait prendre la forme de droits additionnels de taxation spécifiquement réservés aux gouvernements provinciaux et de paiements de péréquations correspondant".

M. Lesage disait ensuite que si le fédéral n'était pas prêt à accepter ces propositions, "nous reposerons le problème à la prochaine conférence et nous insisterons pour y apporter une solution satisfaisante".

Et le premier ministre ajoutait : "En attendant, le gouvernement de la province de Québec se trouve placé devant un fait accompli. Présentement, les citoyens du Québec participent par leurs impôts fédéraux au financement de plusieurs programmes conjoints appliqués dans le reste du pays sans toutefois en retirer eux-mêmes les bénéfices. Les contribuables du Québec ne sauraient supporter plus longtemps une situation aussi injuste. Aussi, la province de Québec prend-elle les mesures nécessaires pour toucher, sur une base temporaire et en préservant sa pleine souveraineté, toutes les subventions conditionnelles qu'elle ne reçoit pas mais qui sont distribuées aux autres provinces par le gouvernement fédéral. Nous songeons particulièrement à l'assurance-hospitalisation et à la route trans-Canada".

Québec, ville royale



● Spectacle inusité, sur la colline parlementaire, hier soir, la couronne et le croissant se détachaient dans la pénombre de la nuit, soit dit sans jeu de mots. En effet, au beffroi de l'hôtel du gouvernement, toute la durée du carnaval québecois, la couronne sera illuminée et, hier, les passants avaient ce spectacle de cette couronne électrique se détachant sur un fond de lune croissante. (Photo, Roger Bédard).

S. Exc. Mgr P.-E. Charbonneau

Les maîtres doivent donner le témoignage évangélique avec science et conscience

(Par Françoise Côté)

NORTH BAY, Ont. (P.C.). L'évêque auxiliaire à Ottawa, Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, a dit que le plus grand problème des jeunes "c'est purement et simplement le problème de la foi".

"Ce n'est pas malgré les apparences, un problème moral", a précisé Mgr Charbonneau, qui s'adressait à quelque 400 éducateurs franco-ontariens réunis pour un séminar sur le thème de "l'éducation chrétienne dans les écoles séparées", sous les auspices de l'Association de l'enseignement du français en Ontario.

Dans un exposé vigoureux, où il formulait ce que l'Eglise attend des écoles séparées", Mgr Charbonneau a dit : "Je pense que, de plus en plus, dans les temps que nous vivons, imprégnés par la conscience moderne, le croyant chrétien sera celui qui aura vaincu la tentation d'être païen, celui qui aura choisi d'être chrétien en refusant d'être païen, en accrochant toute son espérance humaine, en soumettant tout son destin à Jésus-Christ qui a les paroles de la vie éternelle".

Mgr Charbonneau a abordé plusieurs points délicats ne craignant pas de bousculer certains conformismes. "Quel visage de Dieu donnons-nous à nos jeunes d'aujourd'hui? demande-t-il pour répondre : "Nous risquons facilement d'inventer et de présenter des dieux à l'image de nos besoins, de nos sécurités, de nos peurs".

SCIENCE ET CONSCIENCE

Mettant en garde contre le danger de "maquiller le visage du seul Dieu véritable" Mgr Charbonneau a dit : "Nous n'avons pas à inventer dieu, nous avons à écouter Dieu". Il précise plus loin : "Nous avons à présenter le Dieu de la Bible, le Dieu de Jésus-Christ".

Il engage les maîtres à donner un "témoignage évangélique" tout en les prévenant qu'il ne suffit pas pour cela d'avoir la "science", mais qu'il faut aussi la "conscience".

"L'éducateur chrétien doit résolument accepter de dépasser le stade de mettre de la religiosité dans la vie de ses élèves pour les engager dans l'aventure de la foi", dit Mgr Charbonneau.

Auparavant, l'évêque auxiliaire d'Ottawa avait rappelé aux éducateurs franco-ontariens que leur professorat "n'est pas un métier, n'est pas une profession... mais une mission d'Eglise, une vocation, un apostolat..."

ECOLE CONFESSIONNELLE

Définissant l'école séparée, Mgr Charbonneau a en même temps formulé sa mission en disant: "C'est une école confessionnelle qui forme d'authentiques chrétiens". Il ajoutait qu'en Ontario le mot "séparé" s'applique aussi bien aux écoles d'expression anglaise qu'aux écoles d'expression française, indiquant ainsi qu'il "se relie à la foi plutôt qu'à la langue".

Il a aussi défini ce qu'il entend par l'apostolat des éducateurs chrétiens, utilisant les paroles de Pie XII pour dire que cela consiste au sens strict dans la "prise en charge, par des laïcs, de tâches qui découlent de la mission confiée par le Christ à son Eglise".

Fidélité

Le sens de Dieu et le sens des autres sont les deux points constituant l'orientation fondamentale de l'éducation chrétienne, dit Mgr Charbonneau, qui poursuit que le vrai problème après cela est celui du "comment". Il rappelle que "les grands principes sont frappés de sterilité si leur application n'est pas sans cesse réadaptée aux exigences et aux besoins de la matière vivante à modeler".

Mgr Charbonneau dit que l'enseignement de la religion doit se maintenir dans une double fidélité : fidélité au "vrai de la foi" et fidélité "au vrai de la vie". Il explique qu'il ne faut ni altérer, ni édulcorer le message évangélique d'une part et d'autre part il faut comprendre "les appels, les difficultés, les révoltes de nos jeunes".

Efin, Mgr Charbonneau a parlé de l'enseignement "profane" en se demandant si celui-ci contribue "positivement à l'évangélisation" des élèves ? Il a noté que c'est là la principale raison que "nous invoquons pour déclarer inadmissible l'école neutre pour nos baptisés". Sur le chapitre de la discipline, il a mis en garde les éducateurs contre "la discipline imposée pour elle-même", leur rappelant de ne pas prendre trop vite leur propre volonté pour la volonté de Dieu.

Commerce canadien avec Cuba

Modification à la politique d'Ottawa?

OTTAWA (P.C.) — Il est possible que le Canada décide plus tard de réétudier sa position en ce qui concerne le commerce avec Cuba. C'est ce qu'ont déclaré hier des informateurs.

Ils ont exprimé l'avis que la porte n'avait été aucunement fermée à un espèce de réajustement, en dépit des récentes déclarations fermes de M. Diefenbaker indiquant qu'aucun changement n'est prévu dans l'immédiat.

M. Diefenbaker avait répondu, à des questions posées par des députés aux Communes, que le Canada déciderait par lui-même sa position à l'égard de Cuba, en ne considérant que la nécessité de résister au communisme.

On attache à Ottawa une certaine importance au fait que le premier ministre a déclaré lundi que les Etats-Unis n'avaient pas demandé à notre pays de revoir sa politique à l'égard du régime castriste.

Et vendredi, il a déclaré qu'il n'était pas au courant d'une décision prise à Punta del Este pour réduire le commerce de produits non stratégiques avec Cuba.

Les armes

Le Canada interdit depuis un certain temps l'exportation des armes et des produits stratégiques vers Cuba.

Notre pays a par ailleurs maintenu des relations commerciales normales avec le régime de Fidel Castro. Des fonctionnaires d'Ottawa ont souligné que des pays d'Amérique latine et des membres européens de l'OTAN avaient fait la même chose.

M. Diefenbaker avait fait remarquer vendredi que Cuba faisait beaucoup plus de dollars avec son commerce avec les Etats-Unis qu'avec ses échanges avec le Canada.

Depuis lors cependant, les Etats-Unis ont interdit les importations en provenance de Cuba, bien qu'ils continuent d'y exporter des produits alimentaires et des médicaments. La cessation des entrées de dollars américains à Cuba pourrait avoir pour conséquence de réduire grandement les achats du régime castriste au Canada.

Nomination



● M. David Robillard, C.A., a été nommé ces jours derniers sous-ministre suppléant au ministère des Finances. Licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le nouveau sous-ministre est membre de l'Institut des Comptables Agréés de Montréal. Jusqu'à sa récente promotion, M. Robillard était trésorier de la Commission des Accidents du Travail. Il a occupé ce poste pendant trente ans, soit de 1931 à 1961. La nouvelle a été annoncée par l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province et ministre des Finances.

8 morts dans des batailles à Paris

PARIS — (P.A.). — Une manifestation organisée par les communistes pour protester contre le terrorisme pratiqué par l'Organisation Armée Secrète s'est transformé en un combat sauvage de trois heures sur la place de la Bastille hier soir. Huit personnes sont mortes au cours des échauffourées.

Trois femmes et un garçon de 15 ans figurent parmi les victimes.

Des centaines d'autres personnes ont été blessées lors des échauffourées qui ont eu lieu entre la police armée de matraques et les manifestants qui jetaient des pavés.

M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, a déclaré aux journalistes que la manifestation-émeute avait été dirigée par le parti communiste. Il a ajouté :

"Il est rarement arrivé que des bandes d'émeutiers aussi bien organisés attaquent les forces de sécurité".

La présente...

(Suite de la première page)

d'attitude et que l'amendement constitutionnel ne serait pas ralenti d'autant.

M. Diefenbaker a ajouté que depuis plusieurs mois il entretenait l'espoir qu'une entente intervienne entre Ottawa et les provinces sur le moyen d'amender la Constitution au Canada même. Le premier ministre a précisé que cette entente n'était pas encore intervenue.

Le premier ministre prenait part au débat sur l'augmentation de $10 devant porter à $65 par mois l'allocation aux invalides. Les provinces doivent donner leur accord à la mesure avant qu'elle puisse entrer en application.

Le ministre de la Santé, M. Waldo Monteith, a précisé que quelque 50,000 personnes profitent actuellement de ces prestations.

Le chef de l'opposition libérale est intervenu pour dire que le programme pourrait être rattaché à la proposition libérale de pension contributive et le minimum porté à $75 par mois.

Le premier ministre a dit alors que l'ancien gouvernement libéral avait "affamé" les retraités à tel point qu'ils méritaient un supplément. M. Diefenbaker a répété trois fois son reproche sous les applaudissements et autres bruits de pupitres de ses partisans.

Le premier ministre a ajouté que si le gouvernement faisait face à une situation financière difficile, c'est qu'il avait consacré $1,000,000,000 à l'augmentation des allocations sociales et aux octrois aux provinces durant les quatre années écoulées.

Il a qualifié le programme libéral de pension de "plus grand canular de l'histoire".

Procès ajourné

OTTAWA. — (P.C.) — Le procès de Raymond Doucet, organisateur syndical pour l'Union internationale des Gens de Mer, accusé d'avoir incité les marins du cargo "Wheat King" à déserter leur navire et de les avoir hébergés par la suite, a été ajourné au 23 février prochain.

L'ajournement a été demandé par Me Joseph Nuss, procureur de l'accusé.

Une autre cause relative à l'affaire "Wheat King" se continuera mardi.

Il s'agit de l'enquête préliminaire du capitaine du "Wheat King", Charles Carr, et de deux officiers du bord, Angelo Stefani et Jim Hartford, accusés d'avoir mis la vie des autres en danger au cours d'une fusillade. La fusillade est survenue dans la rade de Sept-Iles entre l'équipage du "Wheat King" et des marins qui se trouvaient à bord d'un petit remorqueur.

Urgel Dupuis, un des passagers du petit remorqueur "Manny-R.", avait été blessé au cours de cet échange de coups de feu.

Deux anciens marins du "Wheat King" ont déclaré qu'ils avaient travaillé plusieurs heures supplémentaires alors qu'ils se trouvaient à bord du navire, entre avril et juin 1961.

Kenneth Jukes a déclaré à la cour avoir travaillé 341 heures supplémentaires en 45 jours à bord. Jukes a quitté le navire le 31 mai.

"J'étais dégoûté", a-t-il expliqué.

Pour sa part, Jos. Turner, un vieux loup de mer possédant 51 ans d'expérience en mer, a déclaré qu'il avait travaillé 167 heures de temps supplémentaire.

Turner a terminé son témoignage en précisant qu'il avait servi pendant les deux guerres et en exhibant fièrement ses médailles.

L'équipage du "Wheat King" avait quitté son navire le 6 juin dernier pour protester contre le manque d'équipage et les conditions de vie à bord.

L'incident s'était produit quelques minutes seulement avant que le cargo n'appareille en direction de Londres avec un chargement de blé.

Elections à l'Association du diabète de la province

L'Association du Diabète de la Province de Québec, Inc. a élu le 23 janvier son conseil d'administration pour l'année 1962. Les élections, qui avaient lieu dans les bureaux du Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé, de la ville de Montréal, ont donné les résultats suivants :



M. Paul Des Rochers, courtier en valeurs de placement de Québec, président, en remplacement du Juge Jacques Vadboncoeur, démissionnaire. Vice-présidents : Dr Armand Gratton, (Montréal), Dr L.-Nap. Larochelle, (Québec), M. Marcel Roux, (Trois-Rivières). Secrétaire : Mlle Géraldine Thibaudeau, Dt. P. Trésorier : M. François Bastien, C.A. Conseillers : Dr Mimi Belmonte, Dr W.-E. Brunet, Dr Marcel Cantin, M. J.-P. Chandonnet, Dr Lise Davignon, Dr Guy-E. Joron, M. Edouard Laurin, Dr Jean Leblanc, Dr Sylvio Leblond, Me Georges-H. Long, B.C.L., Dr Normand Nadler, Dr C.-J. Pattee, Dr F. Rivard, Dr Rosario Robillard, Me Jean Turgeon.

Section des Diabétiques : Présidents : M. Laval Godbout, (Québec); Mme Léonard Papineau, (Montréal); Mme Georges Parent, (Trois-Rivières). Secrétaires : M. Georges Boiteau, (Québec); M. Pierre Morin, (Montréal). Section des Médecins : Secrétaires : Dr Roger Alarie, (Montréal); Dr Jacques Brunet, (Québec).

Après le rapport du Dr A. Gratton sur les activités de l'année, il a été décidé d'amender les règlements après une refonte confiée à un comité nommé à cette fin. L'évènement capital de l'année aura été l'affiliation de la section de Trois-Rivières, qui se signale déjà par des initiatives remarquables. L'Association générale de la Province de Québec, compte maintenant plus de 5,000 membres, ce qui la classe comme le groupe le plus important du Canada. La revue "Survivre" organe de l'Association a gagné 750 nouveaux lecteurs durant l'année écoulée.

Le Ministère de la Santé, que dirige l'hon. Alphonse Couturier, M.D., a bien voulu continuer à l'Association l'octroi annuel qui lui permet de vivre.

L'assemblée s'est terminée après un vote spontané de remerciements au Juge Jacques Vadboncoeur, pour son dévouement à l'Association durant l'année qui se termine.

Mort de madame Georges Ampleman



Mme Dianna Fecteau épouse de feu Georges Ampleman est décédée à l'Hôpital Général le 7 février 1962. Elle était âgée de 77 ans et 3 mois et demeurait au 631, rue Du Roi à Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses fils: MM. Antonio, Roger, René et Marcel Ampleman; ses filles : Mlle Jeannette Ampleman, Mme Eudore Paré (Irène), Mme Paul-Emile Morel (Georgette); ses gendres : MM. Eudore Paré, Emile Morel, Emile St-Martin; ses belles-filles : Mmes Antonio Ampleman (Marie-Ange Moreau), Roger Ampleman (Georgette Mathieu), René Ampleman (Jeanne Fortin), Marcel Ampleman (Claire Châteauvert); ses belles-soeurs : Mmes Gaudiose Lafond, Fortunat Ampleman, Mlle Maria Ampleman; son beau-frère, M. Gaudiose Lafond, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

Les restes mortels sont présentement exposés à la résidence funéraire de Germain Lépine Liée, 705, Est St-Vallier. Le service sera chanté samedi matin en l'église St-Roch et l'inhumation suivra au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Léopold (Paul) Langevin

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Léopold (Paul) Langevin, fils de feu M. Edgar Langevin et de feu dame Malvina Guillot, décédé le 6 février 1962, à la suite d'une longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte ses soeurs: Mme Albert Hamel (Cécile) et Mlle Lucille Langevin; son beau-frère: M. Albert Hamel; ses tantes et son oncle: Mlle Eva Guillot, M. et Mme Henri Routhier et Mme Ulderic Langevin; une nièce: Mlle Paule Ethel Hamel, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Il était un ex-membre de L'Union Commerciale de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253, rue St-Joseph-Est.

Le 2e budget...

(Suite de la page 3)

roports de son ministère, il a ajouté que la piste de St-Honoré était partiellement propriété du gouvernement et partiellement propriété d'intérêts particuliers.

M. Arsenault questionné par M. Johnson a déclaré que cette situation existait lorsque le gouvernement a hérité du pouvoir.

Le député U. N. de Chicoutimi s'est levé alors pour dire que M. Arsenault parlait de choses qu'il ne connaissait pas. M. Talbot a déclaré que l'aéroport avait été construit au coût de $2,000,000 par le fédéral durant la guerre, et qu'il fut vendu à des particuliers comme biens de guerre après le conflit. Le gouvernement de l'Union Nationale n'a jamais voulu vendre les terrains en question, et c'est grâce à lui que la province est aujourd'hui propriétaire du fonds de terrain.

Feux de forêts

Le ministère des Terres et Forêts demande des crédits supplémentaires de $115,000, pour l'item "Incendies de forêt". M. Bellemare, député de Champlain, a demandé si ce montant ne comprenait pas surtout l'achat d'uniformes pour les employés du département.

M. Arsenault dit que la question de M. Bellemare laisserait entendre qu'il n'y avait pas d'uniformes sous l'ancien régime. "Les employés en avaient, mais c'était des uniformes disparates et mal foutus. Il n'est pas question d'uniformes à cet item".

Le ministre a expliqué que l'argent servait à payer des comptes venant du ministère des Transports et Communications, au sujet des salaires des pilotes, de l'essence, carburants, etc. M. Arsenault a déclaré que les salaires des pilotes étaient d'environ $7,000 à $8,000 par année.

Toujours questionné par M. Bellemare, il dit qu'il y a eu 781 feux de forêt dans la province, du début de l'année 1961 à la fin d'octobre dernier.

"En 1959, il n'y en avait eu que 669", dit M. Bellemare.

M. Arsenault a déclaré qu'il y avait actuellement 955 gardes forestiers réguliers, et 270 sous-gardes.

Autonomie

Le débat s'est engagé ensuite sur la question des plans conjoints, et à ce sujet, M. Johnson a reproché au gouvernement actuel de signer des plans conjoints et de tenter du même coup de se faire passer pour un gouvernement autonomiste.

M. Johnson s'est engagé comme chef de l'Opposition à soutenir toutes les positions réellement autonomistes que voudra prendre le parti libéral.

Routes d'accès

En réponse à une question de M. Bellemare, le ministre dit que les routes d'accès aux ressources forestières coûtent entre $12,000 et $15,000 du mille.

M. Bellemare dit alors que dans son comté, des travaux ont été faits en régie pour un montant de $9,000 à $10,000, du mille, y compris le prix des ponts.

Transports

Les crédits de $50,000 demandés par le ministre des Transports et Communications, M. Gérard Cournoyer, ont été adoptés après que le ministre eut fourni quelques explications à ce sujet.

Cette somme est nécessaire pour les dépenses additionnelles occasionnées par l'augmentation du personnel.

Johnson

Le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson, a demandé au premier ministre et aux ministres, hier, de tenir compte des règlements lorsqu'on rédige un bill. Il dit qu'on a oublié dans le bill no-15, Loi électorale, de fournir les détails explicatifs.

M. Lesage a expliqué qu'il n'y avait pas eu oubli, mais que l'explication est généralement omise dans les bills trop courts ou ceux qui sont trop volumineux comme celui de la Loi électorale.

Journalistes

Me Daniel Johnson a reproché au premier ministre, d'avoir fourni aux journalistes, mercredi, une foule d'explications sur le bill no-15 avant même d'avoir donné ces détails en Chambre.

Le premier ministre a précisé qu'il s'était conformé aux règlements qui demandent d'être extrêmement bref dans les explications d'un bill en Chambre. Par ailleurs, dit-il, il a fallu une heure dix minutes pour donner toutes les explications nécessaires aux journalistes. "Si j'avais pris une heure et dix minutes pour donner les explications en Chambre, le chef de l'Opposition aurait été le premier à s'en plaindre".

Incendies de Nicolet

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque a fait une mise au point au sujet d'un article paru dans le Nouveau Journal. L'article disait que deux ministres du Cabinet avaient fait des pressions sur M. Lévesque pour faire cesser ou ralentir les enquêtes sur les incendies de Nicolet.

M. Lévesque a déclaré qu'il n'y avait eu aucune pression sur lui. "S'il y en avait eu celà aurait continué quand même", d'ajouter le ministre.

"Le Commissariat des incendies, aujourd'hui rattaché aux Affaires municipales, a relevé du ministère des Travaux publics dont j'étais alors titulaire, jusqu'au 1er avril 1961. C'est moi qui ai demandé aux enquêteurs du Commissariat de reprendre l'enquête de Nicolet, en 1960, et pour autant que je sache, cette enquête suivait son cours normalement quand j'ai quitté les Travaux publics en avril dernier" dit-il.

Lettre

Dans le même journal, dit M. Lévesque, on reproduisait il y a quelques jours, une lettre adressée par les Services du Procureur-général à M. Jean-V. Dufresne, aujourd'hui correspondant parlementaire, alors qu'il était secrétaire du ministre.

M. Lévesque dit que cette lettre, avec toutes les pièces qui étaient alors chez M. Dufresne, concernant Nicolet, sont retournées là où elles devaient aller au Commissariat des incendies.

"Si cette lettre, donc, est parvenue à un journal, je suis en mesure d'affirmer, comme j'en étais sûr dès le début, que ce n'est pas M. Jean Dufresne qui l'a fait sortir, mais quelqu'un d'autre".

"Le meilleur médecin du monde"

Docteur en médecine de l'Université McGill, titulaire à 24 ans d'une chaire de physiologie, Sir William Osler est encore considéré, plus de 40 ans après sa mort, comme "le meilleur médecin du monde"! Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de février l'attachante histoire de ce grand Canadien aux dons prodigieux — et comment tant de nos vétérans de la Grande Guerre lui doivent de vivre encore! Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

½ ÉVEILLÉ la nuit ½ ENDORMI le jour

Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 72F

Lévis et la région

Comité Guillaume-Couture



• Voici le nouvel exécutif du comité régional Guillaume-Couture pour 1962: de gauche à droite: M. l'abbé Louis-Philippe Hallé, aumônier de la section de Lévis, M. Dollard Gaumont, ex-président Mlle Hermelle Lacroix, 2e vice-présidente, M. Jacques Lamarche, président, Mlle Juliette Paquet, 1ère vice-présidente, M. Renaud Maillette, secrétaire et M. Léo Pednault, trésorier. (Photo-Eclair Enr.).

Le projet d'une commission scolaire régionale dans le comté de Lévis

"A la troisième réunion, en vue de la formation d'une commission scolaire régionale dans le comté de Lévis, qui eu lieu à St-Etienne, la semaine dernière, les nombreux commissaires présents, sont retournés dans leur municipalité respective, avec l'idée de la possibilité d'étudier le sujet de passer une résolution demandant au surintendant de l'Instruction publique de faire partie d'une commission scolaire régionale" c'est ainsi que s'exprimait ces jours derniers M. André St-Jacques, inspecteur d'écoles de district lors d'une entrevue accordée au représentant de notre journal, concernant la situation actuelle à la suite de la tenue de trois réunions visant à la formation d'une commission scolaire régionale.

Déjà, quelques commissions scolaires qui ont assisté aux trois réunions jusqu'à présent, ont passé cette résolution.

Les autres commissions dit M. St-Jacques, étudient encore le projet et dans un avenir rapproché, je n'en doute pas, suivront l'exemple des autres commissions.

Demandant à M. St-Jacques, pourquoi les commissaires semblaient y aller avec précautions et étaient craintifs a donner leur point de vue, l'inspecteur de district a répondu ce qui suit à notre représentant: "Les principales objections sont que les commissaires n'ont pas encore toutes les informations voulues et c'est pourquoi, les réunions d'éude, qui sont vraiment nécessaires se continueront la semaine prochaine tout probablement pour continuer de renseigner les commissaires et la population.

Par la suite, notre représentant qui a suivi les trois réunions qui eurent lieu à date, a déploré de constater qu'aucun contribuable n'assistait à ces réunions et ce qui a fait dire à M. St-Jacques "Que tous les contribuables sont invités à venir seconder ceux qui étudient le projet d'une école secondaire régionale et à venir donner leur opinion puisque d'"après tout, dit M. l'inspecteur, se sont les payeurs de taxes et ils ont leur mot à dire".

Le travail commence dit M. St-Jacques ne se fait pas seulement pour les commissaires mais pour tous les contribuables.

Le tourisme peut être un jeu d'enfants

Mlle Carol Lane, directrice du service touristique pour la femme a intitulé ainsi la conférence qu'elle a présentée aux membres du Conseil Marie-Rollet de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville mercredi soir.

"Lorsqu'on veut prendre des vacances, a-t-elle dit, il faut y penser à l'avance pour apporter uniquement le nécessaire et ne pas s'encombrer de ce qu'on pourrait croire nécessaire".

Mlle Lane a continué en ajoutant qu'il fallait préparer une liste de vêtements et en rayer le quart avant de faire ses malles.

Elle repartit ainsi le budget d'un voyage : 14 pour cent de frais de voiture, 32 pour cent pour le logement et les chambres, 36 pour cent pour la nourriture et 18 pour cent pour des dépenses diverses.

Il est préférable aussi de raccourcir le voyage de 2 ou 3 jours plutôt que de se priver des plaisirs du confort pendant une semaine.

Avec une garde-robe bien balancée au départ, une femme peut toujours être élégante. Il faut aussi savoir agencer le choix des couleurs des vêtements à apporter en portant des tons de neutre ou de gris. Avec un peu de méthode et l'aide de diviseurs étiquetés, on peut classer sa garde-robe complète dans une valise. De cette manière il est inutile de défaire complètement sa valise pour s'y retrouver.

Mlle Lane a donné aussi des conseils précieux sur la manière de plier les vêtements.

"Le tourisme devient ainsi un jeu d'enfants, car on n'a plus de souci pour partir en voyage.

La conférencière a été présentée par Mme J.-Marc Laperrière, présidente du Conseil Marie-Rollet, et remerciée par Mlle Juliette Paquet, ex-présidente.

La partie musicale de la soirée a été exécutée par le quatuor Hamann de Lauzon composé de Lise, Nicole et Ghislaine, âgées respectivement de 16, 15, et 14 ans, accompagnées au piano par leur mère, Mme L.-P. Hamann. Les assistantes ont pu admirer leur immense talent ainsi que leur excellente interprétation.

Pour terminer cette réunion, on a servi le café à tout le monde.

Mises à l'amende

Deux coiffures du comté de Charlevoix ont été condamnées à $10.00 d'amende et aux frais pour avoir refusé de payer leur prélèvement au Comité Conjoint des Coiffeurs de Québec qui avaient porté les plaintes.

La reproduction de cette prière a été payée par R. C., en remerciement pour une grande faveur obtenue par l'intercession de S. Jude, avec promesse de faire publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE A SAINT JUDE
POUR TOUTES SORTES DE NECESSITES

O GLORIEUX APÔTRE SAINT JUDE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Trois Pater, Ave, Gloria

Nouvel exécutif du Comité régional Guillaume-Couture

LEVIS, (R.Q.). — C'est mardi soir, au Motel Rond-Point de Lévis, que se réunissaient en congrès les différentes sections de la Société St-Jean-Baptiste de la rive sud.

A cette occasion, on a décidé de faire une demande au Conseil diocésain pour que le Comité régional Guillaume-Couture soit reconnu dorénavant Conseil régional. Les délégués du Comité au dernier congrès général de la société s'étaient fait refuser le droit de vote parce que les constitutions de la société ne faisaient aucune mention de l'existence de comités régionaux.

Me Guy Pinsonnault, directeur général du Conseil diocésain, a ensuite fait une mise au point au sujet des fameuses réunions secrètes à Montréal. Certains journalistes y avaient vu des tentatives de fondation d'un parti politique, la formation d'un état-major, etc., alors qu'en réalité, il s'agissait tout simplement d'une réunion de tous les mouvements de langue franaise, pour s'entendre sur des objectifs communs très nombreux pour la promotion du peuple canadien-français. On assiste actuellement à un réveil, à une prise de conscience du peuple canadien-français. Tous les mouvements de langue française sont d'accord pour affirmer qu'il faut faire quelque chose, mais on ne s'entend pas sur les moyens de le faire. Cette réunion à Montréal avait pour but de concentrer les efforts de tous les mouvements français sur un seul point.

Me Pinsonnault, a ensuite expliqué les objectifs de la campagne annuelle de recrutement qui aura lieu cette année le 18 mars : augmentation du nombre des membres à 70,000; du nombre des membres philanthropes du diocèse à 60,000; et signature d'une requête pour la nomination d'un délégué officiel au Vatican.

A l'occasion de cette campagne de recrutement, on organisera aussi une souscription dans le but de faire participer activement le public aux oeuvres nombreuses de la Société.

Il existe un problème canadien-français au Québec. On a l'intention d'en donner une explication concrète à la population par le truchement de la télévision. Ce serait en même temps un excellent moyen de faire mieux connaître la société St-Jean-Baptiste.

Le comité régional Guillaume-Couture a ensuite délégué M. Martial Frappier au comité pour l'obtention d'une délégation officielle au Vatican. M. Frappier aura pour rôle d'expliquer dans la région la nécessité de cette demande de la société.

Société des concerts de la rive sud

A cause des activités du Carnaval d'hiver de Québec, la Société des Concerts de la rive sud informe tous ses membres que le concert Mary McMurray aura lieu à l'Auditorium du Collège de Lévis vendredi soir le 16 février prochain à 8 h. 30, au lieu de samedi soir le 17 février.

L'ACTION CATHOLIQUE A LEVIS

ABONNEMENTS
A votre service de 8 h. 30 a.m. à 7 h. p.m.
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

NOUVELLES :
Tél. : 839-9307
1079 Commerciale

ANNONCES CLASSEES :
Québec : 522-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

Avis divers

DISQUES
Choix complet de disques classiques et populaires
Haute fidélité et stéréophonique
SPECIAL : DISQUES 33 RPM
$1.49 et plus
NOREAU ELECTRIQUE Ltée
44, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-9321
20403—18-1 (1 ms) 25 C.L.

Maison à vendre

MAISON, 2 logements, directement du propriétaire, bonne condition. S'adresser par Tél.: 837-5421.
21107—9-2 (2 fs) 127 C.L.

Meubles à vendre

VENDEUR AUTORISE
LÉOPOLD TREMBLAY
ST-ROMUALD
1123, rue Commerciale
Tél.: 839-9441
Meubles et accessoires électriques de tous genres
• Conditions faciles de paiement
• Ouvert tous les soirs sauf le samedi
21058—8-2 (j. au 22-2) 144 C.L.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Il vous en coûtera moins de 03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... *Comté* .....

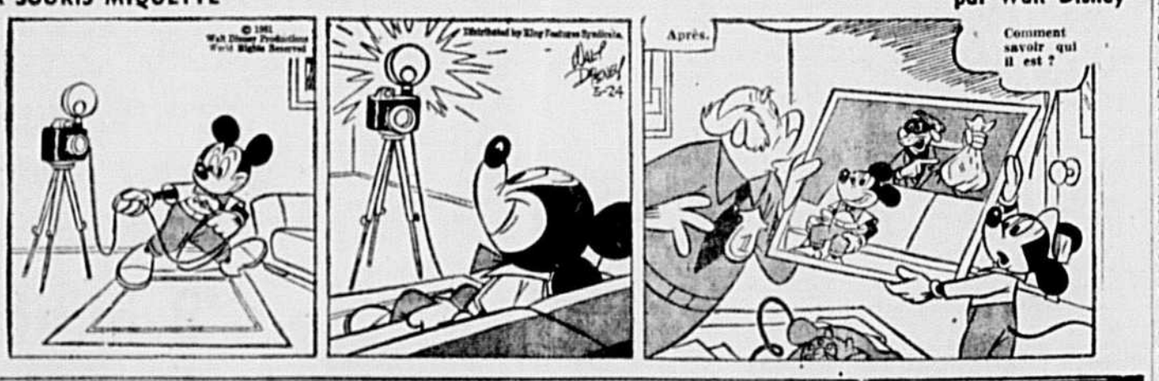
POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

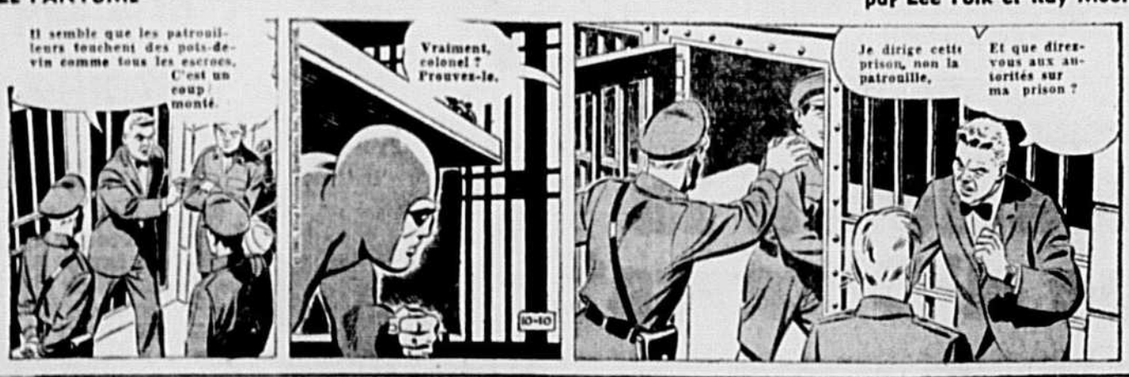
Adressez votre abonnement à Casier postal 1727 Québec



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Folk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Brushmiller



L'OPPOSITION EST INFLEXIBLE: "NE TOUCHEZ PAS AUX COMTES RURAUX"

(Par Roger Bruneau)

Les députés de l'Union Nationale reconnaissent qu'il y aurait lieu de remanier la carte électorale parce qu'il faut une amélioration dans les régions urbaines, mais ils s'opposent irréductiblement à ce que des changements soient faits dans les comtés ruraux ou semi-urbains.

Le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson l'a affirmé hier, lors d'une brève conférence de presse au cours de laquelle il a expliqué que les régions de Montréal-Chambly, Québec, et Saguenay - Lac-St-Jean mériteraient d'avoir une meilleure représentation en Chambre.

Le député de Bagot dit cependant que les comtés ruraux et semi-urbains souffriraient dans leurs traditions, leurs habitudes dans leur organisation sociale, juridique et diocésaine si on commençait à les morceller.

Il a rappelé que des changements ont été apportés au besoin dans certains comtés, par le passé.

Le gouvernement a tort de prendre des exemples ailleurs, alors que dans notre régime, au Canada, la juridiction fédérale ne touche à aucun corps organisé. "Peu importe dit-il, dans quel comté nous habitons, pour recevoir des allocations familiales ou des pensions de vieillesse".

La plupart des organismes, associations agricoles, ouvrières, sociales, adoptent les divisions de comté pour se fédérer et ces organismes seraient affectés par les changements de la carte.

Le diocèse lui-même est basé sur les comtés dit M. Johnson. Nos paroisses sont axées sur le diocèse au centre duquel se trouvent les écoles normales, techniques et les fédérations de caisses populaires, de sociétés St-Jean-Baptiste, etc.

Centres régionaux

Les comtés sont comme des agglomérations centrés sur une métropole. Ces comtés ont des traditions et des habitudes de vie qu'il ne faut pas toucher.

Même le fédéral reconnait cette nécessité, et ainsi, dans le comté de Bagot, à chaque élection fédérale, les candidats promettent de ramener dans le comté, les deux villes de St-Aristide et Acton-Vale qui ont été rattachées au comté de Shefford.

Il n'est pas prouvé d'ailleurs, ajouta-t-il, que le morcellement des comtés ruraux et semi-urbains soit nécessaire pour améliorer la représentation à l'Assemblée législative.

Quant aux écarts de population entre les comtés urbains, ils sont aussi grands dans d'autres provinces que dans la nôtre.

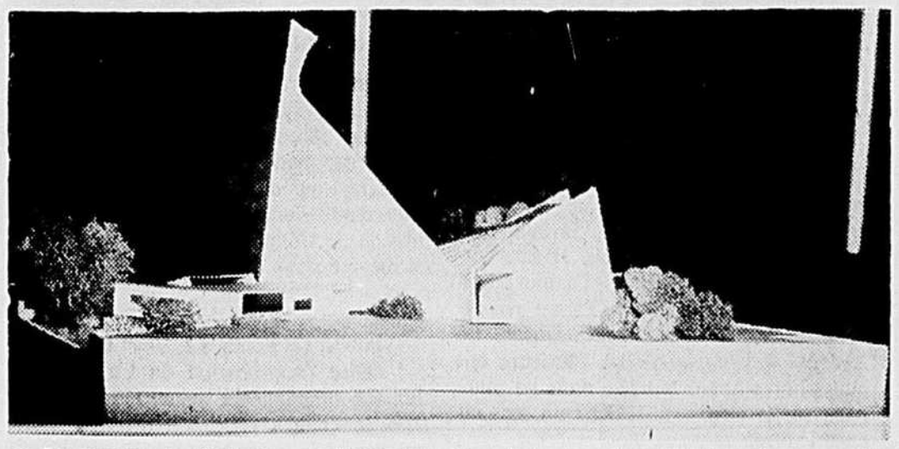
Le député de Bagot admet qu'on pourrait par exemple faire trois comtés avec celui de Jacques-Cartier, deux avec celui d'Outremont, à cause de la grande population de ces deux comtés.

Subvention de la Johns-Manville à la Faculté des Sciences



● La compagnie Canadian John's-Manville Limitée remettait jeudi après-midi à l'Université Laval, pour une septième année consécutive, un chèque de $7,000.00 pour le maintien de la chaire de Sciences appliquées de la Faculté des Sciences créée en 1956 par l'Université Laval grâce au premier don de cette compagnie. On remarque sur cette photo, de gauche à droite: M. H. P. Shea, gérant des relations extérieures de la compagnie Johns-Manville; M. J. O. Eby, gérant de la mine Jeffry à Asbestos et vice-président de la cie Johns-Manville; Mgr L.-A. Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval et le Dr Claude Geoffrion, doyen de la Faculté des Sciences. (Photo, Roger Bédard).

Maquette de la future église de St-Eugène de Québec-Ouest



● La paroisse de St-Eugène de Québec-Ouest qui a été fondée par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, en 1956 compte en ce moment une population de 4,180 âmes réparties en 834 familles; 10 seulement ne sont pas catholiques. M. l'abbé Louis-Philippe Bégin, curé de la paroisse, nous révélait que dans un avenir plus ou moins éloigné les paroissiens verront s'ériger l'église paroissiale que la vignette ci-dessus illustre magnifiquement. En effet, depuis la fondation de la paroisse la générosité des paroissiens s'est exercée de façon remarquable. On sait que le curé-fondateur de la paroisse, M. l'abbé Jean-Paul Gravel, aujourd'hui curé de la paroisse de St-Alphonse de Thetford entrevoyait une telle réalisation pour un avenir assez rapproché. M. l'abbé L.-P. Bégin, successeur de M. l'abbé Jean-Paul Gravel, manifeste le même optimiste au sujet de la réalisation de ce projet: église et presbytère. C'est l'architecte Jean-Marie Roy, du Parc Ste-Foy, qui travaille, en ce moment, sur les plans. Dans l'exercice de son ministère M. l'abbé Bégin est secondé par M. l'abbé Claude Villeneuve. Au cours de l'année 1961, il y a eu 145 baptêmes, 22 mariages et 8 sépultures. Sur une population de 4,180 âmes, la paroisse compte 3,129 communiants et 951 non-communiants. (Photo, Roger Bédard).

M. André Giroux a déclaré :

J'écris pour crier mon refus d'une injustice qui enveloppe le monde

"Je suis ni clérical, ni anticlérical. Je suis catholique. J'essaie même d'être chrétien. Je suis catholique ! Mais pas ligueur de ci ou de ça ! Ni marguillier ! Ni garde-paroissial ! Ni zouave ! Je sais bien que je devrais être zouave ce qui rassurerait un tas de gens dans cette province sur l'authenticité de ma foi, mais enfin je ne le suis pas. Je suis catholique parce que j'adhère à un certain credo. Et je crois que les exigences que je puis avoir pour mon église, et à l'intérieur d'elle, même si elles déplaisent, agacent, ennuient ou font mal sur le moment, ne viennent nullement en contradiction avec mon attachement à son endroit".

L'écrivain André Giroux a donné cette réponse catégorique aux gens qui le classent parmi les anticléricaux. M. Giroux prononçait une conférence intitulée "Pourquoi j'écris", devant les membres du syndicat des instituteurs et des institutrices de Québec.

L'écrivain est un homme qui sait exploiter ses dons d'imagination et de sensibilité, a dit le conférencier. Il ajoutait: "L'homme écrivain accepte de penser tout haut, plus encore, d'imprimer ce qu'il pense et de courir le risque d'être tourné en ridicule par les lecteurs ordinaires et par ces autres lecteurs qui ont la chance d'imprimer dans les journaux leur jugement et qui s'appellent des critiques même s'ils n'ont pas toujours du jugement".

"J'écris, a dit M. Giroux, parce que à certains moments, j'éprouve un besoin terrible de me libérer de ce que je porte en moi, amour ou haine. J'écris parce que, au-delà de mon visage, au-delà des apparences, je crois à la vie, je crois aux contacts humains et j'ai un besoin de durer. Mes livres sont les fils que je n'ai pas eus, ils perpétueront peut-être, pendant quelques années, ma mémoire".

"J'écris parce que j'ai aussi besoin d'affronter les autres, de les provoquer dans des duels aux armes invisibles", a dit M. Giroux. Il a noté: "Certes, je suis ravi qu'un lecteur ému ou bouleversé me serre la main et me dise qu'il a trouvé dans mes livres un peu de cette lumière qu'inconsciemment il recherchait. Mais je ne déteste pas non plus ces lettres d'engueulade que je reçois parfois, lettres qui renferment des tonnes d'injures et qui me démontrent que j'ai percé des plaies anonymes. Parce que, vous le savez aussi bien que moi, les injures sont presque toujours anonymes. Le catholicisme n'a pas encore vaincu la lâcheté des hommes !"

"J'écris, a dit M. Giroux, pour crier mon refus d'une injustice qui enveloppe le monde, pour plaider la cause des corps, des coeurs et des âmes que l'on bafoue".

M. Giroux a déclaré qu'il n'a jamais cherché à récolter, à n'importe quel prix, la faveur du public. "J'écris, dit-il, parce que le mot est parfois une arme, et que j'ai vu des hommes trembler devant cette arme . . . Je pense que si le mot peut faire peur à l'injustice, je n'ai pas le droit de ne pas utiliser au maximum la puissance du mot. J'écris parce que cette lumière que je considère comme une flamme tremblante peut se transformer dans d'autres cervelles humaines en un projecteur puissant, fouiller des coins sombres, mettre à nu des plaies vives dont on ne sentait que la douleur mais dont on ignorait le visage, les traits".

M. Giroux, dans son exposé a souligné cette situation de l'auteur: "Si, devant ce que l'écrivain considère comme la suprême qualité de son être, le lecteur ordinaire ou le lecteur critique se contente de ricaner et ne cherche pas à comprendre, à approcher l'autre, celui-ci est vraiment convenu d'appeler la victime, a raison de crier, ou du moins de souffrir sous les coups de l'incompréhension".

En terminant, M. Giroux a déclaré, en substance, qu'il ne cherche pas à plaire au public à n'importe quel prix. Je n'écris pas pour gagner de l'argent, dit-il; l'oeuvre d'art, le roman ou la nouvelle, c'est une sorte de récompense en soi-même. A sa base, dit-il, il faut vraiment que l'oeuvre d'art soit gratuite à tous points de vue.

Son Exc. Mgr Maurice Roy préside aux obsèques du R. Père Athanase Francoeur

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a présidé, hier matin, aux obsèques du R. Père Athanase Francoeur, O.M.I., en l'église St-Sauveur. Le Père Francoeur était décédé, le 4 février, à l'âge de 80 ans.

Parmi le nombreux clergé qui assistait au choeur, on remarquait notamment la présence de Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James.

Le service funèbre a été chanté par son neveu, le R. P. Pierre Francoeur, O.M.I., assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Rosaire Cournoyer et Achille Gagné, O.M.I.

Le défunt a été ordonné prêtre le 13 juin 1908. Il fut tour à tour missionnaire-prédicateur, curé et s'est occupé des retraites fermées. En 1950, il recevait la décoration "Pro Ecclesia et Pontifice". Durant ses dernières années, il résidait à la maison des Oblats, à St-Sauveur. Il s'y est occupé activement du bulletin paroissial "L'Etincelle du Sacré-Coeur."

Au service, dans le choeur, on remarquait aussi Mgr Samuel Lemoine, O.M.I., supérieur du Collège de Ste-Hyacinthe, M. l'abbé Auguste Cantin, curé de N.-D. de Jacques-Cartier, les RR. PP. Oblats Calixte Beaupré, supérieur à Montjoli, Samuel Côté, supérieur des Retraites fermées de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Jean-Louis Arel, supérieur du monastère du Cap-de-la-Madeleine, St-Jacques, supérieur des Retraites ermées du Cap, Asselin, supérieur du collège de Jonquière, Félix Massé, supérieur du collège St-Vallier de Québec, Emile Allie, curé de St-Sauveur de Québec, Elphège Richard, supérieur de St-Paul-Apôtre de Montréal, B. Savard, de Ste-Agathe-des-Monts, du Noviciat de Richelieu, Antoine Hamel, supérieur de la maison de Jésus-Ouvrier, et plusieurs autres représentants de communautés religieuses.

Les trois frères du défunt assistaient aux funérailles, MM. Noël, Horace et Georges Francoeur.

La dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière des Oblats sur le terrain de Jésus-Ouvrier à Québec.

Les associations se disputent la représentation des fonctionnaires

Par Roger Bruneau

La guerre semble se raviver de plus belle entre l'Association des employés civils, et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

Récemment, l'A.E.C. annonçait qu'elle venait virtuellement d'être reconnue par le gouvernement comme seule association ayant le droit de faire des représentations auprès des autorités provinciales en faveur des employés.

Or le Syndicat des fonctionnaires provinciaux ne l'entend pas de la même façon, et dans une virulente communication qu'il vient de nous faire parvenir, il réitère ses attaques contre le Conseil général des employés civils disant que l'incorporation que le conseil a obtenue ne vaut absolument rien puisqu'elle n'accorde pas le droit de négocier des conventions collectives de travail, droit essentiel au succès d'un vrai syndicat.

Le Syndicat dit que le conseil a agi de façon anti-démocratique et anti - constitutionnelle puisqu'il a décidé de l'incorporation sans consulter les membres, et qu'il a pris sur lui d'augmenter le coût de la cotisation, menaçant les membres de perdre leur assurance de $250 s'ils ne renouvellent pas leur adhésion avant le 28 février.

Le Syndicat estime que tout organisme peut accorder une assurance à ses membres.

"Pour notre part, nous refusons d'inviter nos confrères à adhérer au Syndicat aveuglément".

Le Syndicat dit qu'il tiendra une assemblée à Montréal et une autre à Québec pour informer les fonctionnaires. L'assemblée de Québec aura lieu à 8 hres p.m. le 21 février, dans les salles des Syndicats, coin Caron et Boulevard Charest.

L'Union Nationale et la nouvelle loi électorale -- Etude en profondeur

(Par Roger Bruneau)

Le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson doit communiquer aujourd'hui les impressions de son parti concernant le projet de refondre la loi électorale.

M. Johnson s'est abstenu de tout commentaire hier, alors qu'il était questionné par les journalistes. Il s'est contenté de dire qu'on n'avait pas encore eu le temps d'étudier "à fond" cette loi, et que les députés de l'Union Nationale allaient y regarder de plus près lors d'un caucus spécial qui a été convoqué pour aujourd'hui.

A ce caucus, il sera question aussi du projet de remaniement de la carte électorale.

Le chef de l'Opposition en a profité pour annoncer aux journalistes que durant la session, les députés de l'Union Nationale tiendront un caucus tous les mercredis.

Le deuxième budget supplémentaire est encore discuté à l'Assemblée Législative

(Par Roger Bruneau)

L'Assemblée législative n'a pas encore réussi à sortir des débats qui ont été entamés la semaine dernière au sujet du deuxième budget supplémentaire du gouvernement.

Les députés ont fait de fréquentes randonnées hors des sujets en question, et furent souvent rappelés à l'ordre par le président du comité plénier, M. Jean-Jacques Bédard.

Les débats de la soirée ont été particulièrement agités. M. Lapalme a menacé l'opposition de faire siéger le comité des comptes publics pour étudier tout ce qui s'est passé depuis 1944.

L'Opposition a lancé une violente offensive contre les ministres René Lévesque, René St-Pierre, et Bernard Pinard.

BAUX

Un violent débat s'est engagé hier soir, à l'Assemblée législative, sur la question de baux pour l'achat d'édifices par le ministère des Travaux publics.

Le chef de l'Opposition a réclamé que le Comité des comptes public siège pour laver la question de l'achat d'un édifice à Hull.

Le Procureur Général, Me Georges-Emile Lapalme a déclaré qu'on pourrait bien faire siéger ce comité, mais en commençant par étudier les comptes publics depuis 1944.

M. Johnson avait rapporté un article paru dans un quotidien. Il y a quelques mois et dans lequel il était dit que les propriétaires d'un immeuble de Hull avaient d'abord loué un édifice au gouvernement, avant de l'avoir construit, et qu'après l'avoir construit, le gouvernement, par l'entremise des Travaux publics, avait acheté l'édifice faisant réaliser un large profit aux propriétaires.

M. Johnson a déclaré que de telles accusations, si elles n'étaient pas fondées, nuisaient à la réputation de celui qui en était victime, en l'occurence, le ministre René St-Pierre, et que le Comité des comptes publics laverait toute l'affaire.

Me Georges-Emile Lapalme s'est violemment attaqué à M. Johnson lui demandant de se souvenir de l'achat par le gouvernement de l'Union Nationale, du Château Normandie "une vieille baraque qui a coûté $340,000."

M. Lapalme ajoutait: "M. Johnson demande que le comité des comptes publics siège. Toutes les accusations que nous avons portées ici devant cette Chambre pendant plus de 16 ans, nous les reporterons devant le comité. Ne soyez pas surpris si du côté de l'Union Nationale, il y en a qui auront à répondre à leurs comptes."

M. Johnson expliqua qu'il ne voulait que laver la question de l'édifice de Hull, alors que M. Lapalme voulait remonter à 1944.

M. Lapalme enchaina nerveusement: "Vous avez assez remonté à 1935. J'ai entendu celà pendant 16 ans."

Autre débat

Les esprit étaient à vif à la fin de la séance, hier soir, et les députés des deux côtés ont échangé des remarques aigres-douces.

Les ministériels ont accusé l'opposition de faire de l'obstruction systématique dans l'adoption des items du deuxième budget supplémentaire. L'Opposition a accusé le ministre de la Voirie de vouloir faire adopter une dépense de $22,000. sans donner d'explications.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard a déclaré qu'il n'avait pas en main les détails demandés, et il a promis de les fournir à la séance d'aujourd'hui.

L'Opposition a ensuite reproché au gouvernement d'avoir recours à des avocats de l'extérieur, alors qu'on a des conseillers juridiques.

M. Johnson ayant déclaré qu'il voulait continuer à discuter sur le budget, M. Lapalme lui a fait remarquer que celà n'était pas surprenant, puisque "çà fait deux semaines qu'il discute sur le budget supplémentaire."

Le chef de l'opposition ajoutait: "C'est une répétition générale pour le grand budget. Préparez-vous ?"

A ce moment, le ministre de la Voirie demande le vote, et une cacophonie indescriptible s'élève dans la Chambre.

Un député fit remarquer à travers le bruit, qu'il était passé dix heures et donc l'heure d'ajourner. Plusieurs députés quittèrent la salle sur le champ. Le président M. Richard Hyde, reprit le fauteuil occupé à ce moment par M. J.-J. Bédard, rappelle l'ordre, puis ajourne à ce matin.

Bona Arsenault

M. Bona Arsenault ayant donné quelques explications sur les aé-

(Suite, Le 2e budget, p. 2)

Verdict: négligence

MONCTON, (P.C.). — Un jury du coroner a rendu un verdict de négligence contre M. Stanley Walton, de Moncton, relativement à un incendie qui a coûté la vie à cinq enfants, le 13 janvier.

Le jury a souligné qu'il n'y avait qu'une seule porte à l'édifice qui a été la proie des flammes. Il y en avait deux, mais l'une avait été clouée avant que la famille Fred Dempsey ne vienne occuper les lieux.

Autopsie

MONTREAL. — (P. C.) — Un porte-parole de la police a annoncé que le résultat de l'autopsie qui fut pratiquée sur le corps du pêcheur Paul Boutin, mort dimanche dans les cellules de la Sûreté provinciale, ne sera pas rendu public avant qu'il ne soit remis au chef de la division des homicides de la police provinciale.

Domicilié à Ville-Emard, Boutin fut trouvé mort dans sa cellule moins de deux heures après son arrestation dans un hôtel de Napierville.

Il est possible que les Etats-Unis reprennent leurs essais nucléaires

KYOTO, Japon. — (P.A.) — Le procureur général américain Robert Kennedy a déclaré, mardi, aux Japonais, la seule nation qui ait jamais connu les horreurs des bombes atomiques, qu'il se pourrait que les Etats-Unis reprennent leurs essais nucléaires dans l'atmosphère.

A Washington, le frère du procureur général, le président Kennedy, a déclaré à une conférence de presse qu'il devrait savoir d'ici un mois qu'il va donner l'ordre de reprendre les essais nucléaires.

A une rencontre au moment du petit déjeuner avec 11 personnalités officielles du Zenro, un conseil politiquement modéré de syndicats japonais, le cadet des Kennedy a déclaré: "La seule raison pour laquelle les essais nucléaires seront repris, s'ils le sont, est que les Etats-Unis et le monde ne doivent pas subir le chantage à la reddition".

On a rappelé à Kennedy que le Japon est le seul pays du monde qui ait subi la violence atomique, en août 1945, à Hiroshima et à Nagasaki — et qu'un certain nombre de Japonais ont subi des lésions à la suite de la première série d'essais atomiques atmosphériques de l'après-guerre.

"L'administration américaine n'a pas l'intention de reprendre les essais nucléaires uniquement parce que l'Union soviétique les a repris"; a déclaré le président Kennedy. Il a affirmé que l'on se pose énormément de questions à ce sujet dans les milieux dirigeants américains.

Kennedy a déclaré que l'Union soviétique préparait secrètement des essais nucléaires alors même que ses diplomates prétendaient négocier une interdiction des essais avec les représentants américains à Genève.

"En dépit de cette provocation, de cette traitrise, a déclaré Kennedy, les Etats-Unis n'ont pas repris leurs essais".

"Je peux comprendre votre anxiété, ayant souffert de la guerre comme vous en avez souffert", a déclaré Kennedy. "Malheureusement, nous ne vivons pas dans un monde où vous pouvez désarmer unilatéralement et vous attendre à survivre".

"Si les Etats-Unis désarmaient unilatéralement, que vous arriverait-il ? qu'adviendrait-il du Japon ?

La Régie des Loyers

(Par Lucien PLANTE)

La Cité de Québec ne pourra réclamer du gouvernement provincial l'abolition de la Régie des Loyers, malgré un vote majoritaire de huit à sept du conseil de ville en faveur de cette demande enregistrée il y a quinze jours.

La raison de cet état de choses réside dans le fait que la Loi de la Régie des Loyers exige un vote appuyé par la majorité absolue du conseil de ville. Il aurait fallu un vote de neuf contre sept pour être valable.

L'article 32 de la Loi de la Commission des Loyers dit: "A la demande de la majorité absolue du conseil d'une municipalité intéressée ou sur la recommandation de la Commission des Loyers, le lieutenant-gouverneur en conseil peut soustraire à l'application de la présente loi toute municipalité ou territoire soumis à ses dispositions".

IL Y A 15 JOURS

Il y a quinze jours, en l'absence de M. l'échevin Gérard Hamel, de Limoilou-Est, les huit représentants des propriétaires avaient obtenu un gain sur les sept représentants des locataires, en adoptant une motion de M. Isidore Deschênes, réclamant l'abolition de la Régie des Loyers.

RECONSIDERATION

Hier après-midi, M. l'échevin Jos. Matte demanda la reconsidération de cette motion, et obtint un vote majoritaire de huit contre sept en faveur de sa motion. Là encore il fallait la majorité absolue du conseil de ville pour renverser la motion de M. Deschênes. Me Henri Beaupré, représentant des proprios de Montcalm, était absent, hier. Résultat: match nul et statu-quo.

DES STATISTIQUES

A l'appui de sa thèse, M. Jos. Matte qui représente les locataires de St-Roch, a cité des statistiques de la Commission des Loyers pour 1961 et le début de l'année.

La Régie des Loyers a étudié et réglé, l'an dernier, un total de 1,252 dossiers. Du 3 au 29 janvier dernier, le même organisme en a étudié trois cent cinquante-six.

Depuis qu'il est question de majorations des loyers, ces derniers temps, 2,757 personnes ont demandé des informations par téléphone, alors que ces mêmes demandes d'information se totalisaient à neuf cent environ, en 1961. Il y a encore soixante-treize cas à l'étude. Dans trois cas seulement, les propriétaires ne réclament une hausse de loyer que de $5.00 par mois. Quant aux autres, les demandes de majorations vont de dix à $40., par mois, dit-il.

Le Comité de la loi électorale siègera à partir du 15 février

Par Roger Bruneau

Le comité parlementaire de 47 députés formé pour étudier le projet de refonte de la loi électorale commencera à siéger jeudi prochain, le 15 février, à onze heures du matin.

Les séances se tiendront dans la salle du Comité des bills privés.

Le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson et le premier ministre Jean Lesage se sont entendus sur cette date hier, à l'issue d'une rencontre du comité des bills privés.

Le premier devoir du comité parlementaire sera de se nommer un président et de se fixer un quorum.

On sait que ce comité comprend 26 députés libéraux, un député indépendant, et 20 députés de l'Union Nationale. M. Johnson fait partie du groupe de l'Union Nationale, mais M. Lesage s'abstiendra de siéger.

Tous les députés, même s'ils ne sont pas membres du comité, pourront assister aux séances, mais seuls les membres auront droit de vote.

Les 14 bureaux régiona ux industriels et l'API



● Brossant un tableau général des activités qu'il encouragerait, en 1962, au cours de sa présidence, M. Jean Louis Lachance, président général de l'Association Professionnelle des Industriels, a rappelé que l'API s'était engagée à créer des groupes dans chacune des 14 régions de la province et que, pour sa part, il verrait à encourager la participation active des sections de l'API à ce vaste mouvement qui vise à industrialiser toutes les régions du Québec. "Un patron digne de ce nom doit se faire un devoir de conscience de participer à ce mouvement", dit M. Lachance. Au cours du déjeuner, M. Marcel Allard, responsable du Séminar social qui s'organise pour le début de mai, à Val David, a expliqué les nombreux avantages qu'un homme daffaires pourrait tirer de cette rencontre. Un panel a marqué la journée. Le sujet d'étude était le suivant: "Vers le progrès économique et social par l'organisation professionnelle". M. J.-Réal Cardin, directeur des relations industrielles de Laval, dirigeait la séance. MM. Raymond Gérin et Denis Germain, M.R.I., respectivement secrétaire général de l'Association Patronale du Commerce et conseiller technique de l'A.P.I., ont agi comme panellistes. Sur cette photo, de gauche à droite, MM. Charles E. Lebrun, directeur général de l'A.P.I.; Marcel Allard, responsable du Séminar social; Jean-L. Lachance, président général; et M. Bertrand Langlois, nouveau gouverneur de l'A.P.I. (Photo, Roger Bédard).

Satellite météorologique

CAP CANAVERAL, Floride — (P.A.). — Les savants de Cap Canaveral ont lancé ce matin un satellite météorologique Tiros dans une tentative de le faire entrer en orbite autour de la terre.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROY
VENDREDI 9 FEVRIER 1962
Chef du Service des Nouvelles: Camille FLEURY

Le Comité catholique et les réformateurs

Au cours de la semaine dernière, il fut question du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique à plusieurs reprises dans la presse.

Dans une chronique d'un journal de la métropole, on imputait à l'influence prépondérante des évêques, la faillite de notre éducation. Par ailleurs, et sans aucune intention malicieuse, l'auteur d'un mémoire à la Commission Parent recommandait *"de retourner Nos Seigneurs les Evêques à leurs diocèses"*. Plusieurs tribunes libres furent publiées dans les journaux sur le même sujet, dans un sens ou dans l'autre.

On semble oublier étrangement certaines vérités primordiales et certains faits.

* * *

Il n'y a pas si longtemps, Son Exc. Mgr Maurice Roy énumérait avec finesse quelques autres pays où l'on remet en cause des systèmes d'éducation absolument étrangers aux Evêques. Ce qui incline à croire que si ça ne va pas à la perfection chez nous, cela dépend peut-être de certains autres facteurs que le facteur épiscopal ? . .

Avant de sortir les évêques du Comité Catholique ou de tout autre organisme supérieur éventuel de l'enseignement, il faudra y songer à deux fois.

Car l'éducation relève à la fois des parents, de l'Eglise et de l'Etat. *Tout système qui oublierait l'une ou l'autre de ces trois autorités violerait ses droits, reposerait sur l'erreur, sur l'injustice.*

Or, l'Evêque n'est pas membre du Comité Catholique à titre personnel, mais comme le chef de la collule diocésaine dans l'organisation hiérarchique de l'Eglise. A lui incombe plus qu'à tout autre la mission d'enseigner. Nul autre n'est sensé connaître mieux que lui les besoins du troupeau dont il a la garde.

Au reste, par sa formation et sa culture, il est mieux qualifié que bien d'autres pour participer à l'orientation générale de l'enseignement dans une province à très grande majorité catholique.

* * *

Et puis ne se fait-on pas une fausse conception du rôle des évêques au sein du Comité Catholique, et du Comité Catholique lui-même ? Ce sont les commissions et sous-commissions, les comités et sous-comités qui élaborent les programmes, qui choisissent les manuels, avec l'aide des pédagogues ou autres experts les plus avertis; ne l'oublions pas.

Ouvrons le compte rendu de la session du 13 décembre du Comité Catholique. Nous y verrons qu'on y a pris connaissance entre autres des rapports des commissions de l'enseignement secondaire, des écoles normales, de l'éducation familiale, du service des axamens officiels, du bureau des examinateurs des aspirants inspecteurs d'écoles, etc., etc.

Le rapport de la seule commission de l'enseignement secondaire contenait entre autres les rapports de la sous-commission des écoles secondaires et du sous-comité de religion, le tout formant le chiffre imposant de 45 item différents, chacun comportant, sur autant de sujets, la conclusion ou la recommandation d'experts non membres du Comité Catholique.

Bien sûr, le Comité Catholique, en assemblée plénière, peut accepter ou rejeter telle recommandation, mais quand cette recommandation a déjà fait l'objet d'une revision d'un sous-comité ou d'une sous-commission, et ensuite d'une commission, le Comité Catholique peut difficilement ne pas concourrir dans le même sens.

Veut-on un exemple ? Voici un auteur qui désire l'approbation du Comité Catholique sans laquelle aucun manuel n'est autorisé comme officiel. S'il s'agit d'un manuel portant sur une matière du cours secondaire, la Commission de l'Enseignement secondaire en confiera l'étude à la sous-commission des manuels, qui appellera à sa rescousse des experts en la matière concernée, ainsi qu'à des pédagogues avertis. Leur décision et ses motifs seront transmis à la Commission qui devra justifier son acceptation ou son refus devant l'Assemblée plénière du Comité Catholique.

Tout ceci démontre que les membres du Comité Catholique, évêques et laïcs, ne prennent pas leurs décisions à la légère, mais seulement après avoir consulté ceux qui sont les plus aptes à les éclairer sur chacun des problèmes soumis à leur attention. Ils jugent en dernière instance.

* * *

Il appartient aux évêques eux-mêmes de décider si leur présence à tous est indispensable au plus haut échelon de notre organisation scolaire publique. Quant à la partie laïque, il appartient à l'Etat de décider de sa composition. Qu'on préfère recruter à l'avenir dans les milieux enseignants ou au sein des organismes qui s'occupent d'éducation ou qui représentent plus directement les parents, les membres laïcs du Comité Catholique, tant mieux ! Car alors pourraient s'y rencontrer un plus grand nombre des experts et spécialistes que le comité est obligé d'aller consulter à l'extérieur de ses cadres.

Enfin, à ceux qui pourraient souhaiter l'évincement des évêques du Comité Catholique, nous rappellerons ces paroles que S. Em. le cardinal Léger prononçait à la première conférence provinciale sur l'éducation :

"L'Eglise considère que sa formule d'éducation est nécessaire au monde parce qu'elle s'adresse à l'homme tout entier et qu'elle est ordonnée à sa destinée éternelle. L'Eglise demande à tous les peuples de reconnaître ce droit qu'elle entend exercer librement. *Si les structures actuelles devenaient, un jour, un obstacle à sa mission éducatrice, l'Eglise affirmerait ses libertés.* Nous croyons cependant qu'une collaboration loyale et sincère entre le sacerdoce et le laïcat catholique, demeure encore le moyen le plus efficace pour atteindre les hauts sommets de l'idéal humain. Cette collaboration peut prendre des formes mieux adaptées à notre époque. Et les Evêques seront les premiers à accepter ces transformations s'ils constatent qu'elles sont suggérées par des hommes compétents, sincères, soucieux du bien commun et non pas partisans d'une idée ou d'un parti".

Que veut-on de plus ?

Louis-Philippe ROY

Un nouvel idéalisme au Canada français

Une revue étrangère d'apparence française nous apportait tout récemment un étrange plaidoyer contre "une sorte de ségrégation" et en faveur d'"une fraternité universelle". (1)

L'application des curieux raisonnements d'une bonne dame se disant "catholique" serait, dans notre société, un progrès . . . en arrière, comme dans les voitures publiques. Avec des bobards en cours au début du siècle, dans la crise anticléricale de la France, un groupe de fossiles québecois se donnent les airs les plus avant-gardistes.

C'est sous un prétexte de progrès spirituel, de pureté et de vie intérieure que ces attardés plaident pour un affranchissement de la doctrine, des lois, des cadres et des ministres de l'Eglise, dans une campagne dont le principal mobile est l'école athée. Une telle obsession pseudo-religieuse les anime qu'on pourrait prendre leurs feuilles pour des annales de piété, tellement on y parle de l'Eglise, de l'enseignement religieux, de la hiérarchie, du clergé et des communautés religieuses, dans une hantise d'épuration. Mais alors que le plaidoyer pour l'émancipation du laïcat aboutit pour les vrais croyants à la promotion de l'Action Catholique, nos cymbales qui s'étiquettent "catholiques" ont une résonnance tout autre que chrétienne. Ne s'attire-t-on pas une suspicion bien légitime à se réclamer d'un organisme dont on travaille à s'affranchir ? Voit-on quelqu'un s'afficher d'un parti pour en vilipender les chefs et en boycotter les activités ?

Pour notre bonne maman "catholique", l'Eglise de Québec et ses institutions sont bien attardées. On étouffe dans ce ghetto quand on a soif de libération et d'universalisme. Il faudrait sans doute que le Christ se réincarne à nouveau pour fonder une nouvelle Eglise moins corrodée par la mesquinerie des clercs, et au bénéfice de ces nouveaux idéalistes. Notre pieuse mère de famille "catholique", déçue par l'enseignement confessionnel du Québec, nous enrichit de ses expériences.

Il est urgent qu'enfin nos enfants reçoivent "une éducation libérée de l'entrave religieuse qui, loin de les rallier à l'esprit des Evangiles, les exaspère contre les autorités".

"J'ai une horreur instinctive pour toute forme de ségrégation, écrit-elle. Et je suis tous les jours scandalisée de la voir pratiquée au sein de ma religion fondée pourtant sur des principes de Charité. Dans encore trop de collèges et couvents catholiques, nos enfants vivent en vase clos, refusant de jouer, de parler, de rencontrer les petits Protestants, et tenant pieusement les yeux fermés sur toutes formes de vie autre que celle enseignée par leurs maîtres".

Au dire de notre "mère de famille canadienne-française et catholique", dans notre école confessionnelle, il n'y a plus moyen de rien apprendre sans une "religiosité" assaisonnée à toutes les sauces et qui infecte tout : le français, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la "sainte-chaste-et-pure" histoire du Canada, sans oublier des séries massives de réponses de Catéchisme que les pauvres enfants "répètent tous les soirs en automates sans en comprendre un mot".

La preuve en est sans doute dans le dessin qui coiffe la prose de notre éducatrice : un frère en train de faire compter des messes pour expliquer les règles élémentaires du calcul.

Et notre "catholique" théologienne d'expliquer que cette religiosité caricaturale n'a absolument rien à voir avec le véritable esprit de foi, et ne peut qu'étouffer l'appétit de Dieu si on l'apprête à toutes les sauces.

Providentiellement a-t-elle trouvé le mouvement laïc pour lui redonner son appétit du divin et le sens des valeurs spirituelles ainsi compromises par le sectarisme confessionnel ?

Elle y milite — pesez la force des expressions — "sincèrement, lucidement, ardemment", "afin que nos enfants puissent acquérir un esprit de foi qui ne soit pas en négation avec une culture humaniste ouverte aux fluctuations de la pensée universelle". Autrement elle "manquerait gravement à son sens des responsabilités", car il ne faut pas compter sur le Gouvernement "littéralement dévoré par le besoin de séduire la masse et les autorités religieuses".

Ces lumineux exposés de Mme Solange Chaput-Roland, mère de famille "catholique", laissent bien dépassées les directives de Pie XI dans l'encyclique sur l'éducation :

"L'école dite neutre ou laïque, d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation. Une école de ce genre est d'ailleurs pratiquement irréalisable, car en fait, elle devient irréligieuse".

Le vieux pontife réaffirmait avec le Droit canonique dont s'éclairent les vrais croyants dans la discipline de leur vie :

"La fréquentation des écoles non-catholiques, ou neutres, ou mixtes, (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques".

(C. 1374) (Divini illius Magistri, no 392)

Pour les petits enfants de notre "catholique" éducatrice, les bases religieuses seront communes au petit Juif, au Protestant, au Grec, au Russe et à l'Anglais en "cette sorte de fraternité dans les religions".

Ayant ainsi quitté toutes les convictions qui risqueraient de leur faire perdre une si haute conscience du droit des autres, ils auront assez de largeur, de libéralité, de tolérance pour "refuser de se battre les uns contre les autres" et rejoindront "cet oecuménisme ardemment réclamé par le Pape" d'une fraternité universelle.

Au siècle du Concile oecuménique, de l'encyclique lumineuse Mater et Magistra, de l'épopée du laïcat missionnaire, des perspectives de l'Unité chrétienne, faut-il que des baptisés aient perdu le sens du sacré, la notion des valeurs chrétiennes, pour dédaigner ainsi les trésors de la vérité et les richesses authentiques de la grâce !

A. BOUFFARD

(1) Châtelaine, février 1962. **Oui, je suis membre du mouvement laïque.**
Solange Chaput-Roland.

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Une chaussée sur le détroit de Belle-Isle

Monsieur le Rédacteur,

Depuis 2 ou 3 ans, j'ai lu en tribune libre de différents journaux de la province, des études et articles traitant du détroit de Belle-Isle. Tous ces écrits parlaient longuement d'un barrage sur ledit détroit, qui changerait la température du Golfe St-Laurent, et de toute la partie est de la province de Québec. Cette chaussée arrêterait les courants glaciaux, et les glaciers, venant du pôle nord; ce qui empêcherait les eaux du golfe et du fleuve St-Laurent de se refroidir trop et ceci nous donnerait un mois d'été de plus.

Le détroit de Belle-Isle mesure 73 milles de longueur, sur une largeur moyenne de 10 milles. Il a 300 pieds de profondeur au centre. Par ailleurs, le niveau de l'eau s'amincit très vite vers les bords. La température de l'eau à la surface, en juillet, varie de 43 à 50 degrés F, mais au fond, elle est à 30 degrés F.

J'ai lu surtout une lettre venant de Rivière-du-Loup, très intéressante, qui traitait dudit détroit. J'aurais bien aimé correspondre avec cet écrivain d'un sujet qui nous intéresse tant tous les deux, mais malheureusement cette missive n'était pas signé.

Avant de rédiger cette lettre, voulant des renseignements fiables j'ai communiqué avec le gouvernement fédéral et auprès de 5 à 6 services, qui m'ont renseigné. C'est surtout celui de l'océanographie (avec carte marine à l'appui) qui m'a le mieux profité. J'ai en mains un tas de document, traitant non seulement du détroit; mais aussi de la nature des terrains environnants des deux côtés, couvrant une pointe de la province de Québec, du Labrador et Terre-Neuve.

Je remercie et je loue, la bonne volonté, de tous ces départements, qui ont fait l'impossible pour me satisfaire. Mais ils ont très peu de français, et je pense bien que cela va prendre encore beaucoup de temps, pour qu'ils soient bilingues.

Après étude de toute cette correspondance, je suis en mesure de dire que la construction d'une chaussée sur le détroit de Belle-Isle, (longueur 9¼) comme celle qui fut érigée il y a 2 ans sur le détroit de Canso, en Nouvelle-Ecosse, (longueur ¾ mille) serait possible si, les trois gouvernements, fédéral, province de Québec et Terre-Neuve, se mettaient ensemble et dépensaient peut-être un milliard.

Cette chaussée réunirait Terre-Neuve, à la terre ferme. Elle s'érigerait dans la partie la plus étroite du détroit, soit entre Pointe d'Amour, au Québec, et Savage-Pt, Terre-Neuve. Tous les matériaux de construction, terre, gravier, roche, sont sur place et la plus grosse dépense serait la main-d'oeuvre, et la machinerie. Et une route No 15, prolongée de Sept-Iles à St-Jean de Terre-Neuve, en passant sur le fameux barrage, une route qui aurait 1,000 milles de longueur, serait un immense progrès.

Pensez, M. le rédacteur, on pourrait partir de Québec vers 4 heures du matin, et en roulant à 70 milles à l'heure, on aurait des chances d'être rendu à St-Jean de Terre-Neuve, vers minuit. N'est-ce pas que ce serait merveilleux.

Quant à l'amélioration de la température, ce barrage ne ferait pas grand'chose, car il ne faut pas se faire d'illusions. Au détroit de Belle-Isle et dans le fleuve St-Laurent, la température est à peu près la même. Les eaux ne sont pas plus froides dans le détroit qu'à l'embouchure de la Rivière Saguenay où, au 14 juillet, on a trouvé une température d'eau de surface de 40 degrés F.

A propos des courants froids de l'océan glacial Arctique, qui passeraient par le détroit, c'est de l'imagination, car il n'y a pas de courant fort à cet endroit. Juste un mouvement de marée d'à peu près 8 milles par jour, un courant de va-et-vient. D'ailleurs, les grosses banquises, ne passent pas par là. Le grand courant marin venant de l'Arctique, chargé d'énormes glaciers passe au nord-est de Terre-Neuve à une vitesse de 4 milles à l'heure, et va rejoindre le grand courant tiède du Gulf Stream, à l'est des grands bancs.

J'ai déjà lu qu'au début du siècle, un capitaine avait aperçu une grosse banquise près de l'Ile d'Anticosti, dans le golfe St-Laurent. Si ce monsieur n'a pas rêvé, ce glacier est entré par le détroit de Cabot très profond. Mais je me demande comment il aurait échappé au Gulf Stream qui les entraîne vers l'Europe, toujours à 4 milles à l'heure.

Vous pensez bien, M. le rédacteur, que je ne puis traiter un tel sujet en si peu de mots. Cela prendrait un volume et combien intéressant. Mais tout ce dont je suis certain, c'est, qu'une chaussée sur le détroit de Belle-Isle en terre et en pierre, changerait toute l'économie de ce coin car avec une route, et même un chemin de fer, passant sur cette chaussée, Terre-Neuve ne serait plus isolée, et cette province se développerait très vite avec de telles améliorations.

Veuillez, M. le rédacteur, accepter tous mes remerciements pour l'usage de nos bonnes colonies.

René Savard,
Pointe-aux-Bouleaux,
comté de Charlevoix.

No 1872

Education - Orientation

L'AVIATION

Un correspondant m'écrit :

Je suis un étudiant de 11e année et j'aimerais poursuivre mes études jusqu'en 12e année et ensuite me diriger vers l'aviation. J'aimerais savoir le nom de quelques écoles où je pourrais faire ma 12e année sciences-lettres dans la ville de Québec, si possible. J'aimerais aussi avoir quelques précisions utiles pour me dire quoi faire pour entrer dans l'aviation (âge, degré scolaire, conditions requises).

B. G. (Ste-Hénédine)

Je n'ai pas sous la main la liste des institutions de la ville de Québec qui offrent le cours de 12e année sciences-lettres; c'est pourquoi, je suggère à ce correspondant d'écrire au Directeur des études (section du secondaire), à la Commission des Ecoles catholiques de Québec, 1460, Chemin Ste-Foy, Québec pour avoir la liste de ces écoles et surtout pour connaître les possibilités, pour un adolescent de l'extérieur, d'être admis à suivre les cours dans l'une de ces écoles. J'imagine que l'Ecole Joseph-François Perreault, rue St-Jean doit offrir ce cours.

Je me permets ici une remarque importante : mon correspondant ne parle que de 12e sciences-lettres et il désire s'orienter vers l'aviation ? Ne fait-il pas une erreur en persistant dans le secteur sciences-lettres ? ne serait-il pas préférable d'opter pour le cours sciences-mathématiques ? j'en suis bien persuadé . . .

Il reste l'orientation vers l'AVIATION : j'imagine que la décision la plus sage pour ce correspondant, c'est d'écrire au Directeur des études du Collège militaire royal de Saint-Jean, Saint-Jean, Québec, pour en obtenir le prospectus et s'assurer qu'il pourra, au terme de sa 12e année scientifique, être admis au Collège militaire de Saint-Jean. J'emprunte à un feuillet publicitaire les précisions suivantes qui pourront sans doute être utiles à plus d'un lecteur :

"Le programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières a pour but de fournir aux forces armées du Canada des officiers de haut calibre. C'est en vertu de ce programme que la Marine, l'Armée et l'Aviation procurent à un certain nombre de jeunes gens l'occasion de recevoir une excellente formation d'officier et de devenir plus tard des chefs dans le service de leur choix.

Ce programme offre des avantages vraiment exceptionnels: excellente formation de chef, études secondaires ou universitaires aux frais de l'Etat, carrière avantageuse en qualité d'officier dans l'une des trois armes)

Les candidats sont enrôlés en qualité de cadets-officiers dans les forces régulières de l'arme de leur choix : Marine, Armée, Aviation. Ceux qui possèdent leur immatriculation senior (12e scientifique) peuvent être acceptés au Collège militaire royal de St-Jean en première année du cours d'étude; on accepte également les diplômés de la 4e année du cours technique ou ceux qui ont terminé la classe de Rhétorique du cours latin-sciences".

N. B. — Adressez vos questions au :
COURRIER EDUCATION-ORIENTATION,
L'ACTION CATHOLIQUE, Québec 2.

Louis-Philippe AUDET

Dimanche, le 11 février : la fête des malades

Une nouvelle fois, dimanche prochain, le 11 février, reviendra la "fête des malades". Tradition établie il y a déjà exactement dix ans, en 1952, par le regretté Père Marie-Vincent Masson, O.P.; et que, pour le plus grand bien de nos malades, de nos alités, de nos vieillards, l'Association de la Croix de Lorraine a prise à son compte. De fait, par divers moyens, l'Association s'emploie activement à rappeler l'initiative du P. Masson, à en signaler la haute portée chrétienne et humanitaire et à formuler sur le sujet d'excellentes suggestions.

Nos malades, nos reclus, nos personnes d'âge sont en butte à la dure épreuve de l'inactivité, de l'isolement. Ils ont besoin de réconfort, d'encouragement, de sympathie. Pour eux, quoi de plus agréable, sur le plan matériel, que de savoir que quelqu'un compatit à leurs souffrances, pense à eux, se soucie de les visiter ?

La santé est l'un de ces biens que l'on n'apprécie pleinement que le jour même où on l'a perdue. Dans leurs épreuves, leurs privations, leur retraite, malades et vieillards sont doublement sensibles à toutes les attentions que l'on a à leur égard. Ils apprécient, pour ainsi dire, au centuple, le moindre geste de sympathie, de soutien. Celui ou celle qui, en santé, peut aller et venir, est certes en mesure de leur prodiguer, en un sens, bien des richesses, de leur faire grand plaisir.

A l'approche et à l'occasion de cette nouvelle et annuelle "fête des malades", rappelons-nous bien nos devoirs de solidarité chrétienne avec ceux et celles qui souffrent. Prenons la résolution de nous tenir souvent près d'eux, de les visiter, de les réconforter. Face à la souffrance, à l'ennui, comme sont bienfaisants visites, cadeaux, lettres, appels téléphoniques, etc.

Surtout et avant tout, en chrétiens que nous sommes, n'allons jamais oublier la prière pour le soutien, la consolation, le rétablissement de ceux et de celles qui sont aux prises avec la souffrance. C'est encore là le meilleur et plus puissant moyen de leur vouloir du bien.

Odilon ARTEAU

CARNET

D'UN CATHOLIQUE DEMOCRATE

● *écrit spécialement pour l'Action Catholique*

LES TAXIS A LA GARE

Depuis toujours l'étranger qui nous arrive par train à la Gare du Palais, ou le Québecois qui rentre dans sa ville se plaint ou peut se plaindre du service du taxi au débarcadère.

Que l'on nous comprenne bien : quand cent ou deux cents passagers arrivent simultanément à la gare et réclament un taxi, des délais inévitables s'ensuivent. Cela, tout individu intelligent le comprend et est prêt à se conformer à la situation.

Mais il n'y a à la gare aucun ordre de préséance.

Si une femme arrive avec enfants et bagages, elle ne peut jouer à cache-cache avec chaque taxi qui s'amène tantôt à un bout du quai, tantôt à l'autre.

Le préposé aux passagers attendant taxi se démène, s'agite, en bref fait ce qu'il peut. Le résultat ? C'est l'individu seul, sa serviette sous le bras, qui est servi le premier ou quasi.

Le remède ? Que l'on érige donc une barrière, avec câble, et chaque passager descendant du train, prendra son tour à la file indienne. Et attendre son tour, comme pour l'autobus, ou comme au guichet du théâtre ou du cinéma, voilà qui fera disparaître cette foire d'empoigne qui résulte de l'entrée d'un train à la Gare du Palais à Québec.

Il y a vingt-cinq ans que ce système barbare prévaut. Y aura-t-il un remède un jour ? Et un changement établissant l'ordre et la préséance à celui qui arrive le premier donnerait à Québec figure de ville ordonnée . . . où dès l'arrivée, chacun sera conquis par le charme de la capitale.

SUR GOA ET LA LIBERTE

Léon de Poncins a écrit un jour un volume intitulé "Tempête sur le monde".

La tempête, sans relâche, est sur le monde. Tantôt c'est l'Indo-Chine, l'Egypte et Suez, Cuba, le Laos, le Congo, etc. Il y a quelques jours, Goa prenait la manchette.

Goa était considéré partie intégrante du Portugal, selon une définition juridique portugaise. C'était, hélas, une enclave de l'Inde.

Le Portugal de Salazar tenait à cette province, beaucoup plus pour des raisons de prestige, de sentiment, pour des motifs d'ordre historique, que pour des avantages matériels. La population y semblait heureuse, évoluée, et dans un état excellent de santé morale et physique.

Mais la tempête qui rugit actuellement sur le monde, le vent de révolution ou de liberté qui souffle sur les peuples que l'on dit en tutelle, voilà des facteurs qui rendaient impossible le maintien du statu quo pour Goa.

Je pense bien qu'au pays de saint François-Xavier, la population était heureuse. Heureuse, pour une population, cela ne suffit plus pour assurer la paix politique quand tant de pression s'exercent par des propagandistes souvent inspirés pas Moscou. On a tôt fait de créer la conception que la liberté totale vaut mieux que tout. Et Goa est enfin rattaché à l'Inde. Demain, sera-ce le Cachemire ou le Pakistan ?

Nous avons noté, dans ce carnet, il y a quelque temps, que le régime de Salazar marquait de l'usure. L'incident du Santa Maria ne fut qu'une infecte propagande, qui s'est terminée en quenouille. On aura remarqué que le soulèvement de Béga, au Portugal, vite maté, était quasi synchronisé avec l'attaque contre Goa.

Le cardinal Garcias de l'Inde s'est réjoui de l'entrée de Goa dans la république indienne. Il a déclaré, selon des rapports d'agences, que l'Eglise catholique ne souffrirait pas de cette évolution. Et nous croyons qu'il a raison. Il existe cependant telle chose qu'une indépendance prématurée. On l'a vu au Cnogo ou ailleurs. Il est facile de soulever les passions et les préjugés et de faire naître des appétences impossibles à rassasier . . .

Or donc, la population de Goa sera-t-elle plus heureuse ? Ce n'est pas médire de l'Inde que d'écrire que le niveau de vie est très bas en plusieurs de ses provinces.

Le Portugal traverse une crise. Tout sera prétexte pour abattre un régime fort, qui est dirigé splendidement par Salazar depuis trente ans. Salazar a sorti son pays du chaos, a rétabli ses finances et lancé son pays sur la voie d'une rénovation économique certaine mais très lente. Une génération et demie ne sait que par ouï-dire ce que fut la situation au Portugal au temps des coups d'Etat, des juntes militaires, avec, en fond de scène, une maçonnerie arrogante, anticléricale et profiteuse.

Salazar prétend que le régime qu'il a instauré durera après lui. Espérons-le. Est-il possible, en ce pays pauvre, fier, de rétablir une démocratie qui donnerait plus de liberté à la population ? Il se peut. Mais nous redoutons que l'avenir soit sombre pour le Portugal.

Puisse la population ne pas être déçue par son destin futur et puisse le Portugal de Salazar s'adapter, dans l'ordre, à des réformes de structure réclamées de l'intérieur, mais souvent avivées par des éléments subversifs de l'extérieur.

L'attrait de l'inconnu est grand pour les populations comme pour les individus. Il est maints exemples de ce fait depuis vingt ans. Le cri de la liberté a engendré bien des servitudes en maints pays et à toutes les époques de l'histoire. Il faut cependant continuer de croire en la liberté, comme à un idéal, en la démocratie malgré ses grandes et fréquentes insuffisances.

L'HABITATION

Un journal de France (La Croix) écrit : "Dans la distribution des crédits de primes à la construction destinée aux logements économiques et familiaux, la nouvelle loi de finances donne une priorité aux demandeurs qui prendront l'engagement pour eux-mêmes ou pour leurs souscripteurs ou acquéreurs, que chaque logement sera utilisé par son propriétaire ou par ses ascendants ou descendants, à titre d'habitation principale".

Le mot "principale" prend ici toute sa signification dans le domaine des primes à la construction. La loi française précise le concept de l'assistance de l'Etat pour des immeubles locatifs ou pour une habitation dont l'acquéreur sera l'occupant.

C'est là également une caractéristique de la loi provinciale québecoise de l'habitation, qui demeure malgré le changement de gouvernement. Et c'est heureux qu'il en soit ainsi. Tout doit être mis en oeuvre, dans les villes, les villages et même les campagnes, pour que l'habitat reflète que nous sommes une population chrétienne soucieuse de la famille.

Les pays qui n'ont pas pu ou pas su s'occuper de l'habitation familiale ont assisté à la multiplication des taudis, à l'entassement des familles, à la diminution des naissances; en bref, la moralité y a perdu. La santé aussi en a souffert et, en définitive, c'est l'Etat qui a dû payer et qui paie encore les frais de l'assistance sociale.

Ces frais auraient pu être comprimés dans une certaine mesure par un habitat sain fourni avant que la démoralisation ne surgit.

Prévoir l'habitation familiale à coût modique constitue pour l'Etat un placement moral, économique et, chez nous, à forte incidente nationale.

Rodolphe Laplante

Pour le cocktail



● Une robe d'organza noir, glamourisée d'amusante manière par une bordure fébrile, évoquant le poil de singe. Bien des femmes souriront à cette audace que ne craint pas signer le grand couturier romain, Biagiotti. (U.P.)

La contagion de la "CROCOMANIE"

PARIS, (P.C.) — En France, il semble que tout le monde contracte la "crocomanie": c'est contagieux, mais ce n'est pas une maladie.

Les femmes surtout en sont atteintes.

Bien que la "crocomanie" n'ait pas de sens étymologique défini par l'Académie Française, on peut dire qu'elle signifie la toquade du crocodile ou plutôt des produits de ce reptile. Toutefois, les objets fabriqués en véritables peaux de crocodiles ne se trouvent à Paris que dans une proportion de vingt pour cent; le reste, c'est du trompe-l'oeil, mais fort à la page et moins coûteux.

"Pour produire un véritable alligator, cela ne demande pas de génie; une maman alligator peut très bien s'en charger", explique la modéliste Andrée Dunoyer. "Tandis que pour créer un alligator synthétique d'un bleu soyeux, ou un crocodile pourpre très élaboré, cela requiert de l'imagination, de la finesse, de la culture.

L'objet véritable s'estompe en comparaison d'un fac-similé aussi amusant et fantaisiste; les créateurs de modes doivent en arriver à surpasser la nature".

L'élégante Andrée Dunoyer déclare qu'un sac à main ou des souliers en véritable alligator donnent à la femme une apparence plus sévère, bien que, par ailleurs, un chapeau ou garniture de chapeau en "croco" authentique fait "très gai".

La jeune fille qui peut s'offrir une jaquette ou un imperméable en alligator authentique se donne une allure de grande aisance, sans pour autant paraître plus âgée.

"Toutefois, le crocodile synthétique est encore plus versatile", de dire la jolie Parisienne. "Ce matériel garde son élasticité et peut servir à la confection de pantalons ou d'un manteau du soir en satin "croco", ou encore une étole de chiffon crocodile".

La "crocomanie" semble vouloir remplacer l'engouement marqué par les Parisiennes pour la fausse panthère, ou l'imitation de léopard.

Le fameux imperméable en pure soie taffetas imprimée léopard, de chez Dior, qui eut tant de succès durant cinq ans, aurait donc cédé sa place à un manteau de même soie, mais de style crocodile, gris noir et anthracite.

"Laissons donc les crocodiles vivre en paix", suggère Andrée Dunoyer "à moins qu'on puisse en trouver un avec une peau extensible, dans les tons de bleu".

Le bilinguisme sur le plan culturel

MONTREAL, (P.C.). — Personne ne s'étonne de trouver des noms tels que Lavoie, Dupuis, ou Saint-Pierre, sur la liste des abonnées de la Société d'Etudes et de Conférences. Ce qui est surpernant, c'est d'y voir inscrit le nombre de Smith, Brown ou Miller.

Mme Laurent Gelly, présidente de cette association féminine, a déclaré qu'à l'origine le club avait été fondé pour promouvoir le standard culturel, mais qu'à présent, un second but s'ajoute au premier: promouvoir le bilinguisme.

Des personnes de langue anglaises étudiant le français réalisent de plus en plus qu'elles ont intérêt à se joindre à notre groupe", d'ajouter Mme Gelly.

Plusieurs membres de la Société, entre autres Mme Donald Brown qui parle le français couramment, sont d'avis qu'il faut utiliser cette langue dans la conversation de façon régulière, autrement on risque de l'oublier en partie.

La Société, qui compte mille trois cents membres est affiliée à la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal; elle s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leur culture après avoir terminé leurs études.

En plus d'entendre, chaque année, des conférenciers de marque, le groupement se subdivise en 87 cercles féminins qui organisent leurs propres études sur des sujets aussi sérieux que le Moyen-Age ou l'art des Aztèques; chaque membre doit remettre un texte au cours de l'année.

Jusqu'à présent, exception faite du groupement d'Ottawa, la Société d'Etude et de Conférences se limite à la province de Québec.

Jeunesse



Une institutrice bien chapeautée

Calgary — (P.C.) — A Calgary, il y a une institutrice qui change de chapeaux à chaque fois qu'elle donne un cours.

Mme F.-E. Darling, qui enseigne la confection des chapeaux au Centre des Loisirs de cette ville, porte un différent couvre-chef à chacune de ses leçons hebdomadaires, afin de mieux illustrer ses cours à ses élèves.

"Je possède tellement de chapeaux que je ne peux plus les dénombrer", dit-elle. "Mes placards en sont remplis et d'autres sont empilés dans des cartons, au sous-sol. Je ne me rends jamais nu-tête en classe, bien que parfois, j'en aurais bien envie", d'ajouter le professur.

Mme Darling, qui est diplômée dans la confection des chapeaux depuis l'été dernier, du Collège Agricole ontarien de Guelph, prodigue son enseignement d'une part au Centre de Loisirs, et d'autre part, donnant des leçons particulières, dans l'après-midi, aux personnes qui ne peuvent assister aux cours publics de l'hôtel de ville.

DE PLUS ELLE EST COPROPRIETAIRE d'une boutique de chapeaux et occupe ses loisirs à satisfaire sa clientèle privée.

"C'est un travail rémunérateur, à la condition d'aimer son métier. On peut alors créer des chapeaux qui conviennent à toutes les personnalités", explique Mme Darling.

Elle ne suggère pas à ses élèves d'investir des sommes considérables pour se procurer un vaste équipement.

"Certaines étudiantes apportent un intérêt marqué à ces leçons, mais quelques-unes ne viendront que de temps à autre, et dans ce dernier cas, l'équipement complet comporterait une folle dépense", déclare le professeur.

Une cotisation de $4.00 permet aux élèves de suivre 10 leçons. Elles commencent d'abord à travailler sur un canevas, apprenant à créer des formes de chapeaux originales et, graduellement, elles se servent de plumes, tulle, bandelettes de paille et fleurs.

Mme Darling confirme ici un fait, parfois soupçonné par les maris de ces dames, à savoir que le jardin zoologique est un bon terrain de chasse pour les apprenties-modistes. Ces dernières ont déjà trouvé à cet endroit de magnifiques plumes de faisan dont elles ont orné les plus ravissants chapeaux.

Pain soufflé au macaroni

¾ tasse macaroni (morceaux 1")
1 tasse de lait
¼ tasse de beurre
1 cuil. à thé oignon râpé
2 à 3 cuil. à table de piment rouge ou vert haché
1 cuil. à table persil haché
1 cuil. à thé de sel
1 tasse fine chapelure
1 tasse de fromage râpé
4 jaunes d'oeufs bien battus
4 blancs d'oeufs bien battus

Faire cuire le macaroni dans de l'eau salée bouillante, selon les instructions sur l'empaquetage. Rinser à l'eau froide pour séparer les morceaux et bien égoutter. Verser le lait, le beurre, l'oignon, le piment, le persil et le sel dans une casserole et chauffer jusqu'au point d'ébullition. Ajouter la chapelure et le fromage et bien mélanger. Mêler un peu du mélange dans les jaunes d'oeufs bien battus, puis retourner le tout dans le mélange au fromage en remuant. Ajouter le macaroni et enrober dans les blancs d'oeufs battus fermes en repliant dessous puis par-dessus pour bien mélanger mais sans briser les blancs. Verser dans une casserole ronde ou ovale de 6 tasses dont le fond seulement a été graissé. La casserole doit être remplie au moins au deux tiers. Faire cuire à four modéré, à 375° F. pendant environ 1 heure ou jusqu'à ce que le mélange soit bien pris, que le dessus soit brun, et que si vous insérer un couteau au centre il en sorte propre et sans particules collantes. Pour 4 généreuses portions ou 6 portions moyennes.

Pour le diner, servir avec pommes de terre au four, betteraves au beurre et salade aux pommes Waldorf. On peut également le trancher froid et le servir avec une salade légère ou une salade aux légumes tels que betteraves ou céleri.

Pain de veau au fromage

1½ livre de veau haché
¾ tasse de fromage coupé en dés
1 tasse de chapelure ramollie
1 tasse de lait
1/3 tasse de picalilli Heinz
¼ tasse d'oignon haché
2 oeufs, légèrement battus
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre

Faire chauffer le four à 350°F. (modérément chaud). Bien mélanger tous les ingrédients. Tasser le mélange dans un moule à pain graissé (9x5x3). Faire cuire pendant 1½ heure. Verser la graisse et s'en servir comme sauce si on le désire. Démouler le pain. Donne 6 à 8 portions.

Suggestion



● Un lainage anglais a servi à la confection de ce modèle taillé pour votre confort. C'est une création de Frank Gallant.

Ce que peut dire un valentin...

MONTREAL, (P.C.). — Le 14 février, Jour de la Saint-Valentin, ne passera pas inaperçu cette année, si l'on en juge par la quantité incroyable de Valentins, qui jonchent les comptoirs des magasins et boutiques.

Ou y voit des créations les plus spectaculaires.

Les fabrichants de cartes de souhaits, estiment que plus de six cents millions de valentins seront échangés en Amérique du Nord, avant que le soleil ne se couche sur ce jour particulier.

Un grand nombre de ces cartes sont dans le ton humoristique, tant par le dessin que par le texte.

Les personnes nerveuses feront bien d'être sur leur garde, avant d'ouvrir l'enveloppe, afin de ne pas sursauter. En effet, une quantité de ces cartes sont pourvues de petits déclics mécaniques et autres surprises du genre.

Toutefois, un très grand nombre de Valentins, sont exécutés dans le style romantique et demeurent strictement dans le style sentimental avec leur message d'amour ardent ou d'affection sincère; certaines de ces cartes sont assez jolies pour être encadrées.

Pour les personnes qui veulent offrir quelque chose de plus élaboré, on trouve des emballages de fantaisie, contenant notamment un médaillon en or, avec chaine, une broche ou encore du parfum.

La dimension de ces cartes et empaquetages, constitue un autre facteur important, dans cet envoi de messages sentimentaux "coeur à coeur".

Des enfants sans père

Il n'est sûrement pas d'amour plus instinctif que l'amour maternel. On peut donc s'imaginer facilement l'angoisse qui accueille la mère célibataire. Doit-elle, peut-elle, garder son enfant ?

Notre société étant ce qu'elle est — puritaine, ayant l'ostracisme aussi facile que l'indifférence — rares sont les jeunes filles qui auront assez de force de caractère pour l'affronter, leur bébé "illégitime" sur le bras.

Des femmes-enfants se trouvent tout à coup en marge de la société, avec des bébés qui n'ont pas demandé à naître et qui risquent eux aussi d'être rejetés de la communauté.

Dans son numéro de février, Châtelaine-La Revue Moderne aborde franchement le problème.

Elle nous apprend que dans le Québec, l'aide à la fille-mère est désormais organisée de façon plus humaine et plus rationnelle. Un travail immense reste à faire mais les jalons sont posés. Le mérite en revient au service social des Soeurs de la Miséricorde qui ont jeté, en 1945, les bases d'un système vraiment scientifique d'aide à la mère célibataire. Dix années de recherches et de tentatives qui ont abouti à la fondation d'une série de "homes" répondant chacun aux besoins de différents groupes de mères célibataires. C'est une formule moderne basée sur la décentralisation et sur la sélection.

Ragoût trop salé

La meilleure méthode de remédier à ce léger accident est d'ajouter des pommes de terre et un peu d'eau. On peut aussi mettre un morceau de sucre dont la saveur atténuera l'excès de sel.

Glaçage à la cassonade



(Pour un gâteau à 2 étages de 8" x 9" ou un gâteau de 13" x 9")

1½ tasse de cassonade
⅛ de c. à thé de sauce tartare
½ c. à thé de sel
1/3 de tasse d'eau
2 blancs d'oeufs
1 c. à thé de vanille

Mélangez la cassonade, la sauce tartare, le sel, l'eau et les blancs d'oeufs dans un bain-marie. Agitez durant environ 7 minutes au-dessus de l'eau bouillante, utilisant un malaxeur électrique ou manuel à mouvement rotatif. Retirez lorsque le glaçage a suffisamment de consistance. Ajoutez-y de la vanille et mélangez bien.

Suggestions pour la journée

Agrémentez votre vie cet hiver en passant un week-end en dehors de votre cadre habituel.

Comment faire ?

C'est facile. Si vous habitez la ville, prenez la route de la campagne et vice versa, ce qui est tout aussi agréable.

Si vous habitez une grande ville, dirigez-vous vers la montagne. Les membres énergiques de votre famille peuvent faire du ski, du patin ou encore des excursions à pied. Si vous désirez tout simplement vous détendre, vous pouvez visiter un endroit en voiture sans vous fatiguer ou encore vous asseoir au coin du feu dans une auberge accueillante.

Vous êtes-vous déjà promenée en carriole tirée par des chevaux ? Avez-vous déjà mangé ces délicieuses omelettes au rhum après avoir passé la journée au grand air ?

Si vous vous rendez à la ville, vous avez le choix entre le théâtre, les concerts, les sports ou encore, les restaurants réputés. Vos enfants aimeront accroitre leurs connaissances (pas trop à la fois) en visitant les musées, les galeries d'art ou les jardins zoologiques.

Vous apprendrez en même temps qu'eux comment l'on fabrique un produit, cuit le pain ou imprime un journal. (Il arrive que certains établissements ne sont pas ouverts durant le week-end, aussi faites en sorte d'organiser vos visites d'avance). Vous feriez bien de consulter les professeurs de vos enfants qui peuvent sans doute vous faire des suggestions en rapport avec les études de vos enfants.

Vous pouvez changer de décor en un tour de clé. Alors . . .

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE
Conseillère De Voyage



Petite robe



9365
2-8

Marian Martin

D'un genre nouveau, remarquez cette jolie robe ample que vous confectionnerez pour vos petites filles.

Le patron 9365 se vend grandeurs : 2, 4, 6, 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

LE SAMEDI, 10 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez enclin à prendre les bouchées doubles. Dans votre intérêt et celui de vos proches, ralentissez votre temps.

21 avril au 22 mai (Taureau) — Influences diverses émanant de plusieurs directions à la fois. Distinguez l'essentiel de l'accessoire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre simplicité est sans doute à la base de vos succès sociaux et servira d'inspiration à quelques snobs.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous surmenez pas ! Un mois propice à tous les genres d'activité. Une journée favorable à votre vie sentimentale.

24 juillet au 23 août (Lion) — Eliminez les gestes et les paroles inutiles et donnez le meilleur de votre énergie à vos occupations les plus importantes.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous aimerez la nature des obstacles qui se dresseront sur votre route, aujourd'hui. Influences planétaires mixtes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — la planète Vénus est dans une position qui influencera les natifs de ce signe à mettre leur personnalité en valeur.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'attendez pas jusqu'à la toute dernière minute pour vous acquitter d'une obligation qui vous pèse sur les épaules . . . et sur le coeur.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La tension nerveuse n'est bonne pour personne, pensez-y sérieusement, et supprimez ce qui la favorise, de votre programme.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous êtes bien préparé pour faire face aux impondérables qui se présenteront aujourd'hui. Des changements en perspective.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous y gagnerez à ne pas aller trop vite en affaires. Prenez le temps qu'il faut pour bien faire ce que vous avez à faire.

20 février au 20 mars (Poissons) — De nombreux éléments de surprise assaisonneront la journée. Vous pourriez difficilement faire mieux que ce que vous ferez.

SI VOUS ETES NE UN 10 FEVRIER

Vous avez de nombreux talents à exploiter. Ne compliquez pas votre existence à plaisir en endossant des problèmes dont vous pouvez vous dispenser. Précision, ponctualité et savoir-faire sont trois précieuses qualités que vous cultiverez habilement. Un critique littéraire et un dramaturge ont vu le jour à pareille date.

ANTIDOULEUR
MAUX DE TÊTE
DE DENTS
RHUMES
MALAISES FIÉVREUX
LA GRIPPE
Calmes sûrement avec
ANTALGINE

UN SERVICE DE VAISSELLE
ou autres articles tels que
VERRERIE ● ARGENTERIE ● BIBELOTS
PORCELAINE
USTENSILES DE CUISINE
s'achètent chez
82, RUE ST-PAUL QUEBEC
RENAUD & CIE
476, LAFONTAINE RIV.-DU-LOUP

52-1F
Penmans
POUR LA ST-VALENTIN
Il aime les Chaussettes Penmans parce que ce sont des chaussettes de haute qualité qui offrent de nombreuses caractéristiques de confort. Motifs unis ou fantaisie, dans les coloris les plus récents.

Ne négligez pas le glissement des
FAUSSES DENTS
Vos fausses dents tombent-elles, glissent-elles ou oscillent-elles quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez ? Ne vous laissez pas ennuyer ou embarrasser par ces inconvénients. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) saupoudrée sur vos dentiers, garde vos dents plus fermement en place, vous assure une sensation de sécurité et un grand confort. Aucune sensation ou goût gommeux et pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe



MOUILLE-T-IL SON LIT?
AGE : 4 à 40 Copyright 1960
280,000 enfants et adultes ont déjà été guéris par la méthode Enurtone, reconnue par de nombreuses Autorités Médicales comme la seule solution à ce problème. Aucun médicament : seulement un simple exercice technique !
METHODE EXPLIQUEE DANS LE JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION MEDICALE AMERICAINE
ENURTONE CO. LTD, 771, MONK, app. 2, Québec — TEL.: 683 3050
AC-8-2-62
NOM .....
ADRESSE ..... AGE .....
VILLE ..... TEL.: .....

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	7605	43½	41½	43½
Acad Atl	195	13¾	13¼	13¾
Acad Atl A	70	24	24	24
Acad Atl pr	50	105	104	105
Agnew S	100	16	16	16
Alta Dist	1590	265	260	260
Alta Dis vt	3200	195	185	190
Alt Dis w	1400	125	115	115
Alta Gas	3382	36½	36¼	36½
Alta Gas pr	13	109¼	109¼	109¼
Alta Gas W	479	15¼	15¼	15¼
Alta Nat	60	19¾	19¾	19¾
Alg Cen	300	22¼	21½	22¼
Alg C pr	105	66	66	66
Alg Cen w	25	800	800	800
Algoma	2507	51½	50¼	50⅝
Alumini	2868	28½	28¼	28½
Alum 2 pr	100	49	48⅝	48⅞
Ang Pip pr	25	54⅞	54⅝	54⅞
Anthes A	100	50	49½	50
Argus	440	46	45¼	45½
Argus 250 pr	55	51	51	51
Arg 260 pr	28	53¼	53¼	53½
Ashdown B	100	9½	9½	9½
Atlan Acc	50	24	24	24
Atlas Steel	1315	30¼	30	30½
Auto El	100	5⅛	5⅛	5⅛
Auto Fab B	300	275	250	275
Bank Mont	900	71¼	71	71
Bank N S	690	78¼	78¼	78¼
Bath P	5	17⅝	17⅝	17⅝
Bath P A	100	53¼	53¼	53¼
Beatty	28	6¼	6¼	6¼
Beav Lum	25	30⅜	30⅜	30⅜
Bell Phone	3398	57⅜	57⅜	57⅜
Biltmore pr	300	15	15	15
Bowater pr	200	51⅜	51⅜	51⅜
Bowater	125	6⅞	6¾	6⅞
Brazil	5168	335	325	330
Br Tnk	220	6⅝	6⅜	6⅜
Bright	100	75	75	75
B A Oil	4799	36¼	36	36¼
B C Forest	4149	13½	12⅜	13½
B C Pack B	25	16	16	16
B C Pow	15601	16¼	15⅞	16
B C Phone	625	55⅛	54	54½
B C Sugar	15	26½	26½	26½
B C Sug pr	300	20¼	20¼	20¼
Bruck A	25	13⅛	13¼	13⅛
Build Prod	100	34	34	34
Bullochs A	60	6¼	6¼	6¼
Bullochs B	20	5½	5½	5½
Burlington	2296	19⅜	19	19¼
Burns	825	10¼	10	10
Cal Pow	2100	25⅜	25	25⅛
Can Cem	575	30⅜	30¼	30⅜
C I Fndry	30	22½	22½	22½
Can Malt	35	75½	75½	75½
C Pack A	125	53	53	53
C Pack B	175	54	54	54
Can Perm	380	80	79	80
C S L	50	61	61	61
Cdn Bake	100	5½	5¼	5½
Cdn Brew	1205	59	58¼	59
C Bal A w	320	330	325	325
Cdn Can A	235	14½	14½	14½
Cdn Celan	875	34½	34	24½
C Cel 175	325	36⅝	36⅛	36½
C Chem	600	6½	6¼	6½
C Chem w	1950	235	230	230
C Collieries	150	5⅞	5⅞	5⅞
C Colll pr	100	85	85	85
C Curt w	4450	135	130	135
C Dredge	337	12⅜	12⅜	12⅜
C Frbks A	700	10¼	10¼	10¼
C F Prod	17	6	6	6
C Gas In pr	580	8⅜	8	8
C Gas In w	2500	425	400	410
C G E	40	40	40	40
C G E pr	85	39⅞	39⅞	39⅞
C Husky	23948	8¼	7⅞	8
C Husky w	3050	320	300	310
C Hydro	150	14⅜	14⅜	14⅜
C Imp B C	691	68¼	68¼	68¼
C Ind Gas	1320	9⅜	9⅛	9⅜
C I L	340	14⅜	14¼	14⅜
C Marc	100	5¼	5¼	5¼
Cdn Oil	1752	31⅛	31¼	31⅛
C P R	4128	26⅜	26⅜	26⅜
Cdn Pet pr	1242	13¼	12⅞	13⅛
Cdn Tire	30	49	49	49
C Tire A	425	39	38⅝	38⅝
C W N Gas	125	16½	16⅜	16½
C Westng	55	34½	34½	34½
Cockshutt	104	15½	15⅜	15½
Col Cell	2500	395	390	390
Comb Ent	205	14⅜	14⅜	14⅜
Con Baks	200	9¾	9½	9½
Con Bldg	1135	14⅛	14	14
Con Bldg pr	750	8½	8½	8½
Con	20	680	675	675
Con M S	1830	23⅜	23¼	23¼
Con Gas	3360	21⅛	20⅝	21
Con Gas B	240	108	107½	107½
Corby vt	100	18½	18½	18½
Corby B	5	18.	18	18
Coronation	550	9½	9⅛	9½
Cosmos	50	12½	12½	12½
Crush Int	100	8¼	8¼	8¼
Dist Seag	3330	49	48⅝	48⅞
D Bridge	7485	26¾	24⅞	26⅜
Dom Elect	3225	10	9¾	9¾
Dom El wts	1425	600	560	575
D Fndry	400	62¼	62½	62¾
D Fndry pr	10	101¼	101¼	101¼
D Magnes	285	10¾	10¾	10¾
D Scot pr	25	50	50	50
Dosco	105	10¾	10½	10⅝
Dom Stores	2735	13⅜	13⅛	13¼
Dom Tar	4870	19½	19⅜	19½
Dom Text	2965	17	16⅞	17
Du Pont	423	30¾	29⅞	29⅞
Eddy Match	20	32	32	32
Eddy	230	21⅝	21½	21½
Emco	240	12½	11	12½
Exquisite	100	10⅝	10⅝	10⅝
Exquisite pr	500	13½	13⅛	13¼
Fam Play	255	16¼	16¼	16¼
Fanny F	175	28	28	28
Fed Farms	410	5¾	5⅝	5¾
Fleet Mfg	1400	91	90	90
Fleetwood	130	22¼	22¼	22¼
Ford Cda	365	156	155	156
Fndtn	50	11⅛	11⅛	11½
Fraser	200	27	26⅞	27
Fr Pete pr	100	390	390	390
Gatineau	740	35½	35⅜	35⅝
Gat 5 pc pr	10	102¼	102¼	102¼
Gen Bake	350	11⅛	11⅛	11⅜
G M C	50	59½	59½	59½
G P Drill	75	60	60	60
G S Wares	25	10⅜	10⅜	10⅜
G S W pr	25	90	90	90
Goodyear	5	150	150	150
Goodyear pr	25	46½	46½	46½
G L Paper	1397	17¾	17¼	17⅜
G L Power	375	18⅜	18⅜	18⅜
G L Pow w	175	790	780	780
Un Gas	1600	9½	9¼	9½
G N G 280 pr	50	49	49	49
G N Gas w	2525	260	245	260
G N Gas B w	1360	310	295	310
Great West	100	100	100	100
Gr Wpg vt	170	16	16	16
Gr Wpg vt	884	15⅜	15⅜	15⅜
Greening ind	25	415	415	415
Greyhnd	355	18	17⅜	17⅜
Guar Tr	30	56	56	56
Hardee	1110	11	10⅞	11
Hard Carp	585	18⅜	18⅜	18⅜
Hendshot pr	10	104	104	104
H Dauch	125	53	53	53
Hi Tower	115	16	16	16
Holt Ren	100	16	16	16
Horne Pf	1940	370	360	365
Hur Erie	855	57	57	57
Imp Oil	2529	50⅝	50½	50⅝
Imp Tob	1843	16¼	16¼	16¼
Ind Accep	955	33¼	32⅜	33¼
I Ac 225 pr	50	48½	48½	48½
I Ac 275 pr	10	55½	55½	55½
Ind Min	100	400	400	400
Inglis	550	6	5¾	5¾
Inland C pr	100	16¾	16¾	16¾
Inland Gas	1000	6¾	6¼	6¼
Inland G W	200	185	180	185
I Bronze pr	100	27¼	27¼	27¼
Int Nickel	2961	82⅝	82	82⅜
Int Util	1120	45¼	45	45¼
Int Util pr	340	49¾	49¾	49¾
I M C	2880	58¼	57½	57⅝
Inter P L	2510	82¼	82¼	82¼
Inv Syn A	280	62	61¾	61¾
Jamaica P S	10	21	21	21
Jefferson	2000	9¼	9¼	9¼
Jeff B w	2600	480	480	480
Jockey C	2625	360	355	360
Jock C B pr	100	11	11	11
Jock wts	3600	105	100	100
Kelly Da	500	6¼	6¼	6¼
Kelly wts	175	300	295	300
Labatt	1791	15⅝	15⅛	15⅛
Lafarge	100	7	7	7
Lafarge A	400	7¼	7¼	7¼
Lafarge w	130	180	180	180
Lakeland	450	265	265	265
L Ont Cem	4200	420	410	420
L Ont Cem pr	50	14	14	14
Lambtn L	30	33⅜	33⅜	33⅜
Laura Sec	842	18	17⅜	18
Lau Fin A	1080	23	22½	22⅝
Lau F 200	156	51	50⅜	51
Levy	1225	11⅜	11	11⅜
Levy pr	100	22½	22½	22½
Lob Co A	225	9⅝	9⅝	9⅝
Lob Co A w	2350	360	350	360
Lob Co B	1200	9⅜	9⅛	9⅜
Lob Co pr	125	50⅝	50	50⅝
Lob G I pr	15	31¼	31¼	31¼
Lob G B pr	185	32¼	32	32
Loeb M	1470	23⅜	23⅜	23½
Int Helium	9755	520	500	515
M B and P R	13350	18⅝	18½	18½
M Leaf Mill	25	15⅝	15⅝	15⅝
Mass F	5398	13¼	13¼	13¼
Mass F pr	45	109¼	109½	109½
Mass F 5½	75	111½	111	111⅜
Maxwell	100	170	170	170
Met Stores	626	9½	9¼	9¼
Mex L P	120	11⅝	11⅝	11⅝
Mid West	3300	190	180	185
Milt Brick	600	275	270	270
M Cont A	140	9¼	9¼	9¼
Molson A	601	30	29⅝	29⅝
Molson B	241	30	29⅝	30
Molson pr	71	41⅜	41⅜	41⅜
Mon Foods	1505	12⅜	12⅜	12⅜
Mont Loco	70	14½	14⅜	14½
Mont Trst	75	79	79	79
Moore	3116	55⅜	55¼	55⅜
Nat Drug	975	19½	19	19
N St Car	215	20¼	20⅛	20¼
Nat Trust	25	98	98	98
Noranda	1460	61	60⅝	60⅞
N O N Gas	830	21¼	21¼	21¼
Nor Phone	830	21¼	21¼	21¼
N Phone w	300	655	650	650
Ont Loan	100	37¼	37¼	37¼

MONTREAL

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4530	43⅜	41½	43⅜
Algoma	500	51	50½	51
Alumini	3675	28½	28¼	28¼
Alum 2 pr	95	49	49	49
Ang T 4½ p	25	45	45	45
Arg 250 p	55	50½	50½	50½
Arg 260 pr	25	53¼	53¼	53¼
Asbestos	2820	34⅝	34	34½
Atlas Steel	690	30¼	30	30
Bail S 5¾ pr	700	26	25½	25½
Bank Mont	200	71	71	71
Bank NS	25	78	78	78
Banq CN	525	79	78½	78½
Banq PC	365	51	50¼	51
BPC	2023	695	665	690
Bath P	100	18⅛	18⅛	18⅛
Bell Phone	1510	57⅜	57⅜	57⅝
Bowater	5	6¾	6¾	6¾
Brazil	1515	340	325	330
BA Oil	760	36	36	36
BC Forest	535	13	13	13
BC Pow	4005	16⅛	16	16
BC Phone	886	54¼	54¼	54¼
Brockvl pr	100	8⅞	8⅞	8⅞
Bulolo	100	790	790	790
Cal Pow	325	25⅜	25⅜	25⅜
Can Cem	951	30¾	30¼	30⅜
Can Cem pr	145	29	29	29
C Dom Sug	125	25¾	25⅝	25¾
CI Fndry	45	22⅜	22¾	22¾
Cdn Brew	698	58⅞	58½	58⅞
C Br Alum	25	10½	10½	13½
Cdn Can A	200	14½	14½	14½
Cdn Celan	625	34½	34½	34½
C Chem	50	6½	6½	6½
C Frbks A	100	10	10	10
C Husky	4300	8¼	7⅜	8
C Imp Bk C	315	68¼	68¼	68¼
CIL	775	14⅝	14½	14½
CI Pow	400	13½	13⅜	13½
CI Pow pr	565	38½	38¼	38½
Cdn Oil	332	31½	31½	31½
CPR	1236	26¾	26⅜	26¾
Cdn Pet pr	2845	13¼	12¾	13
C vickers	5	22½	22½	22½
Cockshutt	250	15⅝	15½	15⅝
Corhlin	100	45	450	450
Comb Ent	235	14¾	14¾	14¾
Con MS	1581	23½	23¼	23¼
C Glass	110	27½	27½	27½
Coronation	5	9¾	9⅝	9¾
Cr zell A	25	22⅝	22⅝	22⅝
Dist Seag	1700	48¾	48⅝	48¾
Dom Pete	1300	13⅝	13½	13½
D Bridge	7925	26⅞	26¾	26¾
D Corset	100	18½	18½	18½
D Fndry	75	62¼	62½	62½
D Steel	300	10⅞	10⅞	10⅞
D Stores	1500	13¼	13¼	13¼
Dom Tar	2160	19½	19⅜	19½
Dom Text	1105	17⅛	16⅞	17⅛
Donohue	615	24½	24½	24½
Du Pont	525	30¼	29⅞	29⅞
Eddy M	25	32	32	32
Eddy p	100	21½	21½	21½
Electrolux	320	54¾	54½	54¾
Fleetwood	335	22⅜	22½	22¾
Fndtn	220	11¾	11¾	11½
Fraser	4780	27	26¾	27
Fr Pete pr	100	400	400	400
Frosst A	1175	20	20	20
Gatineau	225	35½	35¼	35¼
Gat 5 pr	60	102¼	102¼	102¼
G Dynam	30	37½	37½	37½
GL Paper	525	17¾	17¼	17⅜
Handy A wt	25	13½	13½	13⅝
Holt Ren	50	16	16	16
Home A	525	15⅜	15⅛	15⅛
Home B	1950	14½	14¼	14½
Horne Pf	100	370	370	370
Hud Bay Co	100	12⅜	12⅜	12⅜
Hud Bay	610	55¼	55	55¼
Imp Oil	2696	50¼	50⅛	50⅛
Imp Tob	60	16¼	16¼	16¼
Ind Accep	950	33¾	32¾	33
I Ac 225 pr	260	48½	48½	48½
I Ac 275 pr	100	55	55	55
I Ac 450 pr	95	97	97	97
Inlnd C pr	200	17	16½	17
Int Nickel	4261	82¾	82	82¾
Int Pap	104	36½	36½	36½
Int Util	402	45½	45	45
Int Util pr	195	50	50	50
Iro G pr	25	12¼	12¼	12¼
Jamaica PS	110	21	21	21
Labatt	201	15¼	15¼	15¼
Lau Fin A	100	22⅞	22⅞	22⅞
Lau Fin 200 p	10	51	51	51
Lewis	15	7¼	7¼	7¼
MB PR	2930	18¾	18¾	18⅝
Maritime T	196	21½	21½	21½
Mass F	1970	13¼	13⅛	13¼
Mass F 5½ p	40	111	111	111
Miron 6 pr	2475	9¾	9¼	9¾
Mitch R A	100	11	11	11
Molson A	230	30	30	30
Molson pr	50	42	42	42
Mont Loco	75	16½	16½	16½
Morgan pr	150	98½	98⅜	98½
N St Car	315	20	20	20
Noranda	378	61	60¾	60⅞
NS LP	959	22⅜	22⅜	22⅜
Ogilvie	180	53	53	53
Pac Pete	3080	17⅞	17⅝	17¾
Page Hers	415	23⅞	23¾	23¾
Pow Corp	224	60	60	60
Price Br	825	54	53¾	54
QN Gas	264	8¼	8	8
QN Gas wts	100	225	225	225
QN Gas pr	50	60½	60¼	60½
Que Pow	511	35¼	34¾	35½
Que Ph 58 pr	125	21¼	21¼	21½
Roe Av C	235	6½	6¾	6¾
Rolland A	975	10½	10⅜	10⅜
Royal Bank	421	82¼	82	82⅛
Royalite	1485	14⅞	14¾	14¾
St L Cem A	550	16	13⅞	16
St L Corp	100	22½	22½	22½
Salada S	270	16¾	16¾	16¾
Shawin	2998	24	23¾	24
Shawin A	25	25	25	25
Sicard 6 pr	200	20½	21½	20½
Simpsons	800	31½	29½	31
Southam	200	29⅞	29⅞	29⅞
SS Steel	50	11	11	11
Steel Can	580	80½	80	80½
Steinbg A	500	24	24	24
Texaco Can	300	58	58	58
TRC Corp	2040	7⅝	7½	7⅝
T Fin A	500	52½	51½	51¾
Tr Can PL	400	26¾	26⅝	26¾
Un Steel	220	61½	61½	61½
Walk GW	503	58¾	58¼	58¼
Webb Knp	200	270	270	270
W Coast Tr	550	23	23	23
W Coast vtc	450	11¾	22	22
Weston B	1200	20¼	20	20
zellers	575	33½	33	33½

NEW-YORK

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	3600	73⅝	72¼	73
Address	900	87	86	86¼
Allegany	4800	11½	11⅜	11⅜
Allis Ch	6000	21¾	21⅜	21⅜
Amerada	900	127½	125½	126¾
Am Can	6600	46	45⅝	45⅝
Am Cyan	18700	46⅜	45⅝	46¼
Am Mot	45800	17¼	16⅝	16⅞
Am Smelt	1900	64⅜	63⅜	64
Am Std	5900	17¼	17	17
Am Tel	17300	133⅜	132⅜	133⅜
Am Tob	1000	99	98¼	98¾
Anconda	3600	50¼	50	50
Armco Stl	3000	68	67½	67¾
Armstg xd	700	70½	70	70
Babcock	4200	58	56⅝	58
Balt Ohio	100	32⅛	32⅛	32⅛
Beth Steel	18600	42⅝	42⅛	42½
Boeing	12400	53⅜	54½	54½
Borden	2900	65¾	64¾	65⅜
Borg War	3800	45⅞	45	45⅞
Brunswk	22600	39⅞	38⅝	38¾
Bucy Erie	11800	21¼	20⅝	21⅛
Budd Co	9600	15¾	15⅜	15¾
Burl Ind	24800	25⅜	25	25⅛
Burfghs	12000	46	45⅛	45⅛
Burrghs	12900	46	45⅛	45⅛
Calumet	2800	18⅛	17¾	17¾
Can Dry	2400	26⅜	25⅞	25½
CPR	4600	25⅜	25⅛	25⅜
Case ji	3200	8⅞	8¼	8⅜
Cater Tr	7400	41¾	41⅛	41⅛
Celanese	7800	40½	40⅛	40½
Celanese	7800	40½	39½	39¾
Chess Ohio	2900	58¾	57⅝	58⅜
Chrysler	12200	56⅞	55½	56⅝
Cities Svc	5800	59¼	57⅞	58½
Clevite	2300	54⅛	54	54
Coca Cola	2800	95	93¼	94½
CBS	2800	41¾	41	41
Coml Solv	2200	33¼	32⅞	33⅛
Con Edis	2400	77	76¾	76⅝
Container	7400	27⅜	27⅛	27⅜
Cont Can	3500	47¼	46½	47¼
Cont Oil	3200	54¾	54	54¼
Copw Stl	2600	41¼	40⅞	41
Crane Co	100	64½	64½	64¼
Cr zell	3600	55¼	54¾	55
Curtiss Wr	2400	17¼	17	17⅛
Deere	2800	57	56¼	56⅝
Dist Seag	1600	46¾	46½	46⅜
Dome	1600	25	24¾	25
Douglas	2400	34¾	34½	34½
Dow Chem	4500	71⅝	70½	71¾
Du Pont	2000	243¼	241¼	242¼
East Kod	4500	107¼	106⅜	107
Easton Mfg	1000	36⅜	36⅛	36⅜
El Auto L	1200	61	60½	60⅝
El Paso	22000	25⅞	25⅝	25⅝
Firestn	2900	47¾	47	47
Ford	8200	109⅜	107¾	108
Fruch Tra	3900	26½	26	26⅛
Gen Dyn	19200	35	33¾	33¾
Gen Elec	18900	75½	74⅞	75½
Gen Fds	2800	87¾	87½	87½
Gen Mills	3600	30	29¾	29⅞
GMC	12200	56⅞	56⅜	56⅜
Gen Tire	3800	90⅜	89⅜	90
Gidden	3100	44¾	44¾	44⅞
Goodrich	4600	67¾	67¼	67¼
Goodyear	6900	44½	43⅞	44
Gr Paige	10300	3	2¾	2⅞
Grand Un	1700	28¾	28	28¼
Gt A P	5600	59¼	58¾	58¾
Gt Nor R	1400	46¼	45⅞	45⅞
Gulf Oil	8800	42½	42⅛	42½
Homstk	2600	47⅛	46⅞	47⅜
Hud Bay M	300	52½	52½	52½
Interlake	1100	25½	25⅛	25½
Int Bs	3400	555	552	552½
Int Harv	3100	55	54⅜	54¾
Int Nick	10000	78⅞	78½	78⅞
Int Pap	14000	35	34¾	35
Int Tel	4700	56⅛	55½	56⅛
Johns M	2400	59⅞	59¼	59⅜
Kennecot	2600	82½	82	82
Kresge	3000	35⅜	35	35⅜
Lib McN L	6500	13⅞	13⅜	13⅝
Litton	4600	141⅛	139	140
Loew's	4400	47	46⅜	46¾
Marsh Fld	800	44¾	44⅜	44¾
Matin	9900	27	26⅝	26⅝
McKee	400	20¾	20¼	20⅜
Merck	2000	84½	83⅜	84⅜
Mpls Hon	4900	125½	124½	124¾
Minn MM	4400	70	69⅝	69¾
Minn Ont	3200	22¾	22½	22¾
Monsanto	7900	50⅜	50⅜	50½
Mont Ward	8900	33¼	32¼	32⅝
Nat Aviat	1900	29½	29	29½
Nat Cash	1900	120½	118⅝	118⅞
Nat Dist	6700	29	28¾	28¾
Nat Gyps	2300	55	54⅛	55
NY Cent	4700	19⅜	19⅛	19⅛
NY NH	1000	1⅞	1¾	1¾
Nor Pac	5400	43⅞	43⅜	43⅝
Ohio Oil	6300	44¼	43½	44¼
Outb Mar	3500	21⅞	21½	21⅝
Parke Da	6500	36⅜	36⅛	36⅛
Penn RR	9700	18⅜	18	18
Phelps D	4200	62⅜	61⅞	61⅞
Philip Mor	1100	103¼	102½	102¾
Pit Plate	6300	64⅞	63½	64½
Proc Gam	6300	82¾	81¾	82
Pullman	700	37⅝	37½	37¾
RCA	11300	55⅛	54½	54⅝
Repub Stl	7500	58⅞	58	58⅞
Rey Tob	16000	79¾	77⅝	78⅛
Sears R	6900	82⅞	81⅛	82⅜
Royal Dut	52700	36⅞	36½	36¾
Shell Oil	5700	40⅜	39⅛	39⅜
Sheraton	1000	18⅛	18	18⅛
Sinclair	7900	39¼	38⅞	38⅞
Socony	6700	55¼	54¼	54¼
South Pac	6900	31	29⅝	29¾
Sperry R	29700	24⅛	23¾	23¾
Std Brand	1700	73¾	72¾	73¼
Std Cal	5100	38⅛	37⅞	38
Std Ind	7800	57⅜	56¾	57⅛
Std Nj	25100	55	54⅜	54¾
Stud Pac	38700	10⅜	10⅛	10⅛
Sun Oil	1400	51⅛	50½	50½
Texaco	17400	53⅜	53⅛	53½
Tex Sul	6000	21⅜	21⅜	21½
Thiokol	8000	42⅞	41½	41½
Tidewtr	5400	22¾	22⅜	22¾
Timken	1200	56¾	56¼	56¾
Tidewtr	5400	22¾	22⅜	22¾
Timken	1300	56¾	56¼	56⅜
Twent C	5000	36⅛	35⅞	35⅞
Un Carb	9000	121	119½	120
Und Corp	1900	8¼	8⅛	8⅛
US Gyps	1600	98	97¼	97¼
Utd Corp	1600	98	97¼	97¼
US Rubber	5400	60½	59⅞	60⅛
US Steel	16300	74¾	74	74¾
vanadium	5000	25⅝	24⅝	25½
Walkers	500	56¼	55⅝	55⅝
W Un Tel	7000	38⅜	38	38
Wesths El	16000	37⅞	37¼	37⅞
Woolwth	2400	86¼	85½	86

Total des ventes: 3,810,000.

AMERICA

BOURSE DE TORONTO

(Suite de la page 6)

Oshawa A	1610	32	32	32
Overland	5	5¾	5¾	5¾
Overland pr	25	8¾	8¾	8¾
Page Her	3286	24	23¾	24
Parker	300	465	465	465
Pembina	3100	9¼	9¼	9¼
Penmans	50	36	36	36
Phantom	2990	8¾	8¼	8¾
Pow Corp	205	60	59¾	60
Premium	100	283	283	283
Q N Gas	1415	8½	8¼	8¼
Q N Gas pr	205	60¾	60½	60½
Q N Gas w	500	235	220	220
Revenue pr	75	22½	22½	22½
R. Little	20	14¼	14¼	14¼
R Little A	100	17¼	17¼	17¼
Roe Av C	1170	6¾	6¾	6½
Roe Av pr	10	85	85	85
Rolland A	350	10⅝	10⅝	10⅝
Rothman	650	11	10⅞	11
Royal Bank	902	81¼	81¼	81¼
Royalite	5470	15	14¾	14¾
Royalite pr	25	24	24	24
Russell	615	12¾	12½	12¾
St L Ce inA	700	16	16	16
St L Cp A pr	*	103¾	103¾	103¾
St Maurice	4100	105	100	100
Salada S	2000	16¾	16½	16½
Selkirk A	800	495	495	495
Seven Arts	800	10½	10⅜	10½
Shawin	2568	24	23¾	24
Shaw A pr	200	41¼	41¼	41¼
Shaw B pr	200	48¾	48¾	48¾
Sicks	215	31	31	31
Silverwd A	125	13½	13½	13½
Simpsons	7629	31¾	29¼	31¼
S K D Mfg	750	9	8¾	8¾
Slater Ind	50	20½	20½	20½
Slat Ind pr	75	20¼	20¼	20¼
Southam	595	30	30	30
St Pav	1365	12¾	12¼	12¼
Stedman	495	13½	13½	13½
Steel Can	1627	80¾	79¾	80½
Steinbg A	210	24	24	24
S Propane	100	13¾	13¾	13¾
Suptest ord	675	14¾	14¾	14¾
Suptest pr	50	102	102	102
Tamblyn	200	20	20	20
Texaco	2300	58	57	58
Tor Dom Bk	260	68½	67¾	67¾
Tor Star pr	20	62¾	62¾	62¾
T Fin A	1100	52¼	51½	51¾
T Fin 57 w	775	11	11	11
Tr Can P L	2071	27	26⅝	26½
Trans Mt	6635	15	14¾	14¾
Trans P P L	95	31	30½	31
Un Acc 2 pr	300	11	11	11
Un Gas	1010	23½	23½	23½
U Can Oil	665	14¼	13¾	14
vendomat	850	7¾	7¼	7¾
viceroy A	100	7¼	7¼	7¼
vic G Sr	100	7¼	7¼	7¼
vic G Tr	200	58½	58½	58½
vulcan	200	58½	58½	58½
vulcan	200	5⅜	5⅜	5⅜
Wainwr	800	125	125	125
Walk G W	1986	58¾	58¼	58¼
Wat Equip	100	450	450	450
Webb Knp	200	275	275	275
Westcoast	1462	23¼	22¼	22¼
Westcst vt	3060	23¼	21¾	22¾
Westeel	75	9¾	9¾	9¾
W Copper	400	140	140	140
W Cop wts	1500	41	40	41
Westfair	10	40	40	40
Weston A	4562	19⅜	18¾	19
Weston B	3635	20⅜	20	20
Westn 4½ pr	5	97	97	97
Westn 6 pr	10	108	108	108
West A wts	4761	10⅞	10⅜	10⅞
White Pass	200	8¾	8½	8½
Wood j A	270	38	37½	38
Woodwd A	350	16¾	16¾	16¾
Wdwd A w	60	600	600	600
zenith	1800	335	325	325

CURB

Ang Cdn	25	39	39	39
Asbestos	485	34½	34⅜	34½
C D Sug	1116	790	780	790
C G Inv	550	41	40½	40½
C Paper	1190	41¾	41¼	41⅝
D Glass	110	81	81	81
D Oilcloth	285	26½	26½	26½
Lob Inc	250	11¾	11⅝	11⅝
Mac Laren B	150	27	27	27
Ogilvie	30	53½	53¼	53¼
Price Br	150	53¾	53½	53⅜
zeller's	225	33½	33	33½

PETROLES

All Rox	1000	27½	27½	27½
Alminex	9290	260	255	260
Am Leduc	3900	7½	7	7
Asamera	7300	90	90	90
Bailey S A	8508	995	975	995
Bailey S pr	220	23½	23	23
Bail 5½ pr	260	26	26	26
Banff	1900	147	143	146
Bata	25300	10	9	9½
Britalta	300	288	288	288
Cabol	130	310	310	310
Calalta	2500	28	25	27
Cal Ed	4580	25½	24⅞	25
Camerina	9230	260	235	255
C Oil Lds	1500	94	94	94
C S Pete	10455	440	435	440
C Chieftn	3000	100	99	100
C Delhi	10093	525	510	525
C Delhi w	1900	205	175	185
Cdn Dev	4058	435	425	430
C Ex Gas	6000	185	176	179
C High Cr	2000	24	24	24
C Homestd	5674	120	114	120
C Williston	3100	108	105	105
Cent Del	22732	810	790	810
Charter Oil	10050	161	156	161
C Dragon	18000	13	12	13
C Mic Mac	3500	425	415	415
C West P	20357	205	198	205
Dev Pal	10800	61	57	59
Dome Pete	1275	13⅜	13½	13⅜
Duvex	2000	5	5	5
Dynamic	12800	60	58	60
Fargo	500	400	395	400
Gr Plains	6375	14¾	14¼	14¾
Home A	1590	15¾	15	15
Home B	2335	14¾	14¾	14¾
H B Oil G	1262	19¾	19	19
Jump Pnd	1000	21	21	21
L I Pete	8600	6	6	6
Long Point	1000	36	36	36
Maitrans	6000	2½	2½	2½
Marigold	9500	9	8½	9
Medal	11947	294	287	290
Midcon	1700	28	27	27
Mill City	10085	19	17½	18
Murphy Oil	100	260	260	260
Nat Pete	1700	310	300	300
N Cont	2150	28	26½	26½
N Davies	4000	9½	9	9
Northeal	1750	6½	6½	6½
N C Oils	200	213	213	213
N C O wts	200	64	64	64
Okalta	1500	14	14	14
Pac Pete	14897	17¾	17¾	17¾
Pac Pete w	210	10¾	10⅝	10⅝
Pamoil	18000	45	44	45
Permo	13160	37	35½	36½
Peruv Oil	2100	150	145	145
Petrol	3100	65	64	65
Phillips	7900	30	29	29
Place	11000	50	49	49½
Ponder	7600	86	82	82
Prairie Oil	500	230	230	230
Provo Gas	18725	228	220	225
Quonto	1075	16	16	16
Ranger	200	152	151	152
Sarcee	7000	132	130	132
Secur Free	4425	555	545	555
South U	16100	18	17	18
Spooner	8500	14	13	13½
Stanwell	4500	34	31½	31½
Tidal	33300	119	111	111
Trans Can	2710	51	50	50
Triad Oil	5500	196	190	190
Un Canso vt	4087	199	170	198
Un Oils	19735	177	168	175
Un Reef P	1500	22	22	22
Wayne	81600	44½	41	42
Wespac	1244	13	13	13
Westburne	12200	73	70	71
Westates	1601	485	475	475
W Decalta	15875	117	114	117
Windfall	1000	15½	15½	15½

Total des ventes: 3,271,000.

MINES

Abacus	9500	13½	13	13½
Acad Uran	11500	11	10	11
Advocate	720	570	555	560
Agnico	2485	82	82	82
Alba Expl	5000	4	4	4
Amal Rare	23050	18½	16	18
Anacon	5332	48	47	48
Anglo Hur	635	1000	995	1000
Ang Rouyn	1000	14	14	14
Ansil	2000	12	12	12
Area	4900	116	110	110
Arjon	6000	10	10	10
A Arcadia	37305	77	70	77
A Arcad B w	4000	28	25½	27
Atl C Cop	1200	107	105	107
Atlin Ruf	15000	8	8	8
Aumacho	5000	9½	9	9
Aumaq	1000	6½	6½	6½
Barnat	3500	143	136	143
Bary Expl	1000	26	26	26
Base Metal	5000	8	8	8
Baska	600	10	10	10
B Duq	2016	15½	15	15½
Belcher	1500	49	47	47
Bethlm	3300	170	166	166
Bevcon	500	11	11	11
Bibis	2500	8	8	8
Bidcop	54047	17½	16½	17
Black Bay	25300	19	17½	18
Bordulac	8000	6	5½	5½
Bouzan	2500	54	52	52
Bralorne	2530	675	640	675
Broul Rf	28500	30½	30	30
Brunswick	900	445	440	440
Buffad	10000	6	5½	6
Buff Ank	800	279	275	279
Cable	4583	15	13	13
Camp Chib	4970	660	645	655
C Tung	3275	216	200	203
C Astoria	6000	7	6½	7
C Dyno	28645	123	111	117
C Malart	1477	33	33	33
C N Inca	3000	10½	10½	10½
Cdn N W	4266	15	13	14
C Silica	3100	108	105	105
Candore	2200	11	11	11
Can Erin	24000	25	24	24
Captain	1000	8	8	8
Cariboo	1100	125	125	125
Cassiar	2720	12	11⅝	11¾
Cent Pat	1433	185	180	185
Cent Pore	1000	8	8	8
Cheskirk	5000	4	4	4
Chester	1500	29	29	29
Chib Kay	1500	19	18½	18½
Chib M	1000	55	55	55
Chimo	16200	72	68	71
Coch Will	1800	490	480	480
Coin Lake	10000	42½	40	40
Coniagas	500	90	90	90
Con Key	12000	16	15½	16
C Bellek	666	4	4	4
C Callinan	10000	14½	14	14
C Discov	3200	175	175	175
C Fen	500	18	18	18
C G Arrow	6500	38½	37	38
C Halli	94300	49	46	48
CMarhen	4000	55	51	54
C Marcus	2900	110	106	110
C Mogul	2700	112	108	110
C Morrison	1250	58	56	58
C Mosher	3200	208	195	195
Con Negus	6500	12½	12½	12⅝
C Northld	3900	28	27	28
Cons Que	3100	35	33	35
C Red Pop	3785	6½	6	6½
C Sannorm	2000	7⅛	7½	7⅛
Conwest	320	690	690	690
Cop Corp	4700	15½	15	15
Conrand	14329	135	130	131
Coulée	20200	70	67	67
Cowich	3200	63	62	63
Craigmnt	200	18¾	18½	18¾
Crowpat	625	8	8	8
Daering	2125	12½	12	12½
D'Aragon	1000	23	22	22
Deer Horn	7000	22½	22	22
D'Eldona	3000	13	13	13
Delhi Pac	65450	39	38½	38½
Delnite	2117	45½	45½	45½
Denison	8215	12	11⅝	12
Dickenson	1111	385	380	380
Dome	300	26½	26	26½
Donalda	10700	9	8½	9
East Mal	1200	230	225	230
East Sull	1200	230	225	230
East Sull	23196	183	178	178
Elder	3500	160	155	160
El Soil	500	6	6	6
Eureka	2000	18	18	18
Falcon	915	62	61¾	62
Faraday	2000	165	162	165
F West T	1200	14	14	14
Fatima	8700	28	26	27½
Francoeur	5500	9¼	9½	9½
Frobisher	8410	14¼	13	13½
Galtwin	8000	8½	8	8
Geco Mines	1260	27¼	26¾	27
Genex	9000	17½	16	16
Giant Y K	132	890	890	890
Glacier	4500	18½	18	18½
Goldale	8000	32	30	30
G F Mining	2000	18	17	18
Grandroy	5000	16	16	16
Granduc	250	370	370	370
Gulf Lead	3000	9½	9½	9½
Gunnar	8705	925	910	915
Gwillim	4000	5½	5½	5½
Hallnor	100	235	235	235
Har Min	2000	10	10	10
Hasaga	2000	14	14	14
Hastings	1900	120	117	117
H of Lakes	18800	20	17½	19
Headway	17000	57	55	56
Heath	14000	10	9	9½
High Bell	600	245	240	240
Hollinger	800	23¼	23	23
Howey	100	226	226	226
Hud Bay	2190	55¼	55¼	55¼
Hu Panm	4000	14	14	14
Hydra Ex	10665	50	48	49
Inspiration	7000	55	52	55
Int Moly	7000	55	52	55
Int Moly	31500	7	6	6
Irish Cop	1700	110	110	110
Iron Bay	100	225	225	225
Iso	60800	101	92	95
j Waite	1000	22	22	22
jacobus	2600	62	61	62
joburke	500	9	9	9
joliet	2500	29	29	29
jonsmith	12000	16	15	15
Jowsey	3350	33	31	33
Kerr Add	2415	995	980	980
Kirk Min	4000	35	32	35
Lab Min	210	26¾	26¾	26¾
L Dufault	18380	715	675	705
Lake Ling	1000	8	8	8
L Osu	63500	18	13	15
L Shore	2400	290	287	287
Langis	7600	47	46	47
Latin Am	19100	74	72	74
Leitch	1000	158	158	158
Lencourt	9000	11	10½	10½
L L Lac	200	185	185	185
Lorado	26900	200	190	195
Lorado wts	28100	99	89	95
Louvicr	23500	12	7	12
Lyndhst	13968	15	14	14½
Macassa	440	340	330	335
Macdon	500	25	25	25
Mac Leod	800	105	105	105
Madsen	1450	230	227	228
Malartic	1550	84	84	84
Maneast U	1500	5	5	5
Man Bar	310	23	23	23
Magnet	5500	5	5	5
Maralgo	3000	10	9	10
Marboy	6000	15	15	15
Marcon	500	7½	7½	7½
Maritime	2000	83	83	83
Martin	12100	51	48	50
Matatch	2000	9	8½	9
Mattagami	1165	12	11¾	12
Maybrun	2000	8	7½	7½
Mc Intyre	2250	51¼	50½	51
Mc Ken	5325	16½	16	16½
Mc Wat	20356	58	53	55
Mentor	5500	58	58	58
Merrill	42600	100	92	99
Meta Uran	1000	9½	8½	9½
Midirim	1000	31	31	31
Min Corp	875	15	14⅝	14⅝
Min Ore	2258	5½	5½	5½
Monetaa	2300	75	75	75
Mt Wright	1800	151	144	144
Multi M	1500	23	22½	23
Murray M	46700	121	117	118
Nama Cr	1000	11	11	11
Nat Expl	2000	8	8	8
Nealon	13100	6	6	6
New Ath	3000	29	26½	29
New Bld	20000	13	12	13
N Harri	2000	7½	7½	7½
New Hosco	23100	105	90	100
N Kelore	1000	8½	8½	8½
Newlund	2000	18½	18½	18½
N Man	600	36	36	36
N Mylama	6500	39½	39	39
N Senator	7000	10	9½	9½
Nickel M S	3700	56	53	55
Norbeau	800	35	35	35
Normetal	100	285	285	285
Norpax	11000	19	17	18
N Coldstrm	850	71	71	71
Northgate	88248	590	545	575
North Can	2900	243	242	242
O'Brien	1500	63	61	63
Oka Rare	2000	8½	8	8
O'Leary	5000	14	14	14
Opemiska	3980	645	630	630
Orchan	4800	239	230	230
Orenada	12000	8½	8	8
Ormsby	2000	26	25½	25½
Osisko	69200	91	85	88
Paramaq	1000	8½	8½	8½
Paymast	1600	14½	14½	14½
Peerless	10000	43	40	40
Perron	2000	12½	12	12½
Pick Crow	1785	62	62	62
Pitch Ore	1000	6	6	6
Placer	602	28	28	28
Pow Rou	5000	50	48	50
Preston	349	590	590	590
Pors Air	700	87	87	87
Purdex	1000	3	3	3
Que Chib	4500	26½	26	26
Q Mattagami	2000	25½	26	26
Q Metal	4000	95	95	95
Quemont	2029	19¼	990	995
Radiore	8200	60	58	58
Raglan	4200	47	45	45
Rayrock	31750	111	93	94
Realm	10500	15½	14	14
Rexspar	1050	12	12	12
Rio Algom	1579	950	945	945
Rix Athab	3900	50	49	49½
Roche	1000	9	9	9
Rockwin	17200	19½	19	19
Rowan Con	1500	6	5½	5½
Ryanor	2000	10	10	10
San Ant	2316	189	184	188
Satellite	8666	23½	22	22
Sherritt	7372	445	430	440
Silvmaq	1200	25	24	24
Sil Miller	5700	41	40	40
Sil Stand	2000	27	26	26
Siscoe	2788	158	155	155
Stanrck	545	198	190	198
Starratt	27000	6	5	5
Steep R	4490	790	780	785
Sturgeon	500	21	21	21
Sud Cont	2000	8	8	8
Sullivan	7800	173	173	173
Sunburst	2040	18	17	17½
Sylvanite	2000	33	33	33
Taurcan	3100	42	42	42
Teck H	2355	155	153	154
Temag	300	100	100	100
Thom L	20700	126	105	119
Tombill	4600	83	81	81
Torbrit	2500	32½	32½	32½
Tormont	142440	63	54	55
Tribag	26500	67	58	67
Ult Shaw	1500	9	8	9
U Asbestos	1015	560	555	560
Un Keno	1350	855	840	840
Upp Can	1933	178	175	178
vandoo	3000	6	6	6
vauze	1050	158	155	155
ventures	922	62½	62¼	62¼
vespar	3167	15½	15	15
violam	500	84	84	84
Waite Am	1815	860	860	860
Werner	13600	15½	14½	15
Willroy	10000	172	164	170
Wiltsey	53700	21	19	20
Winch	1000	5½	5½	5½
Wr Harg	840	100	100	100
Yk Bear	1840	97	95	95
Young H G	21950	26	25	26
Yukeno	1000	5	5	5
zenmac	11000	23	22	22
zulapa	1000	25	25	25

CURB

Buiolo	800	790	780	790

CORRECTIONS — INDUSTRIES

Alt Dis vt	3200	195	185	190
Alt Dis wts	1400	125	115	115
Alg Cen	300	22¼	21½	22¼
Anthes Imp	100	50	49½	50
Argus 2.60 pr	25	53¼	53¼	53¼
Can Malt	35	75½	75½	75½
Loblaw A	225	9⅜	9⅜	9⅜
G P Drill	75	60	60	60
Ont Loan	100	37¾	37¾	37¾
Simpsons	7629	31¼	29¼	31⅛
Sup Prop	75	25½	25½	25½
Union Oil	6665	14¼	13⅞	14

PETROLES

Tidal	33300	119	111	119

MINES

Tribag	26500	67	61	67
Wr Harg	840	100	100	100

TITRES LES PLUS ACTIFS — INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
C Husky	23948	8¼	7¾	8
B C Pow	15601	16¼	15¾	16
M B and P R	13350	18¾	18¼	18½
Simpsons	1629	31¼	29¼	31¼
Abitibi	7605	43½	41½	43½

PETROLES

Wayne	80100	44½	41	42
Tidal	33300	119	111	117
Bata	25500	10	9½	9½
Cent Del	22732	810	790	810
Un Oils	19735	177	168	170

MINES

Tormont	142440	63	54	55
C Halli	94300	49	46	48
Northgate	88248	590	545	575
Osisko	69200	91	85	88
Delhi Pac	65450	39	38½	39

Départ pour le Pérou



● M. l'abbé Claude Patry de la Société des Missions-Etrangères, missionnaire à Cuba pendant près de 5 ans et expulsé de ce pays par le régime communiste de Fidel Castro, partait il y a quelque temps pour le Pérou, où il continuera son apostolat dans le diocèse de S. Exc. Mgr Gustave Prévost, p.m.é. M. l'abbé Patry est le fils de M. et Mme Léo Patry, de la rue d'Assise à Québec. Il a fait ses études secondaires à l'Externat classique St-Jean-Eudes et au Séminaire de Philosophie, à Montréal. Ordonné prêtre en juillet 1955, il partait à l'automne de l'année suivante pour Cuba, où il se consacra au ministère paroissial. En mai dernier, il était forcé de revenir de ce pays, et ses supérieurs l'ont nommé pour le Pérou, où travaillent déjà plus de 20 prêtres des Missions-Etrangères.

Grand banquet à M. Fred. Coiteux

M. Frédéric Coiteux, député de l'Assomption à la législature provinciale, sera fêté par la population du comté le 17 février 1962, au club de golf de Mascouche. Un grand banquet lui sera offert pour célébrer son élection récente à la législature du Québec. M. Coiteux, tout comme Mme Claire Casgrain et M. Pierre Laporte, fut assermenté député à l'ouverture de la présente session.

Les organisateurs du banquet s'attendent à recevoir un grand nombre de citoyens du comté de l'Assomption et de comtés environnants tels que Joliette, Montcalm, Berthier, Bourget.

L'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, représentera officiellement M. Jean Lesage. Plusieurs ministres et députés sont en outre attendus.

Le club de golf de Mascouche peut recevoir 1000 personnes et offre des facilités de stationnement. Il y aura danse à la fin du banquet. Le billet est de $5 par personne. S'adresser à Réal Lafrance, 8 Place de Villieu, Repentigny.



Nouvelles régionales

BUDGET DE $1,954,028

GRANBY. — Les prévisions budgétaires pour l'année 1962 présentées au conseil de ville de Granby, offrent un surplus de $1,126, sans augmentation de taxes.

Les dépenses envisagées donnent $1,925,902. Les revenus prévus se chiffrent à $1, 954,028.

Le budget a été adopté par le conseil de ville sur proposition de l'échevin Payne, secondé par le conseiller G. Authier.

La taxe reste donc inchangée: $1.26, soit $0.22 de taxe spéciale et $1.04 de taxes générale.

X X X

LIGUE DES PROPRIOS DE BAIE-COMEAU

Lors de l'assemblée mensuelle de janvier, les directeurs de la ligue des propriétaires de Baie-Comeau ont décidé de procéder à un sondage d'opinion auprès des proprios afin de savoir ce "qu'ils pensent" et ce qu'ils attendent de cet organisme. A cette fin, un questionnaire a été préparé, dont une copie sera adressée d'ici quelques jours, à chacun des propriétaires de la ville. Les directeurs de la ligue les prient instamment de bien vouloir répondre à toutes les questions et de retourner le questionnaire, le plus tôt possible.

Il semble bien indiqué de rappeler quels sont les principaux objectifs du mouvement concerné.

La ligne a pour but de faire connaitre les droits des propriétaires; de faire toutes démarches et actions nécessaires, afin que ces droits soient protégés; de renseigner les propriétaires concernant les lois, règlements, transacions et actes d'administration des différents corps publics; de défendre les intérêts des propriétaires auprès des autorités de la ville et de la province.

X X X

DEUX REGIONALES DE L'A. P. I. S'UNIRAIENT

PORT-ALFRED. — La Régionale du Saguenay de l'Association professionnelle des industriels vient de décider d'admettre dans ses rangs la régionale du Lac-St-Jean-Roberval. Cette dernière s'était séparée en 1960. Les membres du bureau de direction de l'A.P.I. du Saguenay ont pris cette décision après avoir été informé que le groupement du Lac-St-Jean optait récemment pour un seul organisme régional. D'ici l'élection d'un nouveau conseil d'administration, les membres du Lac-St-Jean pourront se faire représenter par trois délégués au sein des administrateurs de l'A.P.I. régionale.

Parlant des activités de l'année, M. Lionel Couture, a recommandé que le programme qui sera adopté, lors de la prochaine assemblée général qui doit avoir lieu, à Jonquière, le 12 février, tienne compte des besoins des membres. M. Marcel Bouchard a alors suggéré qu'un expert vienne traiter des "problèmes de succession dans les entreprises" lors de cette réunion.

X X X

DISQUE DES CHANTEURS DE GRANBY

GRANBY. — Les Petits Chanteurs de Granby, enregistreront d'ici un an, un nouveau disque longue durée, en stéréophonie. C'est ce qu'a révélé, le F. F. Valier, s.c., directeur de la chorale. Il s'était rendu à Montréal afin d'y rencontrer le directeur des projets et programmes de la compagnie RCA qui désirait obtenir la permission d'endisquer les voix de la manécanterie. C'est après réception de nombreuses lettres à cet effet que RCA est entrée en contact avec le Frère Valier.

X X X

HAUSSE DE TAXES FONCIERES

ST-TITE. — Le budget de la ville de St-Tite a été adopté et prévoit une augmentation de taxes de 20 cents du $100 d'évaluation comparativement à l'année précédente. Le total des revenus prévoit $66,246 répartis à $36,146 pour la section générale et $26,500 pour la section aqueduc avec des surplus respectifs de $2,144.38 et de $4,533.

Le budget de 1962 sera donc plus élevé de $3,000 comparativement à celui de l'année, dernière et les dépenses plus fortes seront absordées par le nouveau plan d'éclairage des rues de la ville qui lui aussi a été adopté à la séance.

Le taux de la taxe sera donc de $1.10 d u$100 d'évaluation comparativement à 90 cetns du $100 d'évaluation qu'il était en 1961. Cette majoration de taxe a été occasionnée prr les dépenses plus àlevées de $2,300 à l'item des éclairages des rues.

X X X

DIX ECHEVINS

TROIS-RIVIERES. — Depuis lundi, le conseil de ville de la cité de Trois-Rivières compte un maire

A la campagne — Problèmes sociaux — A la ville

LE LAIT, CE FAMEUX PROBLEME

(Suite et fin)

Nous avons vu la semaine dernière que le rédacteur, section française, de la revue agricole Holstein-Friesian s'était permis de pontifier sur la question laitière dans la province.

Nous avons relevé quelques points de son savant exposé et cette semaine, c'est la solution qu'il propose que nous analyserons.

Voyons comment, tout humblement, notre confrère pose le problème : "Mais comment régler cette question ! A mon humble point de vue, la "solution de ce problème est tellement simple que je suis gêné de l'expliquer, mais voici tout de même ce qui, je crois, serait la solution parfaite en ce qui concerne le lait vendu en nature sur le marché de la province de Québec."

1 — "A l'exception de certaines régions éloignées de la province, le prix devrait être uniforme dans le Québec, soit $4.89 le cent livres pour un lait dosant 3.4% et un différentiel de .07 cents en plus ou en moins de 1/10 de 1% de matière grasse".

2 — "Comme le quota de la production pour la vente normale s'établit du 16 octobre au 16 de mars de chaque année et que nous savons par expérience que les laiteries ont besoin de 10% de surplus pour bien fonctionner; ne trouvez-vous pas qu'il serait simple que tout le lait soit vendu au xlaiteries ? Ensuite, nous pourrions informer les producteurs que 90% de leur quota sera payé à $4.89 le cent livres et 10% sera pay- au prix de la livre de gras qui va à la fabrication du beurre, etc."

Evidemment, nous n'avons pas les années d'expérience de notre confrère, et nous concevons que la solution du problème lui paraisse très simple, et qu'il soit même gêné de l'exposer, mais nous, hommes de peu de science, nous ne parvenons pas à nous expliquer par quelle formule mathématique notre savant théoricien peut en arriver à découvrir que le lait devrait être payé $4.89 le cent livres dans toute la province.

En prenant pour acquis que les membres de la Commission de l'Industrie Laitère ne sont tout de même pas des cinglés, lorsqu'ils accordèrent périodiquement des augmentations de prix du lait, nous croyons que ces augmentations ont dû être basées sur le coût de production ?

Or, si nous analysons quelques statistiques passées, nous constatons qu'il y a toujours eu à peu près les mêmes relations entre le coût moyen des fournitures sur la ferme et le prix du lait sur le Marché de Québec fut fixé à $4.00 le cent livres, le chiffre indice des prix des articles et services employés par les cultivateurs était de 197.6, soit l'équivalent d'environ $0.02 le point; en 1950 le prix du lait fut réajusté à $4.18 pour un indice de 210.4; en 1951 le prix du lait était fixé à $4.40 pour un indice de 230; en 1956, $4.59 pour un indice de 247.6 et en 1957, qui fut la dernière augmentation sur le Marché de Québec, le prix était fixé x $4.79 pour un chiffre indice de 255.9 soit $0.01,8. Donc, cette relation de deux sous l'unité pour chaque chiffre d'indice fut constante, malgré une légère tendance vers la détérioration.

En prenant pour acquis qu'actuellement, le chiffre indice soit d'au moins 280, pour maintenir l'équilibre entre le coût des articles et des services employés par les cultivateurs et le prix de revient du lait, ne faudrait-il pas établir le prix du lait à environ $5.50 le cent livres et non $4.89 ?

Nous savons que le cultivateur, en temps de paix comme en temps de guerre, est toujours celui qu'on sacrifie à toutes les causes, ne pourrait-il pas y avoir de terme à ces saignées périodiques ?

Lorsque notre savant confrère traite de la question des quotas, il faut conclure, croyons-nous, que son expérience le perd ou qu'elle nous perd. Il faut en effet beaucoup d'expérience ou peut-être pas d'expérience du tout, pour traiter de la question des quotas avec autant de désinvolture. Disons pour le bénéfice du lecteur que la formule des quotas généralement appliquée à travers la province pour les marchés de lait nature, formule qui veut que la quantité de lait qu'un producteur pourra expédier à une laiterie quotidiennement soit basée sur sa production totale moyenne durant la période comprise entre le 16 octobre et le 16 de mars de chaque année, est peut-être la formule la plus ridicule qui soit pour certains marchés. Cette formule a causé entre autre sur le Marché de Québec, des désordres notoires dont les victimes furent, comme toujours, les cultivateurs.

Cette formule ancestrale met de côté un des facteurs les plus importants dans la détermination d'un quota, qui est la capacité de vendre d'une laiterie, c'est-à-dire le facteur "consommation" sur un marché donné. Or, en omettant ce facteur, on favorise presqu'inévitablement la surproduction. C'est ainsi que sur un marché comme celui de Québec, avant que l'Office des Producteurs vienne rétablir l'ordre en ce domaine, le total des quotas des producteurs dépassait de plus de 25% les possibilités d'absorbtion du marché. Une façon aussi simpliste de procéder ne pouvait que favoriser une baisse de la qualité du produit en raison du refoulement du lait sur les fermes et une perte d'argent pour le producteur qui se voyait refuser du lait plus souvent qu'à son tour.

Pour pouvoir informer les producteurs qu'au moins 90% de leur quota sera payé au plein prix, il faut de toute évidence que le total des quotas de tous les producteurs livrant leur lait à une laiterie soit équivalent à 110% de la demande moyenne de cette laiterie.

La formule de notre confrère est décidément simple, et elle prouve que toutes les choses simples ne sont pas nécessairement les meilleures.

Nous sommes convaincus que notre confrère a écrit cet article sans arrière pensée, mais nous croyons qu'il serait bon qu'il médite sur ce fait : après 30 années d'expérience avec la classe agricole nos sottises peuvent être la cause d'autant plus de fracas qu'elles ont des chances d'être prises au sérieux par des gens qui, de bonne foi, se laissent prendre par cet air de sagesse et de vénérabilité qu'acquiert l'homme passé un certain âge.

Guy HAMEL

L'industrie de la chaussure perd du terrain dans la province de Québec

Pour la 25ème année consécutive, le Comité Paritaire de l'Industrie de la Chaussure de la province de Québec publie son rapport.

Ce rapport est extrêmement intéressant. A sa simple lecture, on peut constater que l'industrie de la chaussure, qui est l'une des plus anciennes dans la province, est en perte de vitesse au profit de l'Ontario.

Dans le Québec, depuis 25 ans, le nombre d'employés dans la chaussure est resté sensiblement le même : 11,138 en 1937-1938 et 11,254 en 1960-1961. Et cela, même si le nombre d'ateliers a diminué de 167 à 152 après avoir atteint un sommet sans précédent en 1953 alors qu'il était de 180.

Avec le même nombre d'employés, travaillant toutefois un nombre moyen d'heures sensiblement supérieur chaque semaine, 33.4 heures au lieu de 27.5 heures, la production de la chaussure s'est accrue de près de 40% en 25 ans dans la province; elle est passée de 15,462,603 paires à 24,564,000 paires.

Cette augmentation de la production — et de la productivité — est considérable, mais malgré cela, l'on doit constater que l'industrie québecoise perd du terrain par rapport à celle de nos voisins. En 1937-38, le volume de notre production représentait 64% de la production canadienne, et celui de la province d'Ontario, 34%. En 1960-1961, les proportions ne sont pas interverties mais notre apport à la production canadienne est passé à 56% par rapport à 41% pour l'Ontario.

Ces chiffres devraient nous laisser songeurs. Cette situation a une cause que nous ne saurions rechercher dans les salaires payés aux travailleurs de la chaussure et aux conditions de travail qui leur sont faites.

Les salaires ont augmenté considérablement dans cette industrie depuis 25 ans, c'est vrai. Malgré cela, ils se situent bien en bas de la moyenne des salaires payés dans l'industrie manufacturière. Toujours selon les données du rapport du comité paritaire, le salaire moyen payé aux ouvriers de la chaussure de la province était de $1.24 l'heure en 1960-1961. Ce n'est pas exagéré.

A maintes reprises, nous avons demandé que le Conseil d'Orientation économique se penche sur le problème de la chaussure. Nous croyons encore que cet organisme pourrait immédiatement attaquer le problème.

Il n'est pas nécessaire pour se mettre à l'oeuvre dans ce secteur que le Ministère du Commerce et de l'Industrie ait mis sur pied tout un centre de recherche et de statistiques, encore moins qu'il ait suscité, dans la province, tout un réseau de comités régionaux et locaux d'aménagement économique.

L'industrie de la chaussure existe depuis longtemps, il ne s'agit pas d'en créer une, mais de la raviver. Les associations professionnelles, patronales et ouvrières, sont déjà en place, il s'agit de les amener, peut-être par la force, à collaborer vraiment. Le comité paritaire est bien rodé, avec un personnel compétent, il s'agit d'utiliser ce comité comme centre de recherche, quitte, si la chose est nécessaire, à lui donner plus de liberté et de pouvoirs.

Coordonner les efforts de chacun, stimuler trop d'énergies latentes, éliminer certaines personnes qui se sont introduites dans certains rouages pour paralyser la marche de l'appareil professionnel, voilà ce que pourrait faire immédiatement le conseil d'orientation économique avec profit pour l'industrie.

P. L.

Mémoire du Conseil central des syndicats catholiques de Québec au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion

Messieurs les Gouverneurs,

Aux voix de nombreuses organisations représentatives de la ville de Québec, des municipalités de la région, des professeurs universitaires et autres groupes qui se sont fait entendre en faveur de l'établissement par Radio-Canada d'un poste de télévision dans notre ville, nous voulons joindre celle du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec.

Le conseil est un organisme régional qui groupe dans ses rangs 86 syndicats, tant dans la ville que dans la région, à St-Grégoire de Montmorency, Montmagny, l'Islet, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Clermont, Baie St-Paul, Plessisville, Portneuf, Pont-Rouge, Donnacona et St-Marc-des-Carrières. Ces syndicats représentent 20,000 travailleurs qui, avec leur famille, comptent pour environ 100,000, c'est-à-dire une proportion importance de la population québecoise. C'est à une réunion dûment convoquée à cette fin où les représentants des syndicats affiliés se sont rendus, qu'une résolution a été régulièrement adoptée favorisant Radio-Canada.

Nous nous croyons donc, messieurs les Gouverneurs, pleinement justifiés de nous présenter devant vous comme les représentants autorisés de l'un des plus nombreux secteurs de la population qui se sont intéressés au problème. Et nous croyons aussi que les travailleurs syndiqués, par l'intérêt qu'ils ont toujours porté aux questions sociales, économiques et culturelles, forment un groupe dont l'opinion est particulièrement importante à propos d'un sujet comme celui qui nous préoccupe tous à l'heure actuelle. Nous avouons tout de suite que nous ne comprenons pas qu'on mette en doute, comme certaines gens ont fait ces jour-ci, le caractère représentatif et la bonne foi des associations qui se présentent devant vous. Nous doutons que cette façon d'agir puisse aider les intérêts qu'elles veulent défendre. Nous avions même espéré que les tenants de la télévision privée auraient démenti ces procédés douteux pour qu'on ne croit pas qu'eux-mêmes tiennent si peu compte de l'opinion publique. Cela aurait été une façon de savoir comment ils auraient agi s'ils avaient eu en main un instrument de communication aussi puisant qu'un poste de télévision.

Il faut dire que les travailleurs n'ont pas été gâtés, jusqu'à ces dernières années, par les moyens de culture mis à leur disposition. Sortis de l'école trop tôt, par obligation la plupart du temps, ils n'ont pas eu, par la suite, ni les moyens ni le goût d'aller chercher dans les bibliothèques le bagage de connaissances qui leur manquaient. Le syndicalisme a su vite les intéresser aux questions sociales et économiques par son action constante et ses journées de formation syndicale. Il a éveillé, petit à petit, leur intérêt pour toutes les valeurs culturelles qui pouvaient être mises à leur portée. La télévision a été pour les travailleurs une occasion unique d'acquérir des connaissances générales qui leur avaient échappé jusqu'alors, mais aussi a-t-elle émoussé le sens critique de ceux qui ont pris l'habitude de la discussion des problèmes dans les nombreuses assemblées syndicales auxquelles ils participent régulièrement.

Le syndicalisme a aussi développé chez les travailleurs le sens de la liberté d'expression par les échanges nombreux que leurs officiers et leurs militants ont eu l'occasion d'avoir en public dans la presse, à la radio ou à la télévision avec d'autres groupes sociaux.

Malheureusement, la région de Québec n'étant desservie que par deux postes privés de télévision, l'un français et l'autre anglais, un bon nombre de programme qui intéresseraient les travailleurs ne peuvent être transmis jusqu'ici. Nous pensons, par exemple, à certaines émissions de discussion autour des questions d'actualité, ou d'autres qui diffusent des informations de première main sur les problèmes internationaux où les intérêts des travailleurs, comme ceux de toute la société, sont engagés plus que jamais, ou certains autres programmes spécialisés, comme "Orientation", qui s'adressent particulièrement à eux et dont ils ont besoin tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Nous savons bien qu'un autre poste privé ou deux n'amélioreraient pas cette situation, puisque les tenants d'un autre poste privé ici se comparent eux-mêmes déjà à ceux qui administrent le poste privé de Montréal.

Pourquoi fait-on appel à l'argument de concurrence pour justifier l'entreprise privée dans le domaine de la télévision, dans le cas particulier qui nous préoccupe ? A cause de la qualité indiscutable des programmes de Radio-Canada sur le réseau national, qualité supérieure à celle de tous les postes privés, la concurrence peut jouer davantage entre un poste privé et un poste public à Québec, qu'entre deux postes privés. Un poste privé ne doit-il pas d'ailleurs faire appel à la publicité commerciale pour vivre et tirer des profits de son entreprise ? Il est normal qu'il en soit ainsi. Mais comment deux postes privés pourront-ils se faire une telle concurrence dans une région dont les limites en matière de publicité commerciale sont vite atteintes ? La lutte qui s'engagerait alors aurait sûrement comme conséquence de nuire à la programmation. Au contraire, la concurence entre un poste privé et Radio-Canada ne se ferait pas auprès des intérêts financiers, mais auprès du public dont le seul critre ne serait plus la valeur rentable des émissions, mais leurs réelles valeurs culturelles ou récréatives.

Comment aussi peut-on employer l'argument d'un débouché pour les artistes locaux, quand nous avons déjà l'expérience de ce que Radio-Canada a pu faire le plan radiophonique et qui se compare très avantageusement avec ce que n'importe quel autre poste privé n'a jamais pu réaliser ? Comme d'autres l'ont déjà fait remarquer, les artistes locaux, en s'exprimant par le truchement d'un réseau national étendu jusqu'à Québec, pourront beaucoup mieux se faire apprécier qu'en étant restreint au seul auditoire local que peut offrir un poste privé. Mais il n'y a pas que les artistes en cause : éducateurs, sociologues, économistes, etc., doivent aussi avoir leur tribune pour remplir leurs responsabilités auprès de l'opinion publique. Et c'est justement la Société Radio-Canada qui, jusqu'à date, a pu faire quelque chose de valable dans ce domaine. Nous ne voulons prendre comme exemple que ce qui existe sur le réseau raidophonique. Parce que cette Société a un poste à Québec, elle a pu, pour le programme "Actualité économiques", former des équipes non seulement à Montréal, mais aussi à Québec pour faciliter l'expression des opinions non seulement des gens de la métropole, mais aussi de ceux de la capitale, sur les questions importantes qui concernent tout le monde.

Nous croyons, messieurs les Gouverneurs, que ne pas accorder à Radio-Canada un permis d'opérer un poste de télévision dans le centre de Québec important tant au point de vue culturel que social et politique, serait porter atteinte aux principes mêmes qui ont présidé à l'organisation de la Société Radio-Canada, il y a 25 ans. On avait voulu, à ce moment, établir un réseau national de diffusion de l'information et de la culture pour servir les intérêts de toute la population canadienne, au-dessus de tous les intérêts privés de quelque nature qu'ils soient qui auraient pu fausser l'opinion publique, ou tout au moins faire servir celle-ci à des causes qui ne méritent pas son attention.

C'est pourquoi, messieurs les Gouverneurs, nous insistons auprès de vous pour que vous daigniez accorder à Radio-Canada la permission qu'elle demande d'établir un poste de télévision à Québec. Les travailleurs, comme nous avons essayé de vous l'expliquer, ont beaucoup plus foi dans un organisme public pour administrer un service public, comme celui des ondes de la radio et de la télévision, qu'en une entreprise privée. Quand le bien commun est en cause, c'est à celui qui en est les prebier responsable qu'il faut faire appel. Si Radio-Canada vient s'installer à Québec, nous aurons la chance de profiter, selont les goûts des uns et des autres, à la fois des avantages de l'entreprise privée et de l'entreprise publique.

Nous vous sommes reconnaissants, messieurs les Gouverneurs, de nous avoir reçu et nous vous remercions d'avoir eu la patience de nous entendre. Notre seul intérêt était de vous faire connaître le point de vue des travailleurs à qui la télévision, si elle est bien dirigée, rendra d'im.enses services.

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec (CSN).

Eugène RANCOURT,
président.

Québec, le 8 février 1962.

Au Salon de l'agriculture

Dixième anniversaire

L'industrie animale, comme il se doit, occupera une place de choix au Xe Salon national de l'agriculture, qui accueillera ruraux et citadins, au Palais du commerce de Montréal, du 16 au 25 février.

Les principaux élevages des fermes du Québec seront mis en évidence, non seulement pour susciter l'émulation des éleveurs, mais aussi par des informations sur les plus récentes techniques, par des exhibits de sujets de choix, de faire connaitre les buts à atteindre et les moyens à employer. Ainsi, le Salon de l'agriculture demeure-t-il indéfectiblement fidèle à son idéal d'éducation pratique apportant ainsi une contribution de premier plan au progrès de l'économie agricole.

Donner une description détaillée des exhibits, attractions, manifestations et autres événements qui souligneront la prime importance de l'industrie animale dans l'agriculture du Québec exigerait un texte par trop long, aussi croyons-nous plus logique de ne donner ici qu'un aperçu succint de ce secteur de la grande exposition agricole montréalaise.

En tout premier lieu mentionnons l'exhibit de bovins laitiers organisé conjointement par l'Association Holstein du Québec et la Ferme du Lac Aylmer. Cet exhibit de la plus importante race laitière dans la province, comprendra quatre taures de grande lignée. Il est à signaler, par ailleurs, que ces animaux serviront au concours d'appréciation animale organisé par le Salon national de l'agriculture et commandité par la maison Simpsons-Sears, à l'intention des jeunes éleveurs âgés de 11 à 20 ans. Ce grand tournoi provincial est ouvert aux élèves des écoles moyennes ou régionales d'agriculture, aux délégués (garçons et filles) des groupements de jeunes cultivateurs régulièrement constitués, aux participants des concours précédents pour les jeunes éleveurs au Salon de l'agriculture, et enfin aux Clubs 4-H. Soulignons en outre que les concurrents auront à juger aussi des bouvillons de boucherie et des truies d'élevage. Des prix en argent seront distribués aux gagnants de chaque classe, tandis que le vainqueur des trois classes sera proclamé "maître jeune éleveur" lors de la cérémonie d'ouverture officielle du Salon, le vendredi, 16 février, à 8 heures du soir.

Le jeune lauréat de ce concours recevra en outre une génisse enregistrée, don du Club Kiwanis-Laval, et provenant du célèbre troupeau Holstein de la Ferme Raymondale, propriété des Clercs de Ste-Croix.

Les oléagineux

Recherches et perspectives

Une des entreprises les plus stimulantes qui s'offrent au cultivateur canadien aujourd'hui est la production de graines oléagineuses. Il peut lire que la consommation des huiles comestibles dont la plupart sont d'origine végétale, a augmenté de plus de 100 millions de livres dans son propre pays au cours des dix dernières années. Il constate en outre que les huiles végétales ont un usage industriel tres répandu.

A cet égard, le cultivateur se pose les questions suivantes: Les oléagineux se présentent-ils comme culture de remplacement ou d'appoint? Est-ce un placement valable? Dans quelle mesure cette culture résiste-t-elle aux maladies et à la sécheresse? Economistes et chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont tenté de répondre à ces questions à différentes époques. Les études se poursuivent et, bien qu'il n'y ait rien de définitif, tout laisse prévoir un accroissement de la demande au pays et à l'étranger pour les huiles oléagineuses et leurs principaux sous-produits, les concentrés protéiniques pour l'alimentation des bestiaux.

La production canadienne d'huile végétales est faible en comparaison de celle des Etats-Unis qui détermine le prix du marché en Amérique du Nord. Quant à l'exportation outremer, les perspectives actuelles sont prometteuses, mais à longue échéance, elles peuvent subir l'influence du Marché commun en matière d'agriculture. Le marché domestique est en voie d'expansion.

Le ministère de l'Agriculture du Canada continue ses recherches et en projette d'autres sur toutes les cultures oléagineuses. En 1961, la sécheresse a nui à la propagation de deux plantations expérimentales, celles du crambé et de la cameline, et elle a retardé d'un an leur diffusion pour accroitre les plantations d'essai. Ces deux plantes sont de la famille de la moutarde; sous certaines conditions climatiques, elles l'emportent sur le colza et le lin; elles ont en outre un usage industriel.

Cultures, importations et exportations

La consommation annuelle du Canada en huite végétale comestible est d'environ 276 millions de livres, ce qui est à peu près la même quantité que donnerait la transformation des récoltes de colza, soja et tournesol de 1961, soit près de 1.1 milliard de livres de graines oléagineuses. Et la quantité de tourteau qui pourrait en être extraite s'élève à près de 95 p. 100 de la consommation annuelle courante de tourteau extrait des graines oléagineuses comestibles (bien que les proportions soient différentes). Cependant, la production canadienne n'est pas limitée au marché domestique; l'importation et l'exportation sont très actives et la demande varie continuellement d'une huile végétale à l'autres. Le Canada importe diverses huiles végétales, y compris celle du soja, pour fins d'alimentation. Ces importations se sont élevées à 268 millions de livres en 1960, presque l'équivalent de la consommation domestique totale. Les exportations canadiennes ont atteint environ 165 millions de livres, dont 60 p. 100 de colza et 33 p. 1000 de saja.

Le producteur peut donc compter sur des marchés domestiques et étrangers. On estime que les huiles d'origine végétale continuent d'alimenter la demande à raison de 60 p. 100 du marché domestique (les matières grasses d'animaux terrestres et marins fournissant la différence), il faudra compter sur la production d'au moins 130,000 acres supplémentaires en 1965, d'après le rendement des dernières années.

Cette estimation est basée sur un rendement de 256 livres d'huile de colza à l'acre.

La demande en faveur de la graine et de l'huile de lin restera assez stable au Canada, semble-t-il et il n'y aurait pas lieu de surestimer l'expansion des marchés extérieurs.

La FTQ en faveur de Radio-Canada

MONTREAL. — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, qui est également vice-président régional du Congrès du travail du Canada, vient de faire parvenir au secrétaire du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, M. W. D. Mills, un télégramme dans lequel il appuie la requête de Radio-Canada pour le permis d'exploitation d'un deuxième poste de télévision de langue française à Québec.

Voici le texte de la dépêche du leader syndical:

"Au nom des 235,000 syndiqués qu'elle représente dans le Québec, la fédération des travailleurs du Québec vous prie accorder Radio-Canada permis d'exploitation deuxième poste de télévision de langue française à Québec Stop nous opposons formellement à l'octroi permis à l'entreprise privée".

CINQUANTE-CINQUIEME ANNEE, No 16,783 — CANADA

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, VENDREDI 9 FEVRIER 1962 PAGE 9

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Les Américains sont venus très nombreux s'installer en Alberta

(Par Dennis Orchard)

Calgary — (P.C.) — Pour diverses raisons et ce, durant une centaines d'années, on a vu des Américains traverser la frontière du Montana et passer au sud de l'Alberta pour y demeurer.

Parfois, ils arrivaient en petits groupes, d'autres fois, en masse. Les Mormons sont entrés après 1887 et les Hutterites, après 1869. Il y avait parmi eux des gens qui se sont établis sur des fermes; d'autres qui se sont adonnés à l'élevage au cours de la première décade du 20ième siècle.

Après la fameuse découverte des réserves de pétrole de Leduc, en 1947, des administrateurs de compagnies et des experts spécialisés dans les opérations pétrolifères sont arrivés par milliers.

Aujourd'hui, on estime que le nombre de ces derniers dans le sud de l'Alberta se chiffrent, 82,000 et 85,000 dont 36,000 résident à Calgary. Ces immigrants américains constituent d'amblée la plus grande concentration civile de citoyens américains hors des frontières des Etats-Unis. La plupart d'entre eux ont des intérêts dans le pétrole et le gaz.

Ils conviennent parfaitement à la mentalité de la cité de Calgary. On ne reconnaît, d'ailleurs, l'Américain moyen du sud de l'Alberta que s'il lui arrive de parler avec l'accent traînant du sud des Etats-Unis.

Nouveaux problèmes

Plusieurs de ces hommes engagés dans l'industrie pétrolifère sont membres de clubs de bienfaisance et de la Chambre de Commerce de Calgary. L'un d'eux, M. C. Daniels, a été président de la Chambre, en 1956-57, alors qu'il demeurait à Calgary et était président du bureau d'administration de Royalite Oil Company.

On rapporte très peu de cas de mésentente et le consul américain pour le sud de l'Alberta, M. Ed Madill, un homme aux cheveux blancs extrêmement populaire, considère que surveiller les intérêts de ses 85,000 compatriotes ne consiste surtout pour lui qu'à leur faciliter les entrées et sorties d'un pays à l'autre.

Parfois, un cas sort de l'ordinaire tel celui de cette ménagère dont la fille avait contracté un rhume trois jours après l'arrivée de la famille au Canada. Le premier médecin qu'elle appela recommanda une aspirine pour sa fille.

Cette ménagère appela M. Madill et lui demanda où elle pourrait trouver un médecin américain.

"Je lui dis qu'il y avait à Calgary quelques-uns des meilleurs médecins au Canada et que depuis 40 ans les médecins avaient toujours prescrit l'aspirine pour guérir un rhume."

M. Madill dit que les Américains, même s'ils ne projettent de demeurer à Calgary avec leur compagnie que pendant quelques années seulement, préfèrent acheter une maison plutôt que louer et que la plupart du temps ils envoient leurs enfants aux écoles locales.

Les enfants demeurent

Le même phénomne se produit chez les enfants des Américains. On en voit beaucoup, par exemple, chez ceux qui ont fréquenté l'université de l'Alberta, qui se marient et s'établissent au Canada même après le retour de leurs parents aux Etats-Unis.

Mais ce qui attire les Américains, aujourd'hui, dans le sud de l'Alberta n'a pas l'allure fascinante des premières immigrations.

Ceux qui se sont établis au début étaient des pionniers attirés par des agents du Canadien Pacifique et par le gouvernement canadien lesquels voulaient vendre des terres et peupler une région où devait passer la voie ferrée du Canadien Pacifique. Celle-ci a été terminée en 1883.

Les agents les ont repérés dans de petites villes et des villages dans le Dakota-nord, le Dakota-sud, le Nebraska et le Minnesota. Des communautés entières et ils donnaient même à leurs nouveaux établissement les noms de ceux qu'ils avaient quittés aux Etats-Unis.

Les Hutterites vinrent former des colonies agricoles. Celles-ci sont au nombre d'une soixantaine aujourd'hui. Leurs enfants nés en Alberta sont naturellement des Canadiens mais très peu de parents se sont donné la peine de demander leur citoyenneté canadienne. De la population hutterite, environ 15 pour cent ou mille membres sont encore des citoyens américains.

Nouvelles méthodes

Les Mormons ont eu une influence profonde dans l'aspect actuel de l'agriculture de l'Alberta. En 1887, Charles Ora Card, âgé de 41 ans, a dirigé un groupe de 41 Mormons à Cardston, Alberta. Ils avaient été obligés de quitter l'état de l'Utah parce que le gouvernement américain se montrait plus sévère à l'égard de la polygamie.

Même après que leur propre église eut banni la polygamie, les Mormons ont continué à arriver en Alberta. Ils ont apporté avec eux des techniques d'irrigation et des méthodes nouvelles de faire croître la betterave à sucre et ils ont ainsi révolutionné l'aspect agricole de l'Alberta.

Trafic de l'alcool

Quelques-uns des pionniers qui ont bien réussi en Alberta furent tout d'abord des traficants en alcool, de 1879 à 1884, avant l'arpentage de la frontière internationale. Plus tard, la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a mis fin à cette exploitation.

Quelques traficants sont cependant demeurés au Canada et ont changé de vie. Parmi ces derniers, mentionnons D.-W. Davis, qui avait été commandant en second de "Fort Whop-Up", une maison de trafic de l'alcool située près de Lethbridge, et qui n'en devint pas moins le premier député au Parlement de l'Alberta.

Les nouveaux accords fiscaux

Par ALAN DONNELLY
de la Presse Canadienne

Il y a du changement dans le domaine de l'impôt provincial sur le revenu depuis que l'année est commencée, mais les contribuables n'y ont encore vu aucune différence, sauf au Manitoba et en Saskatchewan.

La différence, maintenant, c'est qu'une partie de l'argent prend le chemin des coffres des provinces.

Vers le mois d'avril, 1963, la grande majorité des contribuables n'auront pas à agir bien différemment, sauf dans Québec, lorsqu'il rédigeront leurs rapports d'impôt sur le revenu à l'intention des gouvernements fédéral et provinciaux. Le seul changement sera un simple calcul au bas de la formule répartissant la partie de la taxe due à la province.

L'impôt provincial sur le revenu personnel ne représente rien de nouveau pour le contribuable du Québec qui le paye depuis 1954. Le gouvernement du Québec continue de percevoir son propre impôt.

Les neuf autres provinces sont entrées dans le champ de l'impôt sur le revenu — quelques-unes malgré elles — à cause d'un nouvel accord fédéral-provincial de fiscalité. Cet accord a mis un terme au système de location des impôts en vertu duquel Ottawa percevait tout l'impôt sur le revenu et remettait leurs parts à chacune des provinces.

Hausse de l'impôt

Ce nouvel arrangement laisse les provinces libres de décider si elles hausseront elles-même leur impôt sur le revenu.

Un relevé de la Presse Canadienne à travers le Canada indique que seules les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba ont décidé de le faire.

Cette transition en douce est due à une clause importante du nouvel accord par laquelle Ottawa offre d'agir comme agent central de perception. Les accords de perception avec les neuf provinces donnent au gouvernement fédéral la base légale de percevoir des taxes provinciales.

En vertu des anciens accords de location de taxes, les provinces recevaient 13 pour cent de l'impôt sur le revenu fédéral perçu dans leurs territoires respectifs.

La nouvelle entente leur donne une plus large part, soit 16 pour cent et cette part haussera de 1 pour cent annuellement jusqu'à 20 pour cent en 1966.

Plans de santé

Ce que le gouvernement fédéral n'aimait pas avec l'ancien système, c'est que les provinces passaient leurs temps à demander une part plus grande à Ottawa laissant au gouvernement central la tâche désagréable d'augmenter ses impôts afin de pouvoir satisfaire les provinces.

Le Manitoba voulait plus d'argent afin de pouvoir réduire ses primes d'assurance-hospitalisation. La Sakastchewan avait besoin de revenus additionnels pour financer son plan d'assurance de soins médicaux.

Les deux provinces ont décidé de prendre une part additionnelle de six pour cent de l'impôt sur le revenu personnel.

Cela signifie que pour l'année 1962, ces deux provinces prendront 22 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel de chaque contribuable, montant qui s'élèvera à 26 pour cent en 1966. Comme cette proportion est plus élevée que la défalcation fédérale, l'impôt sur le revenu personnel sera plus élevé dans ces deux provinces que dans toute autre province.

L'impôt sur le revenu personnel dans la province de Québec est à peu près 16 pour cent du total de l'impôt sur le revenu personnel perçu dans cette province. On ne sait pas ce que le gouvernement provincial fera lorsque le gouvernement fédéral lui laissera 20 pour cent. Mais on s'attend que le gouvernement provincial prendra le plus qu'il pourra sans avoir recours à la double taxation.

Ottawa a envoyé des guides de déductions d'impôt sur le revenu personnel aux employeurs qui retiennent cet impôt sur les chèques de paye. Il y a trois formules: une pour Québec où Ottawa ne perçoit pas l'impôt provincial, une pour le Manitoba et la Saskatchewan où les taux sont plus élevés et une pour le reste du pays.

En vertu du nouvel accord, Ottawa demande aux provinces de percevoir leur propre impôt sur les corporations et Ottawa donnera le service de perception aux provinces qui le désireront.

Le gouvernement fédéral diminue son impôt sur les profits des corporations de neuf pour cent, soit la même proportion que les provinces recevait en vertu de la'ncien système. Ce qui veut dire que les provinces peuvent maintenant hausser leur propre impôt sur les revenus des corporation de neuf pour cent sans ajouter au fardeau de taxation des corporations.

Critiques

Le nouvel accord n'a pas été sans soulever des critiques et de l'opposition dans les parlements provinciaux ainsi qu'à Ottawa.

Une des principales critiques est que le nouvel accord va ramener la situation de la fiscalité au pays à la "jungle fiscale des années '30. En 1939, toutes les provinces avaient leur propre impôt sur le revenu des corporations et sept avaient leur impôt sur le revenu personnel. Mais chaque province percevait ses propres impôts et il n'y avait aucune réduction dans l'impôt fédéral.

On critique aussi le nouvel accord en marge des paiements de péréquation qui étaient faits par le gouvernement fédéral aux provinces les moins riches. En vertu du nouvel accord les paiements de péréquation seront déterminés d'après la moyenne de perception dans toutes les provinces en y faisant entrer les revenus provinciaux provenant des ressources naturelles.

Le 11 juillet dernier, le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a publié un rapport dans lequel il prévoi quel montant les provinces recevront, en 1962-63, du fédéral, en tenant compte de la diminution de son impôt sur le revenu personnel et du revenu des corporations, tenant compte aussi de la nouvelle formule des paiements de péréquation, des ajustements d'octrois aux provinces de l'Atlantique et de l'octrois spécial de $8,000,000 à Terre-Neuve.

Assumant que les taxes rapporteraient 5 pour cent de plus, le ministre prévoit que le montant total sera de $899,414,000 ce qui se compare à un montant de $846,782,000 payé en vertu de l'ancien accord.

Voici un tableau comparatif par province en milliers de dollars:

	1962-63	1961-62
Terre-Neuve	$38,934	$36,192
I.-P.-E.	8,213	7,239
N.-Ecosse	43,011	39,705
N.-Brunswick	36,265	34,416
Québec	241,500	232,729
Ontario	314,480	283,619
Manitoba	42,296	40,282
Saskatchewan	42,528	40,503
Alberta	558,375	58,375
Colombie.-B.	73,812	73,812

Le prince Philippe visite la Guinée

GEORGETOWN. — Guinée anglaise. — (Reuters). — Le prince Philippe est arrivé aujourd'hui à Georgetown, première étape de son voyage de 36,000 milles à travers 1 pays de l'Amérique latine. Son périple doit durer deux mois.

Le prince demeurera trois jours dans la Guinée anglaise, la seule colonie britannique de l'Amérique du Sud. Il se rendra ensuite en Venezuela.

A l'occasion de cette visite, les édifices du gouvernement et les résidences privées ont été décdrées de lumières multicolores.

Elue présidente des femmes journalistes de la capitale

Ottawa. — (P.C.) — Mlle Noella Bélanger a été élue mardi, présidente du Cercle des femmes journalistes d'Ottawa. Elle succède à Mlle Henriette Rouleau, présidente-fondatrice du graupement, qui compte une trentaine de membres. Mlle Bélanger, employée au ministère des Affaires extérieures, occupait auparavant le poste de secrétaire du cercle.

Les autres membres du comité sont: Mme Serge Slobodian, secrétaire, et Mme Lucien Lapointe, trésorière.

Le "discours-document" de Dorticos devant l'ONU

NATIONS-UNIES, (P.C.). —Le délégué cubain aux Nations-unies a demandé que le discours prononcé à Punta del Este par le président Dorticos contre la politique latino-américaine des Etats-Unis soit considéré comme un document de l'ONU et distribué aux délégations.

La requête précède de quelques jours l'ouverture d'un débat à l'Assemblée générale sur une accusation d'agression portée par La Havane contre les Etats-Unis.

Au cours de la conférence des pays américains, en Uruguay, le président cubain a affirmé que l'OEA devait rester un organisme véritablement international ou devenir un moyen qu'utiliseraient les Etats-Unis pour faire régner leur régime colonialiste sur l'Amérique latine. On sait que 14 pays membres ont donné leur accord à une proposition américaine d'expulser la république fidéliste de l'OEA.

Attiré par les photographes



● De retour de Sandringham avec sa mère, la reine Elisabeth, le petit prince André est visiblement attiré par les photographes qui l'attendaient à la gare de la rue Liverpool, à Londres, pour prendre un instantané de la vie royale. Le jeune prince est tout surpris des éclats de magnésium.

Il faut toujours se méfier de M. Khrouchtchev

TORONTO. (P.C.) — L'ambassadeur américain Livingston Merchant, qui prononçait une causerie à un déjeuner de l'Empire Club de Toronto, a affirmé que ce serait une faute catastrophique que de croire que le premier ministre Khrouchtchev n'a pas l'intention "d'enterrer" l'Occident.

M. Merchant affirme qu'il ne faut pas désarmer tout en son possible pour négocier avec l'URSS dans une atmosphère libre de menaces.

M. Khrouchtchev a été laconique, a-t-il dit, mais incontestablement sincère lorsqu'il a déclaré qu'il nous enterrerait.

Il a déclaré que le grand obstacle actuel à l'avancement et au perfectionnement de la société est le communisme.

Il a aussi affirmé que celui-ci recherche le pouvoir et la domination avant toutes choses.

Quant à la coexistence pacifique, M. Merchant voudrait qu'on ne s'y fie pas trop, parce qu'elle n'est qu'une autre forme de la guerre communiste.

Il a déclaré qu'il est convaincu que la guerre effective peut être évitée.

Il faudra, pense-t-il, que l'Ouest continue, avec plus d'énergie et d'enthousiasme encore, à faire les choses difficiles et coûteuses qu'il fait actuellement.

Chute mortelle

MONTREAL. — (P.C.) — Un pompier à l'emploi du service des incendies depuis 18 ans a perdu la vie de façon tragique lundi matin en tombant du toit d'une caserne à Montréal.

Le lieutenant Bertrand Grenier, âgé de 40 ans, était occupé à enlever la glace sur le bord de la toiture quand il perdit l'équilibre et vint s'écraser au sol. Il est mort avant son arrivée à l'hôpital Notre-Dame.

Il laisse dans le deuil, son épouse et trois enfants.

Le directeur Armand Durette a déclaré que des funérailles civique seront accordées à ce pompier mort au devoir.

La température a joué des tours aux gens

MONTREAL. — (P. C.) — La température n'en finit pas de réserver des surprises aux Montréalais.

Après quatre jours de froid sibérien alors que le mercure indiquait bien au-dessous de zéro, il a soudain commencé à monter.

Il a si bien monté que la journée du 5 février, lundi, a été la plus chaude jamais enregistrée, avec 45.6 degrés, selon l'observatoire de Dorval. Le record précédent pour un 5 février datait de 1890 avec 45 degrés.

Dîner en l'honneur de S. Exc. Mgr G.-E. Carter

Montréal — (P.C.) — Quelque 750 convives assistaient à Montréal lunri soir à un grand banquet donné en l'honneur de Mgr Gerald Emmet Carter, qui vint d'être sacré évêque auxiliaire de London.

Au nombre des invités de marque à cette réception qui avait été organisée par un groupe d'amis du nouvel évêque, se trouvaient le frère de celui-ci, LL. EE.NNN.SS. Alexander Carter, de Sault Ste-Marie, Lawrence Whelen, évêque auxiliaire de Montréal, et John Wright de Pittsburgh.

Découverte capitale concernant le cancer et la maladie mentale

WASHINGTON. (P.C.)—Le Dr Bernard Belleau, professeur de biochimie à l'Université d'Ottawa, a fait part d'une découverte qui pourrait bien s'avérer capitale dans la recherche sur le cancer et la maladie mentale.

M. Belleau révélait, lors d'une réunion de National Institute of Health, qu'il a découvert un stupéfiant d'une puissance inusitée permettant de ralentir l'action du système cardiovasculaire et des muscles viscéraux jusqu'à un niveau encore inconnu. Ce stupéfiant permettra d'étudier plus intensément le fonctionnement du système nerveux.

Une série d'expériences que tentait l'auteur sur des animaux pourraient bien apporter une contribution importante aux chercheurs qui tentent de découvrir les causes du cancer et celles de la maladie mentale.

M. Belleau, qui a déjà découvert plusieurs stupéfiants, a souligné l'ampleur de celui-ci comme agent modérateur et paralytique pour l'enzyme, substance qui provoque les réactions chimiques. Il a décrit comment il s'est servi de stupéfiants déjà connus et d'isotopes pour étudier le comportement des molécules et des atomes dans le système nerveux.

M. Belleau, âgé de 46 ans, est bachelier et maître ès sciences de l'Université de Montréal et docteur en biochimie de l'Université McGill. Il a aussi fait des études postdoctorales à l'Institut de Technologie Case, à Cleveland. A l'Université, il est professeur agrégé depuis 1958.

Les immigrants italiens ont été les plus nombreux, l'an dernier

Ottawa — (P.C.) — Pour la quatrième année consécutive, le nombre d'immigrants italiens a été plus élevé que celui d'immigrants britanniques à venir s'établir au Canada.

Le ministère de l'Immigration signale que 14,630 immigrants italiens comparativement à 13,295 Britanniques sont arrivés en 1961. Les néo-canadiens venant des Etats-Unis détiennent la troisième place, avec 11,516.

L'immigration totale en 1961 a baissé à 71,689 de 104,111 en 1960. C'est la plus importante diminution depuis 1947 alors que le nombre des immigrants n'avait été que de 64,127.

Jusqu'en 1958, les contingents les plus imposants d'immigrants venaient de la Grande-Bretagne. Ils ont été surpassés par les Italiens en 1958, qui ont conservé la première place en 1959 et en 1960 également.

La majeure raison de cette diminution a été la politique du gouvernement de ne pas faire venir de travailleurs sans métier qui auraient grossi le nombre de sans-travail au Canada. Un autre motif a été le manque d'immigrants qualifiés, causé par une reprise économique en Europe.

La baisse a été considérable depuis 1957 alors qu'un nombre record de 282,164 néo-canadiens avaient fait leur entrée au pays.

En 1961, 14,630 Italiens sont venus au Canada, comparativement à 21,308 l'année précédente, alors que 13,295 Britanniques sont arrivés l'an dernier, comparativement à 20,853 en 1960. Chez les immigrants américains, on note une augmentation de 260 sur les chiffres de 1960.

Diminution

Parmi les pays qui ont envoyé des immigrants au Canada, l'année dernière, les Etats-Unis ont été le seul à accuser une augmentation sur les chiffres de l'année précédente. Neuf autres pays ont également accusé des augmentations, mais le nombre total a été moins élevé qu'en 1960.

Les immigrants français ont été moins nombreux. En 1960, ils étaient 2,179 et 1,731 en 1961. Ils occupent la 10e place dans les statistiques.

Les néo-canadiens venant de l'Europe étaient au nombre de 41,865 l'an dernier, comparativement à 65,627 en 1960. Les Asiatiques ont diminué de 2,202 à 1,721 et les immigrants du Moyen-Orient ont augmenté légèrement de 615 à 624.

Les Allemands étaient en 4e place avec 6,191 immigrants, comparativement à 10,792 en 1960. Les Grecs ont baissé de 5,009 à 3,858, les Portugais de 5,258 à 2,976, les Polonais de 3,182 à 2,753, les Yougoslaves de 3,517 à 2,266 et les Hollandais de 5,598 à 1,960.

Par ailleurs, les Albanais ont augmenté de 33 à 43, les Lithuaniens de 80 à 86, les Espagnols de 758 à 768, les Arméniens de 143 à 176, les Iraniens de 13 à 18, les Syriens de 19 à 36, les Turcs de 122 à 129, les Indiens de 673 à 744 et les Africains de 1.01 à 1,020.

Parmi ces néo-canadiens, on compte 34,809 travailleurs et 36,880 femmes, enfants et étudiants.

Parmi les travailleurs, 6,696 se sont dirigés vers des professions, 557 vers des services divers, 8,076 dans des industries manufacturières et 4,232 dans du travail clérical.

On ne comptait que 3,982 journaliers comparativement à 7,482 en 1960.

Une grève de 24 heures en Grande-Bretagne

LONDRES. — (P. C.) — La Grande-Bretagne a connu lundi la plus importante grève de 24 heures depuis huit ans lorsque trois millions de travailleurs des grandes usines et des chantiers navals ont participé à une manifestation d'avertissements à l'endroit du gouvernement. A l'appel de 39 fédérations syndicales, ces travailleurs ont entendu ainsi protester contre la politique gouvernementale dite de "pause des salaires", en vertu de laquelle les hausses de salaires sont interdites jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure a été prise au début de l'été dernier afin de juguler l'inflation et de redresser la situation financière et la balance des comptes du pays.

On estime que cet arrêt de travail par plus de trois millions d'ouvriers aura coûté à l'industrie l'équivalent de $72.5 millions et aux travailleurs eux-mêmes quelque $23,000,000 en salaires. Plus de 4,300 manufactures de toutes catégories en Angleterre, en Ecosse et dans le pays de Galles et des dizaines de chantiers navals ont été atteints par l'arrêt de travail.

De nouvelles grèves

Les 39 fédérations syndicales concernées ont annoncé que si le gouvernement ne bouge pas au cours des prochaines semaines, de nouvelles grèves d'avertissement seront déclenchées. Il est probable que des arrêts de travail auront lieu dans d'autres secteurs de la vie économique pour le même motif. Déjà les postiers ont fait le mois dernier une grève perlée pendant plusieurs semaines cependant que voici huit jours les employés du métro de Londres et des trains de banlieue faisaient la grève provoquant le pire embouteillage de la circulation depuis la dernière guerre.

Cependant ces travailleurs du métro qui devaient faire la frève de nouveau chaque lundi ne l'ont pas fait hier: ils ont décidé au cours de la fin de semaine, d'attendre le résultat des négociations en cours entre leurs dirigeants et la direction de l'Office national des transports.

Une décision du cabinet

L'extension de l'agitation sociale commence à préoccuper les cercles politiques et les milieux d'affaires. Si le gouvernement cède dans un cas, il devra autoriser des hausses de salaires ou des traitements dans tous les domaines du secteur public et privé. Dès lors, les résultats obtenus jusqu'ici dans la lutte à l'inflation seront annulés et la situation monétaire du pays pourrait bien se détériorer de nouveau et rapidement.

Le C.N.R. expérimente une nouvelle formule de refrigération des wagons

Montréal — Le Canadien National expérimente actuellement un appareil de réfrigération mécanique des wagons qui est appelé à remplacer le procédé actuel de refroidissement au moyen de la glace.

Premier du genre en Amérique du Nord, ce dispositif de réfrigération, conçu par le Service de recherche du Canadien National, se loge dans la porte du wagon. Il dispense une réfrigération qui réduit la déshydratation, l'air froid circulant par des conduits le long des parois, et permet de réduire la variation de la température dans le wagon à deux degrés près, entre 28o et 70e Fahrenheit.

A la suite de l'expérimentation d'un wagon prototype à l'automne de 1960, la régulation thermique et le fonctionnement du dispositif se sont révélés si sûrs que l'essai a été repris sur 10 autres wagons qui transportent actuellement, d'un bout à l'autre du pays, des charges de boeuf, de produits laitiers et de fruits et légumes frais.

Il reste à faire l'épreuve pendant les mois d'été. Si l'expérience est concluante, il se peut que tous les wagons frigorifiques du CN soient dotés du nouveau dispositif.

Il ne serait plus nécessaire de s'arrêter en route pour s'approvisionner en combustible ou en glace. La provision de combustible pour le générateur diésel installé dans chaque wagon ne se renouvelle que tous les 20 jours et la vidange de l'huile ne se fait qu'à tous les 50 jours.

Les éléments servant à la réfrigération étant contenus dans la porte, l'adaptation des wagons classiques demande peu de changement et ne fait pas perdre d'espace utilisable.

Facile et peu coûteux d'entretien, le nouveau dispositif est situé au milieu du wagon, où les chocs sont le moins violents. Les portes munies du dispositif de réfrigération sont interchangeables de façon à permettre l'utilisation des wagons lorsque le dispositif nécessite une réparation.

La chaise roulante ne l'empêche pas de fréquenter l'université

(Par Graham Cox)

Winnipeg — (P.C.) — La chaise roulante n'a que légèrement freiné la vie active de George Dyck.

Étudiant en quatrième année de sciences à l'université du Manitoba, George est l'un des quatre paraplégiques que l'on voit tous les jours circuler sur le campus et dans les corridors, soit en se servant de ses propres bras ou aidé par un autre étudiant.

George est devenu paralysé de la ceinture jusqu'aux pieds lorsqu'il a été tiré accidentellement d'une balle en jouant avec une arme à feu avec son frère et un cousin sur la ferme de ses parents. Il était alors âgé de 10 ans.

Il a maintenant 22 ans et prend une part active aux affaires sociales et communautaires. Son ambition est de se créer une carrière dans l'industrie des électroniques.

Il joue aux quilles et au curling et assiste même aux danses carrées dans sa chaise roulante. Il s'adonne à la peinture et est excellent guitariste.

"George ne s'est jamais plaint de son sort", dit sa mère. "L'été prochain, il devra subir une autre intervention chirurgicale dans l'espoir que l'on pourra redresser son dos. Ce peut être une affaire de trois mois d'inactivité pour lui."

Beaucoup d'amis

L'amitié a été vitale pour George. Sans aide, il ne pourrait pas toujours circuler dans les étrois corridors de l'université ou grimper ou descendre les escaliers. Il compte beaucoup d'amis qui l'aident ainsi.

Lorsqu'il était au high-school, il trouvait moyen de se déplacer avec des béquilles, mais il a trouvé que ce serait trop difficile à l'université et c'est pourquoi il a adopté la chaise roulante.

George Dyck demeure chez M. et Mme Gratton où il retrouve là un compagnon constant, Champ, un chien, qui se tient toujours près de lui surtout lorsqu'il chante accompagné de sa guitare.

Lorsque George est entré chez les Gratton pour y demeurer, ces derniers ont fait construire une rampe à l'arrière de la maison et ont élargi l'embrasure des portes pour lui permettre de circuler aisément avec sa chaise roulante.



La circulation au Vatican

ROME. — (C.C.C.) — Le nombre des voitures qui stationnent quotidiennement à l'intérieur de la Cité du Vatican n'a fait qu'augmenter, et les visiteurs aussi bien que ceux qui travaillent ou résident au Vatican commencent à connaitre de sérieuses difficultés pour parquer leurs voitures.

Pour remédier, dans une certaine mesure, à ces difficultés, les pelouses qui bordaient les murailles des palais apostoliques comprises entre le quartier de la Garde suisse et le quartier de la Garde palatine vont être sacrifiées pour aménager de nouvelles places de stationnement. Les travaux ont déjà commencé sous la direction des services techniques de la Cité du Vatican.

A NOS ABONNES
de
TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE
Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec:
Mme Fernando GAUVIN
931, Ste-Angèle
Tél.: 5-8551

COMTES DE
CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN ROBERVAL
Notre représentant est:
M. ROLAND LAVOIE
218, des Ormes, Jonquière
Tél.: LI 2-4625

Adam ou Eve?

Connaissez-vous bien les hommes? les femmes? A votre avis, lequel des deux sexes est le plus sensible? le plus subjectif dans ses opinions? le plus facilement tenté d'acheter des nouveautés? SÉLECTION du Reader's Digest de février vous pose 11 questions sur les différences psychologiques entre l'homme et la femme. Comparez vos réponses avec celles que donnent les psychologues à la suite de l'article — et voyez si vous êtes bien armé dans la "guerre des sexes". Achetez Sélection de février dès aujourd'hui!

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est, rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL. LA 4-1140



BOBBY HULL CONDUIT ENCORE SON CLUB A LA VICTOIRE

Ce que j'en pense

(Par Jean POULIOT)

UN PRESIDENT A PLEIN TEMPS

La ligue Américaine n'a jamais eu de président à plein temps, mais le choix de Jim Balmer cette année est peut-être l'indice que dès l'an prochain, on pourra compter sur un employé indépendant, comme le président Campbell dans la Nationale. Balmer est en effet un fervent partisan des Hornets de Pittsburgh, et seule la certitude que cette équipe ne serait pas dans la lutte cette année a décidé les gouverneurs à choisir un président temporaire pour succéder à Richard Canning, l'avocat de Providence.

Dans le passé, la position a souvent été offerte à des gens non payés, intéressés à une équipe, et les possibilités de conflit d'intérêt, par exemple dans un cas de protêt sont évidentes. Le nom le plus souvent mentionné comme prochain président est celui de Jack Riley, le gérant-général des Américains de Rochester, dont le contrat se termine avec la présente saison.

Interrogé par des journalistes du Democrat and Chronicle, Riley a déclaré que la position pouvait l'intéresser". Le salaire et la durée du contrat seraient les facteurs déterminants", a-t-il ajouté. Comme c'est Stafford Smythe, le patron actuel de Riley qui lui a glissé la possibilité de cette position à plein temps, Jack a commenté: "Peut-être est-ce la façon de Stafford de se débarrasser de moi comme gérant-général des Américains"?

Quoi qu'il en soit, la ligue aura besoin d'un président très actif l'an prochain pour décider de choses importantes comme l'addition du Baltimore, le renouvellement d'une entente entre les As et les autres équipes: un homme de hockey de la trempe de Riley pourrait être le candidat idéal.

LA COURSE AUX ASSISTS

Un abus qu'il faut réprimer, c'est cette course aux assists qui se produit au Colisée chaque fois où le marqueur officiel donne un but sans aide ou n'accorde qu'une seule mention. On en est rendu au point où le marqueur, Maurice Marchand, devra se retirer dans la loge des journalistes pour que certains joueurs puissent se concentrer davantage sur leur jeu.

La clé de tout cela n'est pas seulement l'orgueil personnel, mais l'octroi de bonus sur certains contrats pour les points dépassant un nombre fixé. Nous croyons que ce système devrait être aboli l'an prochain pour être remplacé par un bonus sur le nombre de victoires de l'équipe. Michel Labadie nous confiait récemment qu'il s'était fait voler sept assists depuis le début de la saison, dont cinq par le même joueur.

"Je marque ce que je vois, après avoir pris l'opinion de l'arbitre, d'expliquer le marqueur officiel des As. J'en suis rendu à ne plus pouvoir croire les joueurs. Il y en a qui voleraient un assist à leur grand-mère".

L'ANECDOTE DU JOUR

Le conducteur d'autobus Torontois qui a mené les As à Pittsburgh lors de leur dernier voyage a eu beaucoup de difficulté à trouver le chemin de sortie de cette ville, et plusieurs joueurs y allaient des conseils les plus divers. Le lendemain matin, au déjeuner, il disait à Moe Mantha, un des assistants-conducteurs, qu'il n'avait pas dormi de la nuit, rêvant que les joueurs lui criaient constamment: "A gauche, à droite, tout droit".

Mantha qui aime à narguer tout le monde lui répliqua: "Si tu avais su ton chemin, cela ne serait pas arrivé". Pour une fois, Moe n'eut pas le dernier mot, car le conducteur lui fit remarquer: "Hier soir sur la glace, souvent tu semblais ne pas savoir où aller. J'aurais pu te crier: à gauche, à droite, tout droit. Je t'ai laissé la paix; faites de même".

ICI ET LA

Ed Hoekstra a établi trois records d'équipe avec les Beavers de Kitchener l'an dernier: 32 buts et 65 points pour la saison régulière, ainsi que cinq points dans les éliminatoires... Phil Rizzuto prétend qu'avec un système de pelotons comme celui de Casey Stengel, les Yankees n'auraient pas remporté le championnat de l'Américaine l'an dernier... Stafford Smythe, Reuben Pastor et John Sollenberger, chargés de trouver un président à la ligue Américaine de hockey, ont rejeté 12 noms pour n'en retenir que trois, dont celui de Jack Riley... Pittsburgh a honoré lors de son diner des célébrités Frank Dascoli, l'arbitre congédié... Obie O'Brien, joueur-instructeur des Ramblers de Philadelphie, a emprunté pour une partie Dennis Jordan, le cerbère substitut des Bears de Hershey... Le film de la dernière série mondiale est à voir, ne serait-ce que pour les arrêts de Cletis Boyer, vus au ralenti... Gérard Bolduc, président du tournoi international de hockey pee-wee, sera le conférencier invité au diner-causerie de la ligue Progression lundi prochain... Mickey Mantle reçoit à chaque année la license 77-777 d'Oklahama à titre gracieux... Georges Labrecque prétend avoir établi un nouveau record au curling en se rendant en semi-finale du Wedgewood sans un seul coup de balai... Une réception au consulat de France marquera mercredi prochain l'arrivée du moniteur en cyclisme, M. Daniel Clément... Claude Evans s'est rapporté aux Indiens de Springfield au cas où Marcel Paillé serait retenu trop longtemps par les Rangers... Les sous-vêtements de pratique des joueurs des Barons de Cleveland ont été complètement brûlés par suite d'une défectuosité de la machine à sécher... Les Colts de Baltimore, durant les pratiques, habillent leur alignement offensif en blanc, leur ligne défensive en bleu, et Johnny Unitas en rouge pour être sûr que personne ne lui touche... La télévision de la ligue Nationale de football est considérée, à Hull, comme le principal obstacle aux parties de hockey du dimanche après-midi... Jack Adams a déjà marqué 14 buts dans une partie juvénile à Fort William en 1915... Félicitations aux autorités du Collège des Jésuites pour la compréhension apportée au cas de leurs champions curlers.

Qui sera le premier leveur à Lévis, dimanche!

L'on devrait assister dimanche après-midi prochain au Patro de Lévis à une chaude lutte pour l'obtention du trophée du meilleur leveur à l'occasion des championnats seniors du district de Québec.

A chaque année, depuis huit ans, l'on a attribué un trophée spécial à celui qui obtenait la meilleure performance selon la formule Hoffman. Voici les noms de ceux qui ont remporté ces prophées à date. Jules Sylvain 1954; Jean-Guy Dubé 1955; Marcel Gosselin 1956; Louis-René Bertrand 1957; Marcel Bédard 1958; Victorien Ouellet 1959; Yvon Chouinard 1960 et André Labranche en 1961.

Comme il était convenu au début, les gagnants des années précédentes ne sont pas éligibles pour gagner ce trophée plus d'une fois sur une période de 10 ans. C'est donc dire qu'il ne reste plus que 2 ans avant que le trophée puisse être gagné de nouveau par un des anciens gagnants.

D'après les performances récentes, il semble que le vétéran Chs-Henri Cazeault de la catégorie des poids-coqs, possède un léger avantage pour l'emporter cette année, mais il se peut qu'il rencontre une opposition très forte de la part du poids-plume Maurice Daigle, du poidsléger Claude Plourde ainsi que du poids-moyen André Roach. Ceux-ci ont tous la possibilité de remporté cet honneur si convoité.

Les concurrents inscrits sont priés de prendre note que la pesée s'effectuera **à** partir de 1 heure moins quart et que la compétition débutera à 1 h. 45.

Ceux qui auraient négligé de s'inscrire pourront le faire avant ce soir à 10 heures.

BASEBALL

PITTSBURGH. (P.A.) — Les Pirates de Pittsburgh ont obtenu la signature de deux lanceurs gauchers qui évoluaient l'an dernier pour les Jets de Columbus, Ohio, dans la Ligue Internationale. Ce sont Bob Veale, 26 ans, et Diomedes Olivo, de la République Dominicaine.

Veale menait le bal de la Ligue Internationale avec 208 retraits, et Olivo a été proclamé le meilleur lanceur de la Ligue.

GOLF

PALM BEACH. (P.A.) — La Française Brigitte Varangot a défait Claudine Cros, également de France, au 4ie tournoi de golf des dames à Palm Beach.



Bobby HULL



RED HAY

HOCKEY

HIER

Ligue AMERICAINE
Aucune partie.

Ligue NATIONALE
Chicago 6, Boston 2

Ligue de l'EST
Kitchener 3, S.-Ste-Marie 1
Kingston 4, North Bay 2

Ligue JUNIOR "A"
St-Hyacinthe 1, T.-Rivières 3
Montréal-N. 5, Victoriaville 3

Ligue JUNIOR "B"
As 6, P. Tardif 3
Montmorency 2, Beauport 4

Ligue SENIOR N.-Ecosse
Amherst 2, New Glasgow 3
Windsor 2, Halifax 4

Ligue JUNIOR "A" d'Ontario
Montréal 5, Hamilton 1
Niagara Falls 9, Peterborough 1

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Cleveland à Springfield

Ligue NATIONALE
Aucune partie.

Ligue de l'EST
Kitchener vs Sudbury

Ligue JUNIOR "A"
Aucune partie.

Ligue INTERMEDIAIRE "C"
Montmorency à Québec-Ouest

LES CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	48	32	14	0	204	133	66
Hershey	48	23	20	5	149	146	51
Québec	52	23	26	3	149	145	49
Providence	50	23	26	1	173	187	47

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	52	28	23	1	168	161	57
Cleveland	46	26	18	2	154	134	54
Rochester	49	23	22	4	163	166	50
Pittsburgh	47	8	37	2	120	214	18

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	50	29	10	11	185	114	69
Toronto	51	28	15	8	173	129	64
Chicago	52	22	17	13	151	133	57
New-York	51	18	24	9	140	154	45
Détroit	51	17	24	10	137	161	44
Boston	53	12	36	5	138	232	29

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kingston	48	26	14	8	191	148	60
Kitchener	47	26	17	4	175	149	56
Hull-Ottawa	45	22	14	9	142	115	53
Sudbury	42	15	21	7	148	173	37
S.-Stes-Marie	49	14	27	8	152	194	36
North Bay	47	13	27	7	116	153	33

Ligue de l'OUEST

Division SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	43	30	11	2	166	116	62
Spokane	45	22	19	4	160	156	48
Los Angeles	45	16	24	5	172	198	37
San Francisco	43	16	26	1	130	163	33

Division NORD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	43	24	17	2	168	151	50
Calgary	44	23	17	4	182	155	50
Seattle	43	19	19	5	151	130	43
Vancouver	40	10	27	3	112	172	23

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	8	5	1	0	37	22	10
McGill	7	4	3	0	30	32	8
Laval	8	3	5	0	30	35	6
Montréal	5	1	4	0	22	31	2

Ligue PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	11	8	2	1	66	41	17
Loups	11	4	5	2	56	50	10
Bulldogs	11	4	6	1	51	54	9
Castors	11	2	5	4	38	66	8

Ligue JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	42	36	5	1	234	111	73
Victoriaville	43	24	18	1	196	161	49
Shawinigan	39	20	18	1	181	185	41
Montréal-N.	39	16	21	2	138	160	34
St-Hyacinthe	40	12	28	0	135	194	24
T.-Rivières	39	11	27	1	115	179	23

Ligue JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmorency	31	17	12	2	128	101	36
Beauport	31	17	12	2	107	105	36
As	3	15	14	2	110	203	32
P. Tartdif	31	8	19	4	94	130	20

BOXE

PHILADELPHIE. — George Benton, 159½ livres, de Philadelphie, a knockouté Joe Louis Adair, 162½ livres, de Linden, N.-J., à la 4e ronde.

—X—X—

SAN DIEGO, Cal. — Charlie Smith, 163 livres, de Los Angeles, a knockouté Osimo Saenz, 160 livres, de Tijuana, Mexique, à la 5e ronde.

—X—X—

COPENHAGUE. — Christian Christensen, 150 livres, du Danemark, a obtenu une victoire par décision sur John McCormack, 159½ livres, d'Ecosse, pour le championnat poids mi-moyen. McCormack a été disqualifié pour avoir frappé Christensen alors qu'il était au tapis.

Le puissant joueur de Rudy Pilous enfile ses 31e et 32e buts de la saison à Boston où les Black Hawks triomphent facilement par 6 à 2

BOSTON (P.A.) — Les Black Hawks de Chicago ont joué leur sixième rencontre sans subir la défaite, alors qu'ils ont disposé des Bruins de Boston au compte de 6 à 2. Bobby Hull et Red Hay ont marqué chacun deux buts, devant 7,841 spectateurs.

Les détenteurs de la coupe Stanley se sont hissés à sept points de la seconde place du clasement, détenue par les Leafs de Toronto, qui étaient inactifs hier.

Hull a abaissé son total de buts de l'an dernier, qui était de 31, en comptant ses 31e et 32e.

Bronco Horvath, auparavant des Bruins, et qui a marqué cinq de ses 14 buts contre son ancienne équipe, a brisé une égalité de 2 à 2 vers la fin de la seconde période. Hull et Hay ont scellé l'issue de la rencontre dans la troisième période.

La tenue superbe de Glenn Hall dans ses filets et un jeu d'attaque de toute beauté ont donné la victoire aux Hawks. Chicago a eu l'avantage d'un homme à quatre reprises et en a profité pour compter trois buts. Les Bruins n'ont pu marquer un seul but dans leur jeu de puissance alors qu'ils jouissaient du même avantage.

Les compteurs des Bruins ont été Murray Oliver et André Pronovost. Boston, qui s'enlise toujours plus profondément dans la cave du circuit, en était à sa septième joute sans victoire.

Ron Murphy a compté le dernier but de la joute pour le Chicago alors qu'il restait moins de deux minutes à faire.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Hull, 31, (McDonald, Hay) 13:25
Punitions: Pilote 10:38, Westfall 13:13, Pilote 18:13.

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Oliver, 14, (Bucyk, Connelly) 0:59
3—Chicago, Hay, 6, (Mikita, Pilote) 3:50
4—Boston, Pronovost, 12, (McKenney, Williams) 4:50
5—Chicago, Horvath, 14, (Nesterenko, Evans) 13:58
Punitions: Leach 2:04, Pronovost 4:50, Green et Fleming 11:18.

TROISIEME PERIODE

6—Chicago, Hull, 32, (Hay, Evans) 11:45
7—Chicago, Hay, 7, (Hull, Pilote) 13:39
8—Chicago, Murphy, 10, (Horvath) 18:27
Punitions: Pilote 1:30, Vasko 4:23, Mikita 8:20, Pronovost, 2 mineures, et Mikita, mineure, 11:11.

ARRETS:

Hall	12	8	10—30
Gamble	6	7	4—17

Michel Labadie perd sa mère -- Condoléances

(Par L.-A. FRENETTE)

Nous nous unissons à tous les sportifs pour offrir à Michel Labadie et à sa famille nos condoléances dans l'épreuve qui les frappe par la mort de Mme Rosario Labadie, mère du porte-couleurs québecois des As de Québec.

Michel était en route pour Hershey et il a dû rebrousser chemin en apprenant, à Ridgefield, N.-J., que sa mère était décédée. Le retour se fait par taxi et avion qui ramènera l'ailier de Limoilou vers 11 h. 30 ce matin.

Le pilote Floyd Curry tentera d'obtenir du renfort de Sammy Pollock qui a promis d'y songer parce que le Hull-Ottawa compte quelques blessés et que les joueurs offerts ne satisfont pas Curry. A Hershey, la glace n'est pas disponible avant 10 heures ce soir, et le club retarde son départ de Ridgefield, ne considérant pas logique une pratique à une heure tardive. Il n'y aura vraisemblablement qu'un exercice de patinage pour se dégourdir à l'arrivée à Hershey.

Arvida débute par un gain et Québec perd au curling écolier

(Par L.-A. Frenette)

Le tournoi provincial des écoliers pour le championnat donnant droit à représenter la province de Québec au concours canadien à Halifax le 19 février prochain, a débuté hier à Arvida quand le maire de l'endroit, M. Georges Hébert, a lancé la première pierre. Huit équipes sont en lice dont une de Québec sous les couleurs du Collège des Jésuites, dirigée par Jean Boivin. Les champions de l'an dernier, les écoliers d'Arvida ont débuté par une victoire tandis que Québec dut encaisser un échec.

Il y avait deux rondes à l'affiche, hier, tandis qu'aujourd'hui le calendrier prévoit trois rondes, à 9 h. le matin, à 3 h. l'après-midi et à 8 h. 30 en soirée. Samedi, le tournoi de rotation sera complété par les sixième et septième rondes.

En plus du jeu, tous les membres des équipes auront un séjour agréable dans la ville de l'aluminium. Il y a dîner aujourd'hui à l'Alcan et visite de l'aluminerie. Samedi, les écoliers seront les invités de la compagnie Price Brothers à Kénogami et visite du moulin de papier. En soirée le grand dîner et la présentation des prix auront lieu au Saguenay Inn sous les auspices de la compagnie Pepsi Cola qui commandite le tournoi à l'échelon provincial et national. Le tout se terminera par une soirée au Arvida High School. S'il y avait nécessité de matchs supplémentaires, ils auront lieu en soirée.

CLASSEMENT

	G.	P.
Arvida	1	0
Sept-Iles	1	0
Val d'Or	1	0
Drummondville	1	0
Québec	0	1
Montréal	0	1
Mont Royal	0	1
Trois-Rivières	0	1

ARVIDA (P.C.) — Les gagnants de l'an dernier du bonspiel ouvert aux écoles de la province de Québec l'Arvida High School ont inauguré les rencontres de cette année en champions en disposant de l'équipe de Montréal.

Andy Hrycko a conduit les siens à une victoire de 9 à 7 contre l'équipe de John Hammond de ville Mont Royal.

Dans une autre rencontre, l'équipe d'Edward Train, de Sept-Iles a déclassé celui de Kyrke Nussey, de Howick, par 15 à 6. Thomas Lineman de Val d'Or a battu Jean Boivin de Québec 9 à 7 et Alec Hay de Drummondville a remporté une victoire de 11 à 5 contre Arthur Dufresne de Trois-Rivières.

LE MONTREAL-NORD BAT LES BRUINS A VICTORIAVILLE

Victoriaville (P.C.) — Paul Venne a conduit les Canadiens de Montréal-Nord à une victoire de 5-3 sur les Bruins-Lions de Victoriaville, hier soir, en enregistrant trois buts consécutifs pour ainsi effacer le déficit de 2-0 de son équipe.

Georges Guilbault et Lucien Cournoyer ont permis au Victoriaville de prendre une avance de 2-0 dès la première période en enfilant leurs buts à 25 secondes d'intervalle. Puis Paul Venne a déjoué le cerbère des Bruins-Lions à deux reprises durant la deuxième strophe après quoi Guilbault a réussi son deuxième but portant le compte 3-2.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Victoriaville, Guilbault, (Lévesque, Roy) 15:19
2—Victoriaville, Cournoyer, (Guilbault, Roy) 15:44
Punitions: Roy 6:25, Mongrain 7:39 et 19:50, Lévesque 11:49, L'Archevêque 15:37.

DEUXIEME PERIODE

3—Montréal, Venne, (L'Archevêque) 7:20
4—Victoriaville, Guilbault, (Marotte) 11:15
5—Montréal, Venne, (Lavigne) 12:06
Punitions: Fortaich 6:35, Degrandpré 1:50, Beauchesne 4:42, Gendron, Harvey, Fortaich et Mondoux, majeures 4:50, Paquette 5:10, Degranpré et Lévesque majeures 9:29.

TROISIEME PERIODE

6—Montréal, Venne 7:25
7—Montréal, Mondoux, (Degrandpré, L'Archevêque) .. 13:24
8—Montréal, Guay, (Moudoux) 15:11
Punitions: Degrandpré 1:46, 17:11, Gendron 8:50, Marotte 11:32, Lavigne 13:12, Venne 14:17.

ARRETS:

Paquette	7	8	7—22
Garner	9	7	4—29

Le championnat féminin au curling à l'équipe Rita Proulx du Winter Club

(Par L.-A. FRENETTE)

Le championnat provincial féminin au curling a été gagné hier soir par l'équipe québecoise du Quebec Winter Club, dirigée par Mme Rita Proulx à l'issue d'un tournoi de rotation de quatre rondes en raison du nombre restreint de participants. L'équipe Proulx est inactive aujourd'hui mais en raison de ses quatre victoires sans échec, aucune équipe rivale sur les quatre adversaires ne peut aspirer au titre, le Quebec Winte Club ayant infligé un échec à tous ses rivaux. Mme Rita Proulx et ses compagnes succèdent à l'équipe gagnante de l'an dernier, le Rosemere Curling Club de Mme H. C. MacKellar. C'est la troisième fois que les membres, les mêmes, remportent le trophée Macdonald Lassie. Cette année, l'équipe du Winter Club, comprenant en plus du skip, Mme Proulx, Mme T. J. Gibson, 3e; Mlle Geneviève Comtois, 2e et Mme Gavan MacWilliam, lead, a répété ainsi l'exploit du club Rosemere en remportant toutes ses rondes sans échec.

Dans la ronde de la matinée, le Winter Club avait à affronter une équipe qui n'avait pas subi de perte et s'imposa en triomphant par 23 à 5 sur le Wentworth, représentant la région de Montréal no 2. Dans l'après-midi, le Winter Club s'assura définitivement le championnat en imposant une défaite au Sept-Iles par 16 à 6 sur la glace du club St-Romuald d'Etchemin.

La quatrième ronde sera complétée ce matin à 9 h. 30 au club de curling Jacques-Cartier d'après la cédule suivante: Lachine contre Wentworth; Dolbeau vs Sept-Iles. Le Québec Winter Club ne joue pas.

L'après-midi a été gardé libre pour des rencontres supplémentaires en cas d'égalité au club de curling Cambrai où aura lieu en soirée le banquet traditionnel à 7 heures.

Un match a aussi été organisé entre quatre équipes de Québec et les quatre équipes étrangères dans le tournoi. L'enjeu sera des épingles du tournol Lassie. Le clan gagnant sera décidé par le total des points des équipes. Ces rencontres amicales suscitent tout de même un vif intérêt car des équipes locales qui détaillèrent pour trouver l'équipe championne du district ont été choisies en plus de l'équipe Rita Proulx, notamment celles des skips K. Peacock, Louise Sirois, Rita Delaney et B. Wright.

LE CLASSEMENT

	G.	P.
Québec (Winter Club)	4	0
Montréal (Wentworth)	2	1
Sept-Iles	1	2
Montréal (Lachine)	1	2
Dolbeau	0	3



Bagarre générale sur la glace de l'arena de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, (P. C.) — Une joute régulière de la Ligue de hockey provinciale junior disputée hier soir entre les Reds de Trois-Rivières et les Rangers de St-Hyacinthe a dégénéré en bagarre générale. Devant la tournure des événements, l'arbitre Roger Landry a mis fin à la joute après seulement cinq minutes de jeu dans la troisième période.

Les Reds de Trois-Rivieres ont remporté la victoire au score de 3-1 grâce a des buts comptés par Roger Sauvageau, Gilles Lafrance et Pierre Lafleur. Pierre Laliberté a évité le blanchissage aux Rangers de St-Hyacinthe.

Le désordre a éclaté à 4 m. 27 s. de la troisième strophe lorsque Albert Baril, des Reds, et Jean-Paul Sureau des Rangers, en sont venus aux poings. L'arbitre Roger Landry et les juges de lignes Jacques Croteau et Gaston Bédard ont tenté de les séparer lorsque Douglas McArthur, des Rangers, s'est lancé dans la mêlée à son tour. Sureau a alors tenté de frapper l'arbitre, Roger Landry. Celui-ci a aussitôt fait appel à la police pour évincer et Sureau et McArthur. Les joueurs des deux équipes ont alors sauté sur la glace et Landry a aussitôt mis fin à la joute.

Courses de raquettes à Val St-Michel, le 11, à Modern Speedway

Dimanche le 11 février à 2 heures à la Québec Modern Speedway de Val St-Michel, seront disputées des courses en raquettes, sous les auspices du Carnaval. Plusieurs trophées sont à l'enjeu. Nous invitons chaleureusement, les gens de Québec et de la banlieue à y participer.

Courses pour hommes: 100 vgs, 880 vgs, 1 mille, 3 milles. Pour dames: 10 vgs, 200 vgs.

Course spéciale: MM. Léonard Archambault maire et Adrien Pichette de l'Auberge Carrousel

Le Saguenay-Arvida est maintenant seul en tête au tournoi provincial de curling

L'équipe du club Saguenay-Arvida a rencontré quelques difficultés, hier, dans les cinquième et sixième rondes du tournoi provincial de curling British Consols, mais les a surmontées avec le résultat qu'elle détient seule le premier rang dans le grand concours de rotation pour se mériter une place au championnat canadien, le Macdonald Brier Tankard à l'affiche à Kitchener-Waterloo, Ontario, du 5 au 10 mars prochain.

Il reste encore trois rondes d'ici à la fin du tournoi samedi matin, et les chances pour les autres équipes d'égaliser, du moins pour celles qui n'ont qu'une seule défaite, se résument à deux quatuors, le Danville et le Louiseville, qui ont cependant subi déjà une perte aux mains du club Arvida. De plus, ces deux clubs diminueront leurs chances vu qu'ils doivent se mesurer ce soir au club Cambrai, et, nécessairement, un des deux infligera un deuxième échec à l'autre, s'ils traversent heureusement la ronde de l'après-midi.

L'équipe des aviateurs de Saint-Hubert a livré aux meneurs une chaude lutte, obligeant les gars de l'Aluminium à jouer un bout extra avant de demeurer invincibles en l'emportant par 9 à 8. Le skip Bill Tracy connut une dure journée car il gagna aussi difficilement en soirée par 12 à 10 sur le Beauharnois.

Le Lachine, qui était invincible jusqu'à hier, encaissa son premier échec aux mains du Louiseville qui a été la meilleure équipe avec deux gains comme Saguenay-Arvida, pour rejoindre momentanément Danville et le Lachine qui reculait d'un rang en perdant une autre fois en soirée sous les coups du Danville. Le Louiseville mérita son second gain difficilement sur Val d'Or, battu 9-8.

L'équipe québecoise de Roger St-Hilaire, du club Etchemin, remporta son premier triomphe hier après-midi par 10 à 8 sur le Beauharnois, à la cinquième ronde, mais ne put tenir le coup, perdant en soirée 11 à 10 devant Sept-Iles.

HIER

Cinquième ronde
Beauharnois 8, Québec 10
St-Hubert 8, Arvida 9 (b. extra)
Val d'Or 7, Sherbrooke 8
Danville 16, Sept-Iles 7
Louiseville 8, Lachine 7

Sixième ronde
Sherbrooke 7, St-Hubert 11
Lachine 5, Danville 11
Arvida 12, Beauharnois 10
Val d'Or 8, Louiseville 9
Québec 10, Sept-Iles 11

AUJOURD'HUI

Septième ronde (1 h. 45 p.m.)
1—Sept-Iles vs Lachine
4—Sherbrooke vs Arvida
2—Québec vs Val d'Or
5—Beauharnois vs Louiseville
3—St-Hubert vs Danville

Huitière ronde (7 h. 45 p.m.)
22—Danville vs Louiseville
10—Arvida vs Lachine
9—Val d'Or vs Sept-Iles
24—St-Hubert vs Québec
8—Sherbrooke vs Beauharnois

DEMAIN

Neuvième ronde (9 h. 15 a.m.)
13—Louiseville vs St-Hubert
15—Danville vs Québec
17—Beauharnois vs Val d'Or
16—Sept-Iles vs Arvida
14—Lachine vs Sherbrooke

CLASSEMENT

	G	P
ARVIDA	6	0
DANVILLE	5	1
LOUISEVILLE	5	1
LACHINE	4	2
ST-HUBERT	3	3
SHERBROOKE	3	3
SEPT-ILES	2	4
BEAUHARNOIS	1	5
QUEBEC	1	5
VAL D'OR	0	6

LE CURLING

CLUB JACQUES-CARTIER

Dans les parties de la compétition "St. Lawrence", les résultats ont été les suivants: H. Auger 8, R. Jinchereau 4; Roy 11, C. Drolet 5; Dr L. Robert 9, J. Nadeau 7; C. Emond 8, O. Samson 6.

Ce soir à 7 heures en semi-finales "St. Lawrence", H. Auger jouera contre R. Roy et Dr Robert contre C. Emond. Dans les semi-finales de la compétition "Déry", ce soir également: G. Amyot vs C. Drolet ainsi que J. Nadeau contre O. Samson.

CLUB ETCHEMIN

Voici les résultats des parties jouées hier dans le tournoi "Molson": chez les dames: Gisèle Martel 10, Monique Gosselin 7; chez les hommes: Emile Poulin 9, Jacques St-Hilaire 4.

Résultats des parties jouées mercredi: Jean Roberge 10, Noël Bolduc 6; Gisèle Martel 8, Pierrette St-Hilaire 5.

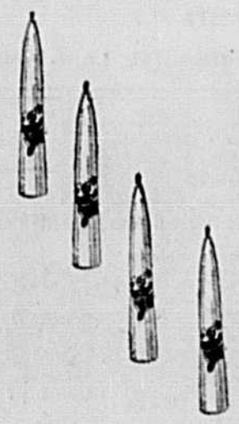
MARCEL BONIN SERA OPERE AUJOURD'HUI

MONTREAL (P.C.) — L'ailier gauche Marcel Bonin des Canadien de Montréal sera opéré aujourd'hui pour un disque déplacé dans la colonne vertébrale, ce qui pourrait bien mettre fin à sa carrière.

Un porte-parole des Canadiens a déclaré que la décision de Bonin de subir cette opération signifiait qu'il serait définitivement au rancart pour le restant de la saison.

Bonin avait dit hier qu'il songeait à subir cette opération au plus tôt.

L'instructeur Toe Blake espère que Bonin pourra revenir au jeu l'hiver prochain. "Vous ne trouverez pas beaucoup de travailleurs comme Bonin, a-t-il dit. Il nous a toujours donné le meilleur de lui-même".



DEMAIN SOIR C'EST LA BOUGIE

JOHANSSON FERA-T-IL UNE RENTREE FRACASSANTE?



GAZETTE DU TOURNOI PEE WEE

(Par Jacques REVELIN)

Les pee wees de Sillery ont déjà remporté une victoire

L'équipe de Sillery, qui sera encore pilotée cette année par Mme Albert Côté, a déjà remporté en principe une victoire dans le prochain tournoi sans avoir eu besoin de jouer car le club américain de Cranston, contre qui les porte-couleurs de Sillery devaient entamer la lutte, a été officiellement refusé et ne sera probablement pas remplacé. Nous avons appris en effet, hier soir, qu'on s'est aperçu après enquête que la formation des Etats-Unis devrait normalement figurer dans la section "AA" par suite de la densité de la population de la ville qu'elle représente. L'ayant classée dans le groupe "A", tout comme l'an passé, les dirigeants du tournoi se sont ravisés afin d'éviter de commettre consciemment une irrégularité mais, comme il était impossible d'introduire le club étranger dans le "AA" sans risque de perturber considérablement le calendrier déjà publié, on a décidé à regret de disqualifier l'équipe de Cranston dont les membres provenaient surtout de Providence. Si le retrait forcé de cette formation n'est pas comblé par l'addition d'un nouveau club dans la classe "A", l'équipe de Mme Albert Côté a donc gagné son premier match par défaut et passera en quart de finale contre le vainqueur de la rencontre Don Mills vs Thetford-Mines. Sa première apparition dans le tournoi sera donc retardée au jeudi le 1er mars, vers 4 h. 30.

L'intransigeance des organisateurs sera peut-être jugée excessive par certains car, diront-ils, le club de Cranston pouvait très bien demeurer dans la section "A" sans provoquer un déséquilibre, étant donné la faiblesse reconnue des pee wees américains. Mais peut-on logiquement blâmer cette attitude? Il y a un règlement d'établi. Il doit être respecté. La justice l'exige et l'intérêt, le succès et l'avenir du tournoi en dépendent.

CHIFFRE DE L'AN PASSE

Le meilleur compteur de l'an passé ne fut pas un joueur torontois du club Dileo. C'est en effet Pierre Bordeleau, de l'équipe d'Amos (Abitibi), qui collectionna le plus grand nombre de points (17) en enfilant 13 buts et récoltant 4 assistances au cours de quatre rencontres seulement. Le second fut Steve Guiliani, du Toronto Dileo, qui obtint un total de 14 points formé de 4 buts et 10 aides.

Les champions du second tournoi donnèrent cependant le plus de travail au marqueur officiel en obtenant 80 points (35 B, 45 A) en six parties.

L'assistance totale de 52,692 personnes enregistrée au second tournoi comprenait 39,439 adultes et 13,253 enfants.

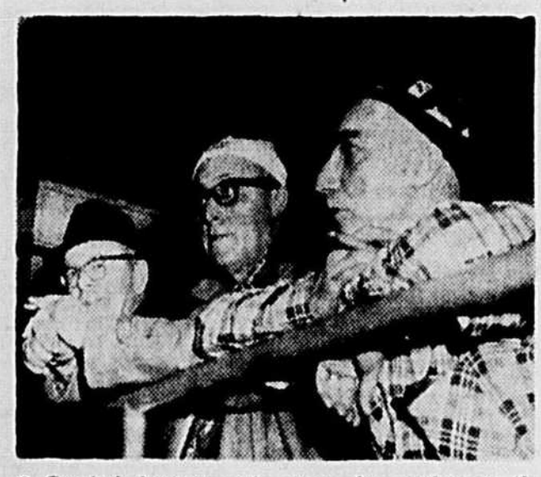
DEMANDE DE BILLETS

Une demande de 250 billets est déjà parvenue au quartier général du tournoi. Elle a été adressée de Charny où tous les élèves d'une école se rendront en groupe au Colisée pour encourager leurs porte-couleurs qu'ils espèrent voir éliminer les représentants de la capitale mondiale du chocolat, soit les Bears de Hershey. Cette confrontation aura lieu le mardi 27 février, au début de l'après-midi.

VICTIMES DU HASARD

Les joueurs ontariens des clubs Wexford et Scarboro ont été désagréablement surpris en recevant le calendrier officiel du troisième tournoi pee wee car ils ont constaté qu'ils entraient dans la lutte en disputant un combat fratricide entre eux. Ces deux équipes appartiennent en effet au même circuit groupant plusieurs clubs de la banlieue de Toronto. L'une des deux équipes franchira donc quelque cinq cent milles pour se faire battre par une formation qu'elle a cottoyé et affronté à plusieurs reprises durant le présent hiver. Il faut avouer que cette perspective est peu encourageante. Les dirigeants des deux équipes ont demandé aux responsables du tournoi de modifier la cédule mais, comme cette dernière a été publiée et expédiée à tous les clubs participants, il est désormais impossible d'effectuer le moindre changement. Les victimes de ce malheureux hasard viendront tout de même à Québec où on tâchera d'organiser une rencontre spéciale pour les malheureux perdants...

Ils ont rarement le temps de souffler



● Ces trois hommes sont des dirigeants fondateurs du Tournoi International Pee Wee. Le premier à gauche s'appelle Pat Timmins; celui du milieu Laval Couture et celui de droite Gérard Bolduc (président). Pendant la semaine que durera la compétition ils auront rarement le temps de se reposer et de reprendre leur souffle à cause des nombreuses tâches que chacun devra assumer comme leurs collègues du comité directeur. En dépit de ses multiples allées et venues dans les couloirs du Colisée, Gérard Bolduc grillera néanmoins deux ou trois boites de cigares car, tout comme Churchill, il vit perpétuellement dans une atmosphère enfumée.



Ingemar JOHANSSON

L'ancien champion du monde fera un retour dans l'arène ce soir contre l'écossais Joe Bygraves dans son village de Goteborg

GOTEBORG (P.A.) — Ingemar Johansson a laissé entendre hier qu'il accrochera ses gants s'il ne remporte pas son combat contre Joe Bygraves, ce soir. Johansson est favori à 4 contre 1.

"Je veux reconquérir le titre mondial", a dit le Suédois de 29 ans qui avait ravi le titre des poids lourds à Floyd Patterson en 1959, l'avait perdu en 1960 et avait de nouveau été battu par Patterson le 13 mars 1961. "Si je réussis à vaincre Bygraves, je continuerai à travailler pour reprendre la couronne".

"Si je perds, alors, j'accrocherai probablement mes gants pour de bon".

Une foule de 6,000 spectateurs assistera au combat, au stade Maesshallen de Goteborg. Le promoteur Edwin Ahlquist a déclaré qu'il aurait pu vendre 20,000 autres billets s'il avait pu disposer d'un stade intérieur assez vaste.

Johansson recevra 100,000 couronnes suédoises, soit $20,009 et Bygraves, un Jamaicain, 40,000 couronnes, soit $8,000.

Comme Johansson, Bygraves fera un retour dans l'arène. Il avait eu une jambe fracturée en août 1960 et avait été réduit à l'inactivité depuis ce temps.

Bygraves est âgé de 30 ans. Il a détenu le titre de champion poids lourd de l'Empire britannique en 1957.

Johansson veut peser 198 livres pour son combat. Il pesait 206 livres et demi quand il a été défait par KO aux mains de Patterson, en mars dernier, à Miami Beach. Le combat avait duré six rounds. Quand il a remporté le championnat en 1959, il pesait 196 livres, et quand il a perdu le combat revanche, il faisait osciller la balance à 194 livres et trois quarts.

Patterson avait remporté le titre grâce à sa formidable droite. A l'entraînement, il semble toujours dangereux.

Bygraves croit que son crochet de gauche pourra l'aider. "J'ai tout à gagner et rien à perdre, a-t-il dit. Si Johansson me laisse une ouverture, il se pourrait fort bien que je l'aie".

"Je me sens aussi bon que jamais dans ma carrière", affirmait hier le Suédois de 29 ans qui n'est pas remonté dans l'arène depuis près de 11 mois.

Il ajoute qu'il s'est entraîné avec puissance pour ce match et exprime la confiance de remporter la victoire et de devenir ainsi le premier aspirant contre Sonny Liston.

Johansson a gagné 22 matches et n'en a perdu que deux, soit contre Floyd Patterson.

Bygraves et Johansson se sont déjà rencontrés une fois, en 1956. Johansson avait alors remporté la décision après 10 rounds.

Le Jamaicain a gagné 38 matches, en a perdu 15 et a annulé une fois.

Henry Cooper, de la Grande-Bretagne, est maintenant le champion poids-lourd de l'Empire britannique.

Principaux animateurs du carnaval de la Basse-Ville



● Voici les principaux animateurs du Carnaval de la Basse-Ville de Québec au cours duquel seront disputés les championnats du monde de souque à la corde reconnus officiellement par l'Union Athlétique Amateur du Canada. On reconnait de gauche à droite: MM. André Lapointe, Gérard Renaud, Gaston Leblanc, Jean-Marc Lessard, Jos. Martel et Ernest Roy. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Les éliminations inter-parcs sont commencées à l'O.T.J.

Les Vampires, champions de la catégorie bantam du Parc Victoria, ont défait les Loups, champions de la catégorie bantam du parc St-Mathieu, au pointage de 7 à 1 lors d'une partie à finir disputée à l'Aréna de l'O.T.J. au Parc Victoria. Cette importante rencontre a été marquée d'une brillante performance de Reynold Leclerc, des Vampires, qui a compté 4 buts dont 1 sur un lancer de punition en plus de fournir 1 assistance. Son co-équipier, Yvon Drapeau a compté 2 buts et Jean Bruneau a marqué l'autre en plus de fournir 1 assistance. Jocelyn Desbiens, René Lavigueur et Rodrigue Vallée ont obtenu chacun 1 assistance au cours de la rencontre. Le seul but des Loups a été marqué par Reynald Drapeau à la suite d'un magnifique effort individuel. Les gardiens de buts Gilles Gilbert des Vampires et Fernand Harvey des Loups ont fourni une brillante exhibition dans leurs filets respectifs. Fernand Harvey a dû se surpasser à plusieurs occasions devant les attaques fougueuses des jeunes porte-couleurs du Victoria. Les arbitres Gilles Samson et Jean Cliche ont distribué 3 punitions mineures au cours de cette rencontre dénuée de rudesse. Les Vampires du Parc Victoria passent donc maintenant en série semi-finale contre les champions bantam du parc Dollard et cette importante rencontre sera présentée à l'Aréna de l'O.T.J., à une date qui sera déterminée plus tard.

Lundi, le 12 février, à 7 h. 30 p.m. sera présentée à l'Aréna de l'O.T.J. une partie à finir entre les champions midget et du Parc Victoria et les champions midget du parc St-Mathieu. Cette rencontre sera de grande importance pour les moniteurs en chef André Marceau du Victoria et Jean-Paul Massicotte, du St-Mathieu. Les plans d'attaque ont été soigneusement préparés dans les deux camps et il faudra s'attendre à du jeu enlevant.

Samedi, le 10 février, à 7 h. 30 p.m. aura lieu à l'Aréna de l'O.T.J. le début des séries éliminatoires inter-parcs dans les catégories pee we alors que les champions du parc Ferland rencontreront les champions du parc Victoria. A 8 h. 30 p.m. Une joute éliminatoire intéparc dans la catégorie bantam sera ensuite présentée entre les champions du Parc Ferland et les champions du Parc Bardy. Ces rencontres promettent beaucoup d'action.

Toujours pas de sauf-conduits pour les Allemands de l'Est

BERLIN (P.A.) L'Allemagne de l'Est a enregistré hier soir un nouvel échec dans ses efforts pour faire admettre en territoire américain son équipe de hockey, afin qu'elle puisse participer aux championnats mondiaux qui se dérouleront à Colorado Springs du 8 au 18 mars.

On rapporte en effet qu'un représentant de la Fédération de patinage sur glace de l'Allemagne de l'Est s'est rendu au consulat américain à Berlin-Ouest mais qu'il n'a pu voir le vice-consul.

Les pays de l'OTAN empêchent les Allemands de l'Est de voyager sur leurs territoires depuis que les communistes ont construit en août dernier le mur qui divise Berlin.

Les pays communistes se sont retirés des championnats de ski qui devaient avoir lieu cette semaine à Chamonix, en France, à cause des obstacles faits à l'équipe de l'Allemagne de l'Est.

La puissante équipe autrichienne de sept hommes et huit femmes a menacé de boycotter les Jeux mondiaux de ski si on ne lui permet d'inscrire plus de quatre concurrents pour chaque course.

Les Jeux mondiaux débutent samedi et se prolongeront jusqu'au 18 février. Ils remplacent les championnats mondiaux qui ont été contremandés à cause du refus de donner des visas à l'Allemagne de l'Est.

Etcheverry manifeste des craintes pour l'avenir du football canadien

MONTREAL (P.C.) — Sam Etcheverry, qui en était à sa première visite à Montréal depuis qu'il a quitté les Alouettes, l'année dernière, a affirmé hier que le football canadien était actuellement dans une impasse et qu'il se devait d'en sortir.

L'arrière-quart des Cardinaux de Saint-Louis, qui avait brillé durant neuf saisons avec les Alouettes de Montréal, a dit devant les membres du Montreal Ladies' Quarterback Club que les équipes canadiennes de football semblaient avoir oublier que leurs partisans voulaient voir du jeu spectaculaire et des équipes gagnantes.

Il a dit que l'assistance au football avait diminué à cause du jeu ennuyant des Rough Riders d'Ottawa, des Blue Bombers de Winnipeg, des Eskimos d'Edmonton et des Alouettes de Montréal, son ancienne équipe.

Etcheverry a ajouté que la baisse dans l'assistance cause un sérieux problème à l'heure où les joueurs de football deviennent de plus en plus dispendieux.

Il a dit que ce problème peut être surmonté assez facilement, mais qu'il ne faut pas pour autant apporter trop de changements au football canadien, qui doit garder son identité propre et éviter les changements qui le rendrait semblable au football américain.

Les vieux Rangers se sont retrouvés autour d'une table

NEW-YORK (P.C.) — Les anciens joueurs de la première équipe des Rangers de New-York se sont réunis hier pour assister à la présentation du trophée de la Fraternité des sportifs à leur coéquipier Frank Boucher.

Parmi les quelque 400 invités se trouvaient Bill et Bun Cook, les deux frères qui ont formé avec Boucher une des meilleures lignes d'attaque de l'histoire du hockey dans la LNH.

On remarquait également la présence de l'ancien joueur de défense Ivan Johnson et de Clarence Abel et de Paul Thompson, Léo Bourgault et Murray Murdoch.

Boucher, natif d'Ottawa, demeure maintenant à Saskatoon et occupe le poste de commissaire à la ligue de hockey junior de la Saskatchewan.

De la première équipe des Rangers, deux joueurs seulement ne sont plus de ce monde, Lester Patrick et le gardien de buts Lorne Chabot.

Le consul général du Canada aux Etats-Unis, M. Harry Scott, a rappelé que Boucher avait remporté le trophée Lady Bing sept années consécutives et qu'il était un des plus grands joueurs du hockey canadien et américain.

Boucher, qui est âgé de 60 ans, figure au panthéon du hockey, avec Bill Cook qui avait enregistré 228 buts durant sa carrière dans la ligue Nationale et Johnson.

L'avocat new-yorkais Myles Lane, qui a joué avec Boucher, a déclaré qu'il n'avait jamais vu de joueur possédant un aussi beau coup de patin, un meilleur lancer et un plus beau jeu d'équipe. Parlant de la ligne Cook-Boucher-Cook, il a dit que c'était la plus grande à avoir jamais joué au hockey.

Boucher, qui n'a jamais fini premier compteur, a terminé parmi les 10 premiers durant sept saisons.

Phil Maloney ne pilotera plus les Canucks

VANCOUVER (P.C.) — Phil Maloney, ancien instructeur des Canucks de Vancouver qui a été remplacé par Hugh Currie, a décidé hier de demeurer avec ce club de l'ouest, et de conserver sa place de joueur de centre.

Maloney était joueur-instructeur du club et mène actuellement chez les compteurs des Canucks.

Commentant la décision des propriétaires du club de nommer Currie comme instructeur, Maloney a dit qu'ils se trompaient, mais qu'il acceptait le verdict. "Je vais rester et continuer à jouer".

Les Canucks occupent la dernière place de la ligue du nord.

MIAMI, Floride. — Herb Siler, 198 livres, de Miami, a terrassé Jimmy Robinson, 176 livres, de Kansas-City, à la 5e ronde.

PARIS. — Angel Robinson Garcia, de La Havane, a disposé de Mohamed Ben Said, de France, à la 7e ronde. — Poids-légers.

Archie Moore sera-t-il de nouveau découronné?



NEW-YORK, (P. A.). — A moins qu'Archie Moore ne montre la preuve qu'il a signé un engagement pour défendre son titre contre le champion Harold Johnson de la National Boxing Association ou, Doug Jones, la Commission athlétique de N.-York enlèvera une autre pièce à sa couronne de champion.

La Commission tient une réunion ce matin et a annoncé la tenue d'une conférence de presse pour midi. Le président Melvin Krulewitch a donné une semaine à Moore pour signer le contrat d'une rencontre contre Johnson ou Jones, vendredi dernier.

Le boxeur de 46 ans est reconnu par New-York, le Massachusetts et l'Europe comme le champion de la catégorie des 175 livres, mais la NBA, après avoir demandé à plusieurs reprises à Moore de mettre son titre en jeu, ne le reconnait plus comme champion.

Si New-York détrône Moore le Massachusetts, et les associations britanniques et européennes l'imiteront sans aucun doute.

Moore doit rencontrer l'Argentin Alejandro Lavorante le 30 mars, dans un combat qui ne mettra pas son titre en jeu.

Jacques Genest roule 637 en triple aux quilles Richesses N.

Lors du programme régulier du 31 janvier, à la salle St-Jean-Baptiste, le sympathique secrétaire Jacques Genest, de la Ligue Richesses Naturelles, est venu à une quille près d'égaliser son propre record (638) en roulant des parties de 206, 249 et 182, pour un beau total de 637.

Ce jeune homme d'à peine 21 ans s'annonce une future vedette qui saura représenter dignement notre ville à "L'Heure des Quilles" à la T.V. très bientôt.

Le Beauport défait Montmorency et rejoint ce dernier au premier rang — Les As menaçants

(Par L.-A. FRENETTE)

DANS LA NATIONALE

	B	A	Pts
Bathgate, New-York,	20	44	64
Howe, Détroit,	25	35	60
Hull, Chicago,	32	23	55
Mikita, Chicago,	17	37	54
Mahovlich, Toronto,	27	25	52
Provost, Montréal,	29	22	49
Ullman, Détroit,	20	29	49
Delvecchio, Détroit,	18	29	47
Bucyk, Boston,	13	34	47
Keon, Toronto,	21	25	46
McKenney, Boston,	20	26	46
Backstrom, Montréal,	22	23	45
Hay, Chicago,	7	37	44
Prentice, New-York,	15	29	44
Ingarfield, New-York,	19	22	41

Par suite de la victoire du Beauport sur le Montmorency au compte de 4 à 2, hier soir, à l'Aréna de l'O.T.J., au Parc Victoria, il existe maintenant une égalité entre les deux clubs au premier rang de la Ligue Junior "B" Québec Métropolitain. Comme il ne reste que deux parties au calendrier et qu'il a fallu écourter parce que la Québec Amateur Hockey Association a fixé les dates assez à bonne heure, au milieu de mars, dans le détail provincial Junior "B", la lutte sera des plus serrées d'ici à mardi alors que prendra fin la cédule régulière.

Le Beauport a ainsi gagné une partie importante contre son plus dangereux rival qui, d'ailleurs, détenait seul le premier rang avant la rencontre d'hier.

Dans l'autre joute, le triomphe des As juniors est tout aussi important car il rend possible une triple égalité au classement pour la première position, advenant des échecs consécutifs du Beauport et du Montmorency dans les deux parties qui restent à jouer. Les As ont 32 points et en gagnant leurs deux dernières joutes contre Montmorency et Beauport pendant que le Pierre Tardif leur donnerait un coup de main, on verrait les hommes d'Adjutor Côté avec 36 points, exactement le compte actuel du Montmorency et du Beauport qui ont un compte identique de 17 victoires et 12 défaites, ainsi que deux parties nulles.

C'est dire que le calendrier écourté ne permet plus d'erreur ou de faiblesse de la part de tous les clubs, surtout des trois premiers, s'ils veulent améliorer leur classement pendant qu'il en est encore temps. On devrait en voir de toutes les couleurs, dimanche et mardi prochains.

Le président M. Edmond de la Bruère nous signalait hier soir qu'en raison de la longueur possible du détail, il fallait le commencer dès jeudi. Les quatre clubs du circuit iront donc à l'action à trois reprises la semaine prochaine.

Les compteurs brillent

D'habiles compteurs des As juniors et du Pierre Tardif ont brillé hier aux dépens des cerbères M. Landreville et F. Rivard en groupant leurs coups. Le triomphe des As fut rapidement assuré suivant son habitude de compter rapidement, prenant les devants 4-0 en une période et un tiers. Par la suite, le Tardif secoua sa léthargie, mais 3 points furent insuffisants pendant que les protégés de Côté ajoutaient deux autres points pour l'emporter 6 à 3. Jacques Dubé et Guy Dufour y allèrent de deux buts chacun, le premier prenant la vedette avec cinq points à son crédit, fournissant, en plus de ses deux buts, trois assistances. Les autres compteurs furent André Lacroix et G. Carignan. Pour le Tardif, Jean Poirier se signala avec deux buts; Gilles Samson obtenant l'autre. La défense Michel Deblois brilla avec trois assistances pour les vainqueurs.

Autre belle joute

La seconde rencontre de la soirée ne fut pas moins excitante que la première, devant 450 spectateurs enthousiastes. Le Montmorency prit les devants, mais le Beauport se rallia par la suite, de sorte que le second but des hommes de Ray Touchette ne survint qu'à la fin de la joute. La première période se termina 0 à 0, et la deuxième 1 à 1. Les protégés de Rosaire Johnson enfilèrent 3 buts avant que les perdants ne réussissent leur point cinq secondes avant la cloche. Quatre compteurs différents déjouèrent le cerbère J.-R. Grenier; ce sont: R. Giroux, H. Martel, Michel Roy pour le premier point de marge, et G. Villeneuve pour le but d'assurance. C'est V. Dufour qui enregistra les deux points des perdants. Il manquait Desjardins sur l'alignement du Montmorency ainsi que Carol Fortin, ce dernier blessé récemment étant au repos forcé pour une couple de semaines. Touchette était aussi privé de deux joueurs suspendus pour quatre joutes et qui en étaient à leur deuxième absence, et ils ne pourront revenir au jeu que dans le détail: Roméo et Gilbert Laforest. Dans le clan du Beauport, Michel Pelletier ne reviendrait lui aussi au jeu que dans le détail.

AS 6 — PIERRE TARDIF 3

Première période

1—As: A. Lacroix, (Dubé, Dubois) 3:22
2—As: G. Dufour, (Labonté, Dubé) 3:19
Aucune punition.

Deuxième période

3—As: J. Dubé, (Deblois) 1:39
4—As: J. Dubé (seul) 3:10
5—P. Tardif: J. Poirier, (Samson, M. Chouinard) 4:27
6—As: G. Dufour, (Dubé, Lacroix) 7:48
7—P. Tardif: G. Samson, (R. Chouinard, M. Tremblay) 9:50
8—As: G. Carignan, (Renaud, Deblois) 14:26

Punitions: Delaney 0:34, Dufour 4:00, St-Hilaire 8:24, Deblois 14:59.

Troisième période

9—P. Tardif: J. Poirier (seul) 9:41

Punitions: Desnoyers 5:30, Lacroix 8:40, Samson 8:40, Delaney 13:12, Deblois 14:23.

MONTMORENCY 2 — BEAUPORT 4

Première période

Aucun point.
Punitions: Lavoie 1:11, Roy 10:10.

Deuxième période

1—Montmorency: V. Dufour, (Dion) 1:05
2—Beauport: R. Giroux, (Descôteaux) 9:37

Punitions: Trépanier 3:57, Hains 8:12, Paquet 12:22, Bourget 14:36.

Troisième période

3—Beauport: H. Martel, (seul) 8:05
4—Beauport: M. Roy, (Plouffe) 12:34
5—Beauport: G. Villeneuve, (Descôteaux) 14:39
6—Montmorency: V. Dufour, (Lavoie) 14:55

Punition: Prémont 11:15.

DE NOUVEAUX MALAISES SURGISSENT à CHAMONIX

CHAMONIX (P.A.) — Les rencontres mondiales de ski, qui devaient être disputées pour définir les championnats mondiaux, ont fait face à une autre tempête politique, hier soir, alors que les autorités et les entraîneurs ont repris leurs efforts pour restaurer son statut de rencontre pour le championnat mondial.

Le Conseil de la fédération internationale du ski se réunira ce matin pour étudier deux résolutions qui auraient pour effet de replacer le tournoi sur ce pied. Au cours de l'après-midi, plusieurs instructeurs doivent se réunir pour protester.

Le nom de rencontre pour le championnat a dû être remplacé pour celui de tournoi mondial parce que l'Allemagne de l'Est n'a pu se procurer les permis de voyager en France.

"Le championnat devrait avoir quand même lieu, ont dit les responsables de l'organisation. Ce n'est pas notre faute, mais celle du gouvernement, et notre organisation doit se tenir en dehors de la politique".

Par ailleurs 67 skieurs de 21 pays, dont le Canada, ont été nommés pour les descentes de slalom qui auront lieu samedi.

Rouge et Or en visite à McGill

La lutte pour la seconde position de la ligue interuniversitaire de hockey n'est pas encore terminée et le Rouge et Or fera un effort pour s'assurer ce second rang d'ici la fin de la présente saison, en bataillant pour cette position avec les Redmen de McGill, qui ont toutefois encore une chance de finir en tête du circuit pour la première fois depuis plus de 10 ans.

Le Rouge et Or de Laval ira visiter ce soir les Carabins de l'Université de Montréal, au Centre Paul Sauvé

ACHETEZ-LA! $10.500 EN PRIX

L'ACTION CATHOLIQUE

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec 2
Imprimé et édité par la Compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec 2
TEL.: Echange privé 522-4771
Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone signalez

522-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL.: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL.: 524-1103
61, rue Ruade
TEL.: 523-4004

TABAGIES JOS COTE LTEE
Hôtel St-Roch
522-3921
2471, Chemin Ste-Foy
681-4342
1199, 4ème Avenue
524-0350
698 boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $18.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire: $7.50 par année

A vendre — Divers



REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour

LAVEUSES

toutes marques et modèles.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479

19931—15-12 (l.mer.v. au 12-2) 21

VENTE RAPIDE PRIX D'AUBAINES

- Coffres-fort 22 x 25 51 de haut.
- Cabines de restaurant fini cuirette, avec patère.
- Table de restaurant arborite.
- Piano droit et automatique.
- Harmonium régulier et électrique.
- Bureau, commode.
- Set de chambre complet.
- Set de chesterfield 3 morceaux.
- Fauteuils variés.
- Matelas à ressorts 3/3, 4/0, 4/6.
- Tables de fantaisie.
- Lampes de table et de plancher.
- Garde-robes simple et double.
- Comptoir vitré.

3 vastes planchers de meubles pour mieux vous servir.

LES ENCHERES MARCEAU INC.

110, rue St-Paul, Québec — Tél.: LA 9-1741

Un seul magasin à Québec

9-2 (6 fs) 21

A vendre — Divers

FRIGIDAIRE, Kelvinator, en bonne condition, à très bon marché. S'adresser 525-7000.
21103—9-2 (2 fs) 21

ROBE DE MARIEE, grandeur 10 ans, en peau de soie, couleur champagne, diadème et crinoline compris. Tél.: 661-1516.
21108—9-2 (3 fs) 21

ESCALATEUR électrique, en très bon ordre, pour maison privée, escalier de 18 marches ou moins. Tél.: 842-3521 ou 842-2721.
21078—9-2 (2 fs) 21

COFFRES-FORTS pour bureaux et maisons privées, $67. et plus, aussi Filières 4 tiroirs $47.50 et plus, MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec — Tél.: 522-3306.
20809—29-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul, TEL.: 529-1741 — 529-1742.
20534—16-1 (1 ms) 21

LAVEUSES et SECHEUSES automatiques, marque G. E., Westinghouse, Simplicity, Frigidaire. Aussi 15 réfrigérateurs toutes grandeurs Astrals. Laveuses Monitor et ordinaire, poêles 220, set cuisine, état neuf garanti. 523-3760.
21118—9-2 (6 fs) 21

LOTION à permanente de toutes marques, vendue $2.00 chacune par tout autre marchand que nous. Offert, $1.25 chacune. 3 pour $3.00, 12 pour $10.00. Expédier C.O.D. sur demande. Port payé. JOSEPH-ANDRE NADEAU, Rang 6, Nord, Albertville, comté de Matapédia.
21090—9-2 (6 fs) 21

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES vendeuses automatiques, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Réparations de radio.
LEMIEUX AMUSEMENTS,
654, St-Vallier-Ouest, Québec
20438-10-1 (l.mer.v. au 7-3) 21

STOCK DE FAILLITE avec garanties de compagnies: machines à coudre neuves, $149. pour $49., super-automatiques, $459. pour $150., usagées, de $15. à $35.; une grosse batterie de cuisine "stainless" (acier inoxydable) 18-8-3 plis. Cireuses de plancher, 3 brosses, $35. à $75. Aspirateurs, $29. à $75. Malles de voyages, coutellerie, montres, vaisselle, tapis, piano-orgue, etc.. Ecrivez ou venez (jour et soir). ROLAND TRUDEL, 1058, rue St-Michel (Haute-Ville) Québec 4, Qué. TEL.: 524-3825.
20742—25-1 (1 ms) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
20601—18-1 (1 ms) 24

Brûleurs à l'huile

EUG. DESROCHES & FILS LTEE
REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleur. — 569, St-Vallier-Ouest. 525-4946.
20399—13-1 (1 ms) 35-A

Bois, charbon, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. — Cour: 15, rue Marie-de-L'Incarnation. Tél.: 527-7490.
20792—27-1 (1 ms) 29

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, édifice Caisse Populaire Notre-Dame de Grâce, coin de Mazenod et Franklin.
20570—22-1 (1 ms) 37 jno

Chambres à louer

DANS ST-ROCH, 2 chambres neuves (meublées), coin tranquille, second étage, entrée seule. S'adresser 525-7000.
21104—9-2 (2 fs) 44

Chalet à vendre

CHALET D'ETE, situé ROUTE ST-JEAN-BAPTISTE, Ancienne-Lorette, terrain 50 x 250, $500.00 comptant, balance facile. RENE PARADIS, 387, 47e RUE OUEST, TEL.: 623-3041.
21052—9-2 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051, B. GAGNE, INC., 265, de la Couronne, Québec.
19208—15-11 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL.: 525-5158.
20440—15-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location clavigraphes $6.00 par mois ou 3 mois $15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
20453—15-1 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC. 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux.
21050—8-2 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MAGASIN DE CHAPEAUX
POUR DAMES, abandon des affaires. A vendre ou à échanger pour propriété. Cause, santé. S'adresser GILBERTE ROBITAILLE, 1170, St-Jean, Québec.
20898—1-2 (12 fs) 66

RUE COUILLARD, maison chambres. Restaurant situé rue St-Paul, revenu brut $3,000. par année, léger comptant. Bail à long terme, $5,000. comptant, balance au mois. RENE PARADIS, 387, 47e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél.: 623-3041.
21053—8-2 (6 fs) 66

Hommes demandés

OFFRE D'EMPLOIS

OUVERTURE A LA PLANIFICATION

RESPONSABILITES :

Sous la direction du responsable de la planification, rencontrer les chefs de service ou les personnes désignées par eux pour analyser les procédures existantes, tracer des diagrammes et travailler à l'élaboration de nouvelles procédures.

QUALIFICATIONS :

Homme de 25 ans et plus, avec au moins une 12ième année commerciale, cinq ans de travail de bureau, esprit d'analyse, aptitude à travailler avec d'autres, imagination, ordre et méthode; préférence accordée à une personne possédant de l'expérience en analyse de tâches.

OUVERTURE AU PERSONNEL

RESPONSABILITES :

Sous la surveillance du directeur du personnel, travailler au recrutement et à la sélection du personnel et administrer les bénéfices marginaux. De plus se préoccuper de la qualité des services fournis par les archives, le télétype, le dictaphone et prêter son concours aux services qui en périodes de pointe ont besoin d'aide sous forme de machines ou de personnel.

QUALIFICATIONS:

Homme possédant au moins une douzième année, de préférence des études classiques. Cinq ans de travail de bureau et plus, au moins 30 ans; impartialité, tact, jugement; expérience désirable; bonne connaissance de l'anglais.
Nos employés sont au courant. Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
Avenue des Commandeurs Lévis (P.Q.)
21092—9-2 (2 fs) 105

Immeubles

OCCASIONS

RUE NICOLET, ST-PASCAL: Trois logements de 5 et 6 pièces, construction six ans, logement 6 pièces, libre à l'acheteur.
ANCIENNE-LORETTE: Maison seule dix pièces.
MOTEL STE-ANNE DE BEAUPRE: Seize sections, plus bureau, salle à manger et résidence privée.
MOTEL: Route 2, Ancienne-Lorette, 33 chambres plus salle à manger, pour 150 personnes.
RUE DES LILAS: Joli plain-pied 6 pièces plus sous-sol fini, 3 pièces.
ST-DOMINIQUE: Trois logements 4 pièces plus bain, chauffés, un libre à l'acheteur.
RUE ST-LOUIS: Maison chambres.
STE-FOY: Coin rues, joli plain-pied 6 pièces $15,000.00, libre à l'acheteur.
PRETS SUR HYPOTHEQUES:

A VOTRE SERVICE DEPUIS 43 ANS

H.-P. CIMON

COURTIER EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
895 PLACE D'AIGUILLON — TEL.: 525-5169
20955—5-2 (l.mer.v. au 9-2) 111

Commerces à vendre

TABAGIE

COMMERCE DE TABAGIE, très bien situé dans la ville de Québec, avec ameublement de première qualité et bon stock de marchandise. L'année dernière, toutes dépenses payées, revenu clair a été de $9,000., avec possibilité d'augmenter. Vraie aubaine pour acheteur sérieux qui voudrait se placer les pieds confortablement, prix et acompte des plus raisonnables. Cause, maladie. M. VALERE ASSELIN, 437, Caron, Québec. Tél.: 522-5282, entre 9 heures et midi, et 1 heures 30 à 5 heures.
21074 8-2 (3 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCE DEMANDE
SERAIS ACHETEUR d'un commerce, genre tabagie, restaurant, comptoir lunch ou épicerie licenciée. TEL.: 522-5282, V. ASSELIN, 437, rue Caron, Québec.
21114—9-2 (2 fs) 66-A

Dentistes

Dr LEON LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston — Fermé les mardis et jeudis soir — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
21061—8-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE VILLE, Québec. Tél.: 837-7539.
20568—22-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE, 8e à 12e, garçons, filles et adultes. INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy. — Québec 6.
20681—23-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 522-7490.
21082—9-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 436, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
20538—22-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
20673—23-1 (1 ms) 81

HOMMES DEMANDES
PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tel que mécanique automobile, soudure générale, et soudure à haute pression, $150. Demandez prospectus. INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ième Avenue, Québec.
21060—8-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
20569—22-1 (1 ms) 81

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES — Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec, TEL.: 524-2920.
20791—27-1 (1 ms) A.A.

Assurances automobiles

JEAN CHALIFOUR & FILS. Assurances auto, feu, vie, etc.. Compagnie solide, paiements faciles. 888, du Roi. Tél.: 529-2181.
20899—2-2 (v.s. au 24-2) A.S.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
20831—30-1 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix

ALBERT BARRÉ AUTOS

Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec.

1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

20902—2-2 (v.s. au 24-2) A.V.

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 4,000 pieds de plancher. Bâtisse à l'épreuve du feu. TEL.: 681-6091.
20496—15-1 (1 ms) 86

Femmes, filles demandées

"INFIRMIERES" licenciées pour divers départements, dans un hôpital Général de 201 lits, pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la Directrice du Nursing, HOTEL-DIEU ST-JOSEPH, Campbellton, N.-B..
21097—9-2 (6 fs) 90

COUSEUSES demandées immédiatement, travail à la maison, couture facile, fournissons matériaux et payons transport aller-retour. Haute échelle de taux garantie. Travail à la pièce. Ecrire "Dept. D" Box 7010, BUREAU ADELAIDE, Toronto 1, Ont..
21020—7-2 (6 fs) 90

MESDAMES! Si vous avez besoin d'argent et ne pouvez travailler que quelques heures par jour, servir un territoire "AVON" est votre réponse. Ouvertures à St-Grégoire, Laval, Val St-Michel et Ste-Foy. Téléphonez aujourd'hui: 523-7706.
20878—8-2 (9-10-22-23-24-2) 90

$23. PAR SEMAINE, pour porter jolies robes données comme bonus. Montrez robes FASHION FROCKS aux amies. Ni expérience, capital ou sollicitation nécessaires. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS Ltd, 3425, Industrial boul., Dept. J-2945, Montréal 39, Québec.
20342—9-2 (1 fs) 90

Fermes à vendre

A VENDRE
PETITES FERMES
SITUEES près de Drummondville et Trans-Canada. Prix, $300 Conditions, $10. comptant, $5. par mois. Ne tardez pas, achetez aujourd'hui. Ecrivez: A. SENNEVILLE RANCH, La Baie, cté d'Yamaska, Qué.
20626—19-1 (1 ms) 91

Hommes demandés

POUVEZ-VOUS fournir automobile? Etes-vous intéressés à gagner $125. par semaine? Téléphonez à FULLER BRUSH CO. LTD, 522-8277.
21048—8-2 (1 ms) 105

DEMANDE IMMEDIATEMENT: — Homme travailleur, qui possède une automobile, pour distribuer à 1500 clients, les nouveaux produits UTILEX, si populaires partout. Pour renseignements, écrire à UTILEX INC., C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
20894—5-2 (1 ms) 105

POSITION
PERMANENTE et bon revenu, pour jeunes hommes de 22 à 35 ans. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas les qualifications suivantes: sérieux, ambitieux, sobre, honnête, bonne apparence, 9e année. Se présenter de 10h. à 12 heures a.m. et 2 à 4 p.m., 455, rue LEJEUNE à Chicoutimi et à 350, boul. CHAREST EST, chambre 212, ou si vous ne pouvez vous présenter, écrire CASIER 965, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
20553—16-1 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

DOUBLEZ VOS REVENUS en vendant les Produits Bérubé. Ecrivez PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B) Kamouraska, P.Q.
20906—2-2 (1 ms) 106

Maisons à vendre

MAISONS MODELES

LIVRAISON POUR LE 1er MAI

Rue Place "Beau Site"

Entrée par la 81e rue est, Charlesbourg

Terrain 70 x 85; maison 25 x 42; Cave 8' hauteur; ext. pierre et brique; intérieur gyproc; plancher merisier cuisine, chambre de bain en vinyl mur en céramique.
ACOMPTE: $400.00, REMBOURSEMENT: 30 ANS — QUARTIER RESIDENTIEL
2 minutes église, école, centre d'achats, caisse populaire, autobus. Aucune charge additionnelle, etc..
A St-Pie X, 2 maisons à revenus de 3 et 4 logements.

GILLES DROUIN Entrepreneur-général

5180, 3e AVENUE EST — ST-RODRIGUE — TEL.: 623-7086
20759—26-1 (l.mer.v. au 26-3) 127

Réparations Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron. Québec — TEL.: 523-3370
20047—26-12
(l.mer.v. au 22-2) R.A.

Logements à louer

3 PIECES plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. 1460, VITRE.
21077—9-2 (2 fs) 118

SEMI SOUS-SOL, chauffé, 4 pièces ½, avec eau chaude. Avenue Bon-Air, STE-FOY, Tél.: 681-3987.
21109—9-2 (2 fs) 118

BEAUPORT, logement 1er mai, 8 grandes pièces chauffées, près église, écoles, 2 chambres de bain. — TEL.: 527-0418.
20907—3-2 (6 fs) 118

ST-THOMAS de Villeneuve, avenue Royale, 2e étage, 2 appartements plus chambre de bain, passage, près autobus, église, meublé ou non. — TEL.: 663-3881.
21023—7-2 (6 fs) 118

A LEVIS, 4 appartements plus chambre de bain, chauffage à l'huile automatique, près église, libre 1er mai Ecrire CASIER 984, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
21014—7-2 (4 fs) 118

Machineries

BULLDOZER, TD-5, International 1960, avec renverse, état neuf. — TEL.: 839-8735.
21094—9-2 (v.s. au 17-2) 120

SOUFFLEURS A NEIGE "SICARD" ACTIONNE PAR MOTEUR CATERPILLAR D-13,000. Camions avec charrue et aile de côté "marque Sicard" Camion Mack 7 tonnes, 3 différentiels. Chargeur sur chenilles, Caterpillar 1957, modèle 977. Grader Allys Chalmer, gros modèle.

MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec. TEL.: 683-8940
21083—9-2 (6 fs) 120

Maisons à vendre

LEVIS, maison de 8 pièces, 2 étages, situé coin Champagna et Samson, endroit tranquille. Tél.: 837-5285.
21075—9-2 (2 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy — TEL.: 683-4446, ou 527-8025 — Soir: 527-6939.
20762—27-1 (1 ms) 127

LIMOILOU STE-CLAIRE D'ASSISE, 3 logements, 3 pièces, non chauffée, maison neuve, plâtre et brique. Grand terrain, garage, direct du propriétaire. TEL.: 522-7236.
20830—30-1 (1 ms) 127

AVENUE ROYALE, Villeneuve, $3,000. comptant, 3 loyers, balance au mois. RENE PARADIS, 387, 47e Rue Ouest, St-Rodrigue. — TEL.: 623-3041.
21054—8-2 (6 fs) 127

CHARLESBOURG, grand plain-pied de 7 pièces, 4 chambres à coucher, terrain de 105 x 70, Boulevard Henri-Bourassa. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY, Tom Monaghan, 529-8456; soir: 623-5874.
21080—9-2 (1 fs) 127

MAISON A VENDRE St-Romuald, coin de l'Eglise et Fabrique, 32 x 32, 2½ étages, grand terrain, près église et écoles. Appeler P. Ouellet le jour 529-8421; soir et fin de semaine TE 9-9636.
20926—2-2 (v.s. au 10-2) 127

CHEMIN STE-FOY, près Oratoire St-Joseph, 14 pièces, 3 garages chauffés, possibilité 20 pièces. Conviendrait, maison chambres, convalescents, prix avantageux pour acheteur sérieux. Tél.: 681-1290 ou 683-9482.
21068 8-2 (3 fs) 127

STE-FOY — Achetez direct de votre consulteur, avec ou sans carport, plain pied, 6 grandes pièces, très moderne, cuisine familiale, plus salle d'amusement, au sous-sol, terrain boisé à 388-384, avenue Fabre, près du chemin St-Louis, Parc Neilson, Ste-Foy; ouvert pour visiter tous les jours, de 1 heure à 5, le dimanche compris. Autre construction de cinq grandes pièces, plus salle de jeux au sous-sol, à 30, avenue Bégon, Château Bonne-Entente, entrée par le chemin Ste-Foy, prenant l'avenue de la Louisiane, suivre indication, ouvert le samedi et dimanche de 1 à 5 heures. Votre consulteur 25 années d'expérience. ARTHUR BOUCHER. TEL.: 681-1594.
21111—9-2 (1 fs) 127

Maisons demandées

AVONS ACHETEURS pour maisons à revenus. Renseignements confidentiels. Coulombe, Veilleux & Lemieux, Inc., 1000, St-Jean Est, Québec 4. Tél.: 529-9429
20662—20-1 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS
PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétion. Demande catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q..
20761—27-1 (1 ms) Mdses sèch.

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc.. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
20645—22-1 (1 ms) Mdses sèch.

Matériaux de construction

MATERIAUX usagés, tel que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. PAUL ST-AMAND, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard. TEL.: 842-4465.
20548—16-1 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 524-1480.
20790—27-1 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC
TEL.: 525-5347 — MATELAS — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, prop., 237, rue ST-LUC, QUEBEC.
16956-16-8 (l.mer.v. au15-8) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 à 8 heures. TEL.: 524-4061.
20793—27-1 (1 ms) 140

Philatélie

TIMBRES-POSTE
GRATIS — Demandez approbations, recevez chaque fois, série neuve. Choisissez Vatican, Israël, Ghana, Nations-Unies ou U.S.A. Joindre 0.25 pour frais poste. CENTRE CANADIEN DU TIMBRE, Case 1091, Québec 2, Qué.
20490—13-1 (1 ms) 163-B jno

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL.: 522-7558.
21051—8-2 (1 ms) 189

Servantes demandées

JEUNES FILLES, qui désirez travailler dans une bonne famille, adressez-vous, à l'Oeuvre NOTRE-DAME du Bon-Conseil, 530, St-François-Est, Québec.
20455—11-1 (1 ms) 198

BONNE DEMANDEE, avec expérience, références exigées, 20 ans et plus, 4 enfants, très bon salaire. 1283, DE MERICI. Tél.: 681-4759. Si longue distance, appel renversé.
20966—6-2 (6 fs) 198

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49. à $150. montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. R. M. ELECTRONIQUE, ENR., 460, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 529-3522.
21081—9-2 (1 ms) 209-B

LOT DE 55 TELEVISIONS récentes, reconditionnées, garanties d'un an. $40. à $150. Système location montant versé crédité désireux d'acheter. Reconditionnons grosse lampe $5.00 garantie ou neuve $29.95 PLANTE & GAGNON ELECTRONIQUE, 773, St-Vallier-Ouest, Québec, TEL.: 681-5496.
20201—28-12 (l.v.s. au 23-2) 209-B

Terrains à vendre

COURVILLE
LOTS RESIDENTIELS
DEVELOPPEMENT KENT — Choisissez dès maintenant le lot pour votre future résidence dans le plus beau site de la banlieue, situé près de la rivière et des chutes Montmorency. Aménagé selon un plan d'urbanisme incluant parcs, services municipaux et d'autobus. Conditions faciles de paiement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE LTEE, 2285, avenue Larue, Courville. TEL.: 663-9146.
20439—15-1 (1 ms) 210

Terres à vendre

ST-HENRI DE LEVIS, grande terre en culture, bonnes bâtisses, sans roulant à vendre, conditions faciles. Comptant requis $2,000. S'adresser A. Létourneau, 716, 4ième Avenue, Québec. Tél.: 529-2643 ou 523-5352
20457 [illegible] 212

(Suite à la page 13).

Argent à prêter

PRET SUR première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne Tél.: 523-8109 — 523-9829.
20596—18-1 (1 ms) 15

BESOIN D'ARGENT
VOTRE ARGENT en 8 jours ou moins, service à domicile. Confidentiel, notre spécialité: 2ième hypothèque. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. Tél.: 681-2802. Soir, 523-9620 — 663-7663.
20682—23-1 (1 ms) 15

1ère et 2ème HYPOTHEQUES
PRETONS sans limite, dans province de Québec, à taux très raisonnables, sur bâtisses commerciales et résidentielles, commerces. Spécialisons prêts de construction neuve, résidentielle et commerciale. S'adresser à PRETS DU QUEBEC, 425, rue de l'Eglise, suite 209. Tél.: 524-8604. XAVIER ANGERS, Alma, Tél.: NOrmandie 2-2480.
21076-9-2 (l.v.s. au 9-3) 15 jno

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.
20875—1-2
(l.mar.mer.j.v. au 28-2) 15

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des creances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
20535—16-1 (1 ms) 15

A vendre — divers

MACHINES A ECRIRE USAGEES EN PARFAITE CONDITION $35.
ET PLUS, Clément & Clément, Inc. 511, est, boul. Charest (en face Cie Paquet), Québec. Tél.: 529-9244.
21001—6-2 (1 ms) 21

VENDONS et ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques. M. GILBERT, 1096, St-Vallier-Est, Québec. TEL 522-0047.
20609—18-1 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426.
20720—29-1 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE
IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.
20885—7-2 (1 ms) 21 jno

Argent à prêter

PRETS

en première et deuxième hypothèque

consentis rapidement sur tous genres de propriétés résidentielles, maisons à logements, édifices à revenus, établissements commerciaux, etc., etc.
Taux d'intérêt simple (non-composé) Vous payez l'intérêt seulement, ou vous rembourser le capital par mensualitées convenant à votre revenu.
Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

VILLES ET CAMPAGNES

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseh est, Québec. Tél. 522-6464

20719—29-1 (12 fs) 15

Deux millions en faux billets à New-York

NEW-YORK, (P.A.). — Des agents du Trésor ont annoncé hier soir qu'on avait découvert tout près de $2,000,000 en faux billets de $10 imprimés avec des plaques qui avaient alerté le service secret il y a six mois.

Le secrétariat du Trésor a fait savoir que les faux fillets avaient été saisis dans une cave d'une maison de quatre appartements à Broklyn.

Mercredi prochain
THEATRE CAPITOL

récital par l'éminent pianiste polonais de renommée internationale

WITOLD MALCUZYNSKI

dans un programme Beethoven — Chopin

32 Variations en ut mineur, Beethoven
Sonate (Apassionata) Beethoven
Nocturne ne fa, op. 55, No 1, Chopin
Ballade No 3, en la bémol majeur Chopin
4 Mazurkas, Chopin
2 Valses, Chopin
Scherzo No 3 en do dièze mineur, Chopin

De juin 1960 à mai 1961, Malcuzynski a donné 104 concerts, dans 21 pays différents. Acclamé par plus de 175,000 personnes sur tous les coins du globe. Critiques unanimes pour souligner sa virtuosité qui assure la continuité de la légende Chopin. Un géant du clavier.

Loc.: $1.50 à $4.00; tax. inc.

Appréciation morale des films

CARTIER & LAIRET

Les Fausses Hontes : documentaires romancé avec des interprètes allemands. Ce film conçu pour montrer les dangers de l'avortement et encourager la pratique de l'accouchement sans douleur, comporte des éléments moraux positifs et de réelle valeur mêlés à des naïvetés et des maladresses. — Film strictement réservé aux adultes.

CINEMA DE PARIS

Brèves Amours : avec Michèle Morgan, Georges Marchal — Comédie de moeurs. Toute l'action se déroule dans un ambiance d'amoralité, qui, dans l'impression d'ensemble l'emporte sur quelques notations positives.

PIGALLE

Délit de fuite : Franco-Italien avec Antonella Lualdi, Félix Marten — Aventure policière dont le caractère invraisemblable et superficiel atténue la portée pour les adultes. Intrigue sentimentale très libre.

Feu M. A. Larivière

M. Albert Larivière, demeurant au 224 Hermine, époux de dame Maria Loiselle, est décédé à l'âge de 75 ans 6 mois. M. Larivière est décédé à l'Hôtel-Dieu. Il était restaurateur à la retraite.

M. Larivière laisse dans le deuil, son épouse ainsi que Mlle Georgette Langlois; ses beaux-frères, MM. Albert Latulippe et Wilfrid Loiselle. Il comptait aussi plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 St-Vallier-Ouest.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
(Aa) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL
The Big Gamble ..... A
Seven Women from Hell ..... A

CARTIER
Les Fausses Hontes ..... A
Je pense souvent à Piroschka A

Cinéma de PARIS
Brèves Amours ..... AR
Mademoiselle et son Gang ..... A

CLASSIC
Le Géant du Grand Nord ..... ?
Buisson ardent ..... ?

EDOR
The Devil at 4 o'clock ..... A
Gidget goes Hawaian ..... A

EMPERIAL
L'espionne rousse ..... AR
La fin d'Al Capone ..... AR

LAIRET
Les Fausses Hontes ..... A
Je pense souvent à Piroschka A

LAURIER
Le Monde perdu ..... Aa
Les Vickings ..... A

PIGALLE
Gervaise ..... D
Délit de fuite ..... A

PRINCESSE
Un témoin dans la ville ..... A
La blonde et le shérif ..... A

RIALTO
La terreur des barbares ..... A
Les Paras attaquent ..... A

VICTORIA
Le Géant du Grand Nord ..... ?
Buisson ardent ..... ?

GILLERY
Une femme en enfer ..... A
Haute Société ..... Aa

BIENVILLE
Le Monde perdu ..... A
Espèce de Garce ..... AR

LEVIS
Serment d'amour ..... AR
La Brigade des bérets noirs ..... A

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT

Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger

LES FAUSSES HONTES



aussi à l'affiche



EN COULEURS

JE PENSE SOUVENT A PIROSCHKA

TROISIEME SEMAINE

"Fausses Hontes" 1h.-3.45 - 6.30 - 9.30
Dernier spectacle complet à 8h. p.m.

CARTIER et LAIRET — AIR CLIMATISÉ

Matinées .75¢
Soirées et Dimanches .99¢

Annonces classées . . .

(Suite de la page 12)

Voyages

COMPAGNON demandé, accompagnerait monsieur plus 50 ans, Floride-Nassau, 14 jours, avion-bateau, $359. Devra payer voyage. S'adresser VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, chemin Ste-Foy. Tél.: 527-1340.
21116—9-2 (3 fs) 216-A

DAME, plus 60 ans, recherche compagne voyage, Californie, 21 jours, $299. Demoiselle 35 ans, partira Floride, février, 14 jours, $279. — VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, chemin Ste-Foy — 527-1340.
20465—12-1 (1 ms) 216-A

PERSONNES SEULES, pourquoi manquer votre voyage, Floride-Nassau-Californie-Hawaii-Mexique ? Nous recherchons compagnes, compagnons départ 17 février, 10 mars, VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, ch. Ste-Foy — 527-1340.
20938—3-2 (1 ms) 216-A

Disparition d'un bambin

TROIS-RIVIERES, (P. C.). — Un garçonnet de 9 ans est disparu de son domicile hier midi après avoir dérobé le porte-monnaie de son père qui contenait apparemment une somme assez rondelette.

A une heure ce matin, la police, qui avait été informée à 9 heures hier soir de sa disparition, n'avait pas réussi à le retracer.

Ce n'est que vers 6 heures hier soir que M. et Mme Louis-Philippe Bourassa, domiciliées au 1975 de la rue Plouffe, à Trois-Rivières, se sont aperçus de la disparition de leur fils Pierre lorsque celui-ci ne s'est pas présenté pour le souper.

SERVICES SPECIAUX

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES! Salon Fleuri

FLEURS TELEGRAPHIEES dans le monde entier

135 Est, St-Joseph Québec

COMMANDEZ PAR TEL: 524-5218

9-2 (1 mer.v. au 9-3) S.S.

Mort de Mme Noël Grégoire

A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Blanche Lessard, épouse de feu Sieur Noël Grégoire, demeurant au no 53, rue Guenette, Lévis.

Elle laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Antonio Nadeau de Lévis; sa soeur, Mme E.-L. Beaulieu de Lévis; son beau-frère, M. Philippe Grégoire de Montréal; sa fille adoptive, Mme Jean Leduc de Montréal. Et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 hres. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée 58, Ave Bégin, à 8h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Feu Mme J. Renauld

Mme Joachim Renauld, née Elise Falardeau, est décédée à son domicile, au 7860 Trait-Carré-Est, à Charlesbourg, à l'âge de 61 ans et deux mois.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, outre son époux; ses fils: Chs-Edouard, Paul-Emile et Jean-Pierre Renauld; ses filles: Mlles Ghislaine et Yolande Renauld; ses belles-filles: Mme C.-E. Renauld (Pauline Thibault) et Mme P.-E. Renauld (Louisette Poulin) ainsi que cinq petits-enfants.

Mme Renauld laisse aussi ses frères et soeurs: MM. J.-E. Falardeau, de Loretteville, P.-C. Falardeau, de Sillery, Alphonse Falardeau, de Loretteville, Albert Falardeau, de Noranda, Mme Benjamin Darveau (Marie-Louise), Mme J.-E. Sioui (Marie) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Henri Joly (Blanche Therrien), M. Benjamin Darveau, M. J.-E. Sioui, Mme J.-E. Falardeau (Jeanne Chantal), Mme P.-C. Falardeau (Anne-Marie Plamondon), Mme Alph. Falardeau (Marie-Ange Bédard), Mme Albert Falardeau (Aldina Rouillard). Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu samedi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard et Fils, 117, 80e Rue-Est, Charlesbourg.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

ECOUTEZ CUISINE et OREILLE FINE

10 h. 50 a.m.

Lundi au Vendredi

UNE PRESENTATION DE ROBIN HOOD

Avez-vous l'oreille fine? Vous le saurez en participant à ce concours sur les ondes de CHRC qui revient pour une deuxième saison consécutive. Ne manquez pas cette chance de gagner de gros prix en argent offert chaque semaine.

CHRC RADIO-QUÉBEC-CANADA 35e ANNIVERSAIRE

toujours 80 à votre radio

Avis de décès

AMPLEMAN — A l'Hôpital Général, le 7 février 1962, à l'âge de 77 ans et 3 mois, est décédée dame Diane Fecteau, épouse de feu M. Georges Ampleman, demeurant à 631, rue du Roi.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705 Est, rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
21049 7-2 (3 fs)

ARSENAULT — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Aimé Arsenault, époux de feu dame Marie Bourdages, demeurant à 2266, St-Vincent-Ferrier.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, jusqu'à vendredi soir, 10 hres 30, d'où elle sera transportée à sa résidence de Caplan, comté de Bonaventure.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres.

Départ de da maison mortuaire, à 9 hres 45, pour l'église de St-Charles de Caplan et de là au cimetière paroissial.
9-2—1 fs

BAUHOURS — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Bernadette Garon, épouse de feu M. Raoul Bauhours, demeurant à 1220 Champfleury.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720 de la Canardière, à 9 h. 20, pour l'église de St-Pascal-Maizerets, et de là au cimetière St-Charles. 8-2—2 fs

BOUCHER — A Québec, le 9 février 1962, à l'âge de 34 ans, est décédée dame Irène Leblanc, épouse de M. Jacques Boucher, voyageur à la Laiterie Arctic, demeurant à 215, rue des Pins est.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière Belmont. 21119—9-2—2 fs

CLAVET — A l'Institut St-Joseph de la Délivrance, le 7 février 1962, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédée Mlle Marie Clavet, fille de feu M. Edouard Clavet et de feu dame Elise Clavet, demeurant autrefois à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enr., 96, rue de la Fabrique, à 9 h. 15, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.
21063—7-2 (3 fs)

CORRIVEAU — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Paul Corriveau, époux en premières noces de feu dame Jeanne-D'Arc Blouin et en secondes noces de dame Yvette Labranche, demeurant à 10, rue St-François est.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 21088—9-2—2 fs

DUMAIS — Au Foyer Villa Maria de St-Alexandre de Kamouraska, le 6 février 1962, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Anna Albert, épouse de feu M. Démétrius Dumais, demeurant à St-Alexandre de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires R. Ouellet, à 9 hres 45, pour l'église de St-Alexandre et de là au cimetière paroissial. 7-2—3 fs

GRAVEL — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Théodore Gravel, époux en premières noces de feu dame Yvonne Marcoux et en secondes noces de feu dame Amélie Trudel, demeurant à 526, rue Lavigueur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 hres 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 21099—9-2—2 fs

GREGOIRE — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Blanche Lessard, épouse de feu M. Noël Grégoire, demeurant à 53, rue Guénette, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave. Bégin à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 9-2—2 fs

LABERGE — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Marie Routhier, épouse de feu M. Pierre Laberge, demeurant à Notre-Dame-des-Laurentides.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 hres 35, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 21115—9-2—2 fs

LABADIE — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Bouchard, épouse de M. Rosario Labadie, contremaître général aux Chemins de fer nationaux, demeurant à 179, 9e Rue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
21128—9-2—2 fs

Rimouski — La direction de Québecair et les représentants de l'Association internationale des machinistes ont signé, hier, leur nouveau contrat de travail.

Ce contrat, d'une durée de 2 ans, entrera en vigueur le 1er mars prochain.

LANGEVIN — A Québec, le 6 février 1962, est décédé M. Léopold Langevin, fils de feu M. Edgar Langevin, et de feu dame Malvina Guillot, demeurant à 252, rue du Roi.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 253, rue St-Joseph Est, à 8 hres 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.
21069—8-2—2 fs

LANGLOIS — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Langlois, représentant de la maison Yvonna Morissette, époux de dame Yvonne Labrecque, demeurant à 1450, 26e Rue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, de la Canardière, à 8 h. 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile
21084—8-2 (3 fs)

LAVALLEE — A l'Hôpital Général, le 8 février 1962, à l'âge de 96 ans et 8 mois, est décédée dame Caroline Coutu, épouse en premières noces de feu M. Thomas Foster, et en secondes noces de feu M. François Lavallée.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de l'Hôpital Général, à 8h. 50, pour l'église de Notre-Dame des Anges, et de là au cimetière Belmont.
21110—9-2—1 fs

PAQUET — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 41 ans et 3 mois, est décédé M. Roger Paquet, ex-employé de la Cie Paquet, époux de dame Jacqueline Deschênes, demeurant à 5285, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8h. 45, pour l'église de St-Rodrigue, et de là au cimetière de Château-Richer.

Le trajet se fera en automobile.
21098—9-2—2 fs

PERRON — A Deschambault, le 9 février 1962, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph Perron, célibataire.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de sa résidence à 9h. 45, pour l'église de Deschambault, et de là au cimetière paroissial.
21123—9-2—2 fs

POULIN — A Québec le 7 février 1962 est décédée dame Juliette Gosselin épouse de M. Maurice Poulin, professeur à l'Ecole Jean-Brébeuf demeurant à 1065 première Avenue, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 février à 9h. 15

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ière Avenue à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 7-2 (3 fs)

RENAULD — A Charlesbourg, le 7 février 1962, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédée dame Elise Falardeau, épouse de M. Joachim Renauld, demeurant au No 7860, Trait-Carré Est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils 115, 80e Rue est, Charlesbourg, à 8 h. 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial. 8-2—2 fs

SAUCIER — A Acapulco, Mexique, le 30 janvier 1962, à l'âge de 45 ans, est décédé subitement le Dr Adéodat Saucier, spécialiste en gynécologie obstétrique, époux de dame Angéline Hains, demeurant à Rimouski, rue de l'Evêché.

Les restes mortels sont exposés au salon funéraire Bissonnette & Frères.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ du salon funéraire à 9h. 45 pour la Cathédrale de Rimouski et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Germain.
9-2—2 fs

SEGUIN — A Montréal, le 8 février 1962, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Renald Séguin, époux de dame Hélène Dorion, demeurant à 45 Avenue Logan, St-Lambert.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires J.-W. McGillevray and Sons, 307 Riversite, à 9h. 45 pour l'église St-Lambert et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
9-2—2 fs

Décès de M. Roger Paquet

M. Roger Paquet, ex-trésorier de la Compagnie Paquet Ltée, est décédé à son domicile, au 5285, 3e Avenue-ouest, St-Rodrigue, à l'âge de 41 ans et trois mois. M. Paquet a succombé à une longue maladie. Il était l'époux de dame Jacqueline Déchêne qui lui survit avec trois fils.

Outre son épouse, M. Paquet laisse ses fils: Michel, Richard et Raynald Paquet; son père, M. Antonio Paquet; ses beaux-parents, M. et Mme Arthur Déchêne; ses frères et sa soeur, MM. Marcel, André, Jean-Marie et Claude Paquet ainsi que Mme Gaston Gariépy (Fernande); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Marcel Paquet (Marie-Laure Lefrançois), Mme André Paquet (Denise Casault), Mme Jean-Marie Paquet (Louisette Simard), MM. Gaston Gariépy et Roger Déchêne, MM. et Mmes Jean-Louis Déchêne, Claude Déchêne, Albert Bilodeau, Roger Thibault, Ph. Guay. Plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines lui survivent.

Les funérailles auront lieu lundi à St-Rodrigue. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils 1290, 1ère Avenue.

TREMBLAY — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Emurienne Blanchet, épouse de M. Barthélemy Tremblay, demeurant à 1519, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, rue Bardy, coin de la Canardière, à 8h. 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Charles.
21117—9-2—2 fs

TRUDEL — A Québec, le 7 février 1962, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rodolphe Trudel, employé de la maison Pfeiffer Inc., époux de dame Jeanne Petit, demeurant à 302, rue St-Olivier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 46, St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.
21066—7-2 (3 fs)

TURGEON — A Montréal, le 7 février 1962, à l'âge de 57 ans est décédé M. Emery Turgeon, époux de dame Cécile Gauthier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, Blvd Ste-Anne, à 9 h. 50, pour l'église de St-Grégoire, et de là au cimetière paroissial.
21085—8-2 (2 fs)

Services anniversaires

AUGER — Samedi, le 10 février 1962, à 10 heures, en l'église de Ste-Emmélie de Leclercville, comté de Lotbinière, sera chanté le service anniversaire de Mme Louis Auger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
21100—9-2—1 fs

DUBUC — Lundi, le 12 février 1962, à 8 heures, en l'église de St-Charles-Garnier, sera chanté le service anniversaire de Mme T.-D. Dubuc.

Parents et amis sont priés d'y assisté sans autre invitation.
21079—9-2—2 fs

Remerciements pour faveur obtenue

REMERCIEMENTS à Notre-Dame de la Pureté, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. Signée Mme E. R.
21045—8-2—2 fs

REMERCIEMENTS à Mère Catherine de St-Augustin, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. Signée Mme W. L. 21044—8-2—2 fs

Décès de monsieur Théodore Gravel

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Théodore Gravel, ex-Surintendant du Service de l'Electricité de la cité de Québec, époux en 1ères noces de feu dame Yvonne Marcoux et en secondes noces de feu dame Amélie Trudel et demeurant à 526, rue Lavigueur. M. Gravel est décédé à Québec le 7 février 1962 à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil son fils: M. Marcel Gravel; sa fille; Mme Robert Bolduc (Lucienne); sa belle-fille Mme Marcel Gravel (Françoise Paré); son gendre: M. Robert Bolduc; ses frères: MM. Jos. Thomas Gravel et Siméon Gravel; ses soeurs Mme Eugène Trépanier (Léda), Mme Charles Tremblay (Laura), Mme Adélard Morin (Rosanna) et Mme Rosario Cadorette (Odile); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Rosario Cadorette, Mme Samuel Gravel, Mme Angelo Gravel, M. Jules Marcoux, M. et Mme Achille Marcoux, Mme Eugène Robitaille, M. et Mme Johnny Blais, Mme Armand Normand ainsi que plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants dont Janine Gravel, Rév. Soeur Nicole, des Soeurs de la Charité de Québec, Pierre Gravel, Yolande Gravel, Richard Gravel, Michel, Lise, Jacques, Claude et Danielle Bolduc.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 48 St-Cyrille-Ouest.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 février 1962 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Baisse de taux

OTTAWA, (P.C.) — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux moyen d'intérêt sur les billets du Trésor émis cette semaine et venant à échéance dans 91 jours a baissé à 3.01 pour cent de 3.07 qu'il était la semaine dernière.

POUR UN DEUIL FAITES TEINDRE PAR Supernet LES EXPERTS TEINTURIERS D'AUTREFOIS INC.

5245, 1ere avenue, Charlesbourg TEL 623-5466

Recette au jus de citron pour enrayer douleurs rhumatismales et arthritiques

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales ou arthritiques, essayez cette simple recette domestique, économique, employée par des milliers. Procurez-vous une boîte de composé RU-EX, quantité suffisante pour 2 semaines, aujourd'hui. Mélangez-le dans une pinte d'eau, ajoutez le jus de 5 citrons.

C'est simple, aucun trouble et agréable. Vous ne prenez que 3 cuillerées à table, 2 fois par jour. Souvent, dans les 48 heures, quelques fois dans une nuit, des résultats splendides sont obtenus. Si la douleur ne s'en va pas et que vous ne vous sentez pas mieux, retournez la boîte vide de RU-EX pour remboursement. Vous êtes le seul juge, RU-EX étant vendu par votre pharmacien avec garantie de remboursement. Au-delà de 7 millions de boîtes ont été vendues. Preuve de résultats merveilleux.

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Vendredi, 9 février 1962

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

VENDREDI, 9 FEVRIER

16.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Siège réservé :
2.45—Ciné-roman
3.00—L'éternel féminin
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—Capitaine Tombalo
5.45—Emission politique
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.20—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Moment musical
7.15—Court métrage
7.30—Première audition
8.00—Le mors aux dents
9.00—Cinéma international "A tombeau ouvert"
10.30—Savoir vivre
10.45—Boîte à chansons
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—La boîte aux images "Pavillon de combat"
1.00—Fin des émissions

SAMEDI, 10 FEVRIER

9.00—Mire et musique
10.00—Le professeur Calculus
10.30—Fon Fon
11.30—Coucou
12.00—Domino
1.00—Le golf et ses étoiles
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magazine international
3.00—Images en tête "Pickpocket"
5.00—Les apprentis
5.30—Les uns, les autres
6.00—Nouvelles sportives et météo
6.14—Vers Demain
6.45—Revers de la médaille
7.15—Entre vous et moi
7.30—Aventures outre-mer
8.00—Les quatre justiciers
8.30—Illusions
8.45—La soirée du hockey Canadien à Toronto
10.45—Bougie du Carnaval
10.45—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.34—Cinéma du samedi soir "Mississipi Express"
12.30—Cinéma du samedi soir

CKMI-TV — Canal 5

VENDREDI, 9 FEVRIER

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—Quintet
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.00—Cartoons
4.15—Man With the Steel Whip
4.30—Friendly Giant
4.45—Sing Ring Around
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Tidewater Tramp
6.00—Flaming Frontiers
6.30—Dateline Québec
7.01—7 à 1
7.30—Jefferson Drum
8.00—Country Hoedown
8.30—Car 54,
9.00—Tommy Ambrose
9.30—Perry Mason
10.00—The Burns and Allen Show
11.00—CBC-TV News
11.14—Movies at Midnight "Women of Distinction"
12.36—Sign Off

SAMEDI, 10 FEVRIER

1.30—Test Pattern
1.58—Opening
2.00—World of Sport
4.00—Bowling
5.00—This Living World
5.30—Bugs Bunny
6.00—Teen Club
6.45—News and Sports
7.00—Dennis the Menace
7.30—Gay Cavalier
8.00—Dan Raven
8.50—News Pictorial
9.00—NHL Hockey : Canadien at Toronto
10.15—Juliette
10.45—Film
11.00—CBC-TV News
11.09—Sports Score Highlights
11.10—Movies at Midnight "Fuller Brush Girl"
12.32—Sign Off

CHLT — Canal 7

VENDREDI, 9 FEVRIER

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.03—Variétés Paul Lemire
12.30—Première édition
12.40—Commentaires
12.45—Midi-Sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—TV-roman
2.30—Be My Guest
2.45—Téléphone sonne
3.00—L'éternel féminin
3.30—Actualité féminine
4.00—Bobino
4.20—Boîte à surprises
5.00—Ecran des jeunes
5.30—Shotgun Slade
6.00—Melody Ranch
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Soirée canadienne
8.00—Adam et Eve
8.30—Illusions
8.45—La soirée du hockey
10.15—Club des autographes
10.45—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Théâtre au coin du feu
1.00—Fermeture

CKTM-TV — Canal 13

VENDREDI, 9 FEVRIER

12.00—Scotland Yard
12.25—Edition du midi
12.45—Ciné-matinée
2.15—Pour vous, Madame
3.00—L'éternel féminin
3.30—Actualités féminines
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—L'épée de Florence
6.00—Caméra 13
8.00—Insolences d'une caméra
8.30—Rendez-vous avec . . .
9.00—Cinéma international
10.30—L'art et son secret
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Théâtre au coin du feu
1.00—Fermeture

SAMEDI, 9 FEVRIER

8.30—Université télévisée
9.15—Université télévisée
10.00—Le professeur Calculus
10.30—Fon Fon
11.30—Coucou
12.00—Entrée des artistes
12.30—Première édition
12.40—Commentaires
12.45—Midi-sport
1.00—Le golf et ses étoiles
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magasine international
3.00—Image en tête
5.00—Les Apprentis
5.30—Les uns les autres
6.00—Troubadours
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Soirée canadienne
8.00—Adam et Eve
8.30—Illusions
8.45—La soirée du hockey
10.15—Club des autographes
10.45—Film
11.00—Téléjournal

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

VENDREDI, 9 FEVRIER

P.M.
3.45—Pourquoi pas
3.55—Résumé des nouvelles
6.05—Pourquoi pas ?
6.15—Pourquoi Pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Le chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
8.00—Concert CHRC: Concerto pour violon et orchestre (Beethoven)
8.35—Nouvelles
9.00—Café-concert CHRC
9.30—Club rendez-vous
10.30—Bulletin de nouvelles
10.35—Club rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles

SAMEDI, 10 FEVRIER

A.M.
6.00—Ouverture
6.35—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Frère Jacques
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Nouvelles sportives
8.15—Chantons samedi
9.00—Chansons et mélodies
9.30—Parade enfantine
9.55—Bulletin de nouvelles
10.30—A votre santé
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Matinée CHRC
11.55—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Les trois grands
12.25—Midi-sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaires
1.30—Palmarès international
1.45—Coeur en fête
2.00—De fil en aiguille
2.30—Succès de la semaine
3.00—Fan Club CHRC
3.30—Le temps des fêtes
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Radio-Sacré-Coeur
4.15—Les avis divers
4.25—Avis de naissance
4.30—Avis de décès
4.45—L'heure du thé
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Cocktail
5.30—Ciné-Revue
5.45—Rythmes latins
5.55—Résumé des nouvelles
6.05—A la découverte
8.00—Nouvelles
9.05—Rencontre avec . . .
9.30—Tour de danse
10.00—Nouvelles
10.05—Tour de danse
11.15—Radio-sport
11.45—Résumé des nouvelles
12.00—Québec la nuit
1.00—Nouvelles
1.05—Québec la nuit
1.55—Dernier bulletin des nouvelles
2.00—Nouvelles — Fin des émissions

SAMEDI, 10 FEVRIER

A.M.
6.00—Ouverture et nouvelles
6.05—Radio-pyjamas
6.15—Radio agricole
6.30—Loué soit Jésus-Christ
7.00—Nouvelles
7.05—Québec s'éveille
7.30—Radio-sport
7.48—Loué soit J.-C.
7.30—Radio-sport
7.55—Les manchettes
8.00—Québec s'éveille
9.00—Nouvelles
9.05—Québec s'éveille
9.25—Loué soit J.-C.
9.30—Paroles et musique
10.00—Nouvelles
10.05—Paroles et musique
10.45—Paroles et musique
11.00—Nouvelles
11.05—Paroles et musique
11.30—Bon appétit
P.M.
12.00—Nouvelles
12.05—Do-Mi-Si-La-Do-Ré
1.00

M. Pierre Sevigny dit que les gouvernements de la Guyane et de l'Equateur sont communistes

MONTREAL. (P.C.) — Le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, a déclaré que les gouvernements de la Guyane et de l'Equateur sont communistes.

Dans un discours fait devant l'Association québecoise des Architectes, il a évoqué "l'Amérique du Sud où en juste six mois des gouvernements communistes se sont installés en Guyane britannique et en Equateur".

M. Sévigny est le premier ministre du cabinet qui utilise ce terme pour décrire les gouvernements du premier ministre Cheddi Jagan en Guyane britannique et du président Arosemena en Equateur. Cette assertion, contenue dans le texte remis à la presse avant le discours lui-même, n'était suivie par aucun commentaire.

Il représentait le Canada à la conférence "l'Alliance pour le progrès" tenue en août dernier à Punta del Este, en Uruguay. Cette conférence était destinée à étudier les moyens propres à élever le standard de vie en Amérique latine.

Le premier ministre, M. Jagan, a visité Ottawa il y a quelques mois et a discuté des possibilités d'une aide canadienne en faveur de son pays.

Pas de division

M. Sévigny a également nié les rumeurs selon lesquelles il y aurait une division au sein du cabinet entre, d'une part, "l'élément pacifique" représenté par le ministre des Affaires étrangères, M. Howard Green, et d'autre part, les deux ministres de la Défense, lui-même ainsi que M. Harkness.

"Ceci est entièrement faux... nous sommes tous solidement les uns derrière les autres et cherchons tous presque désespérément cette formule de désarmement qui empêchera la guerre, garantira la paix et sauvera l'humanité, une formule qui malheureusement nous échappe encore.

N'ayant pas encore trouvé cette formule "nous sommes amenés à concentrer tous nos efforts sur le maintien d'une force armée si puissante que cela ne pourra qu'impressionner un ennemi éventuel et prouver que toute destruction qu'il ocasionnera ici ne lui vaudra que des représailles bien plus meutrières.

Toutes les conférences tenues à Genève sur le désarmement se sont terminées par des échecs et leur sul résultat est qu'elles semblent avoir ouvert la voie à d'autres conférences de même nature".

"En fait il est décourageant de remarquer que l'humanité n'a pas encore compris la futilité et la stérilité des massacres à grande échelle et la seule consolation que l'on peut retirer de telles conférences est que tant que les hommes continuent de parler et de discuter, ils ne se battent pas.

Retraite sacerdotale à Ste-Anne-de-Beaupré



● Quarante-deux prêtres suivent une retraite sacerdotale du 15 janvier au 14 février, chez les RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne-de-Beaupré. Ce sont S. Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., Amos; Mgr Jean-Charles Dumas, Loretteville, curé; M. le chan. Irenée Frenette, Québec; Louis-René Dionne, Pont-Rouge; Joseph-D. Bergeron, St-Samuel (Frontenac), curé; Joseph Denis, St-Côme (Bce), curé; Nelson Roberge, Mégantic, curé; Fernand Doyon, St-Sévérin (Bce), curé; Landry Chandonnet, Bienville (Lévis); J.-C. Faucher, St-Fidèle (Québec), curé; Myles O'Farrell, St-Odilon (Dorchester), curé; Evariste Roy, La Guadeloupe (Frontenac), curé; Roméo Veilleux, I.-O., curé; Ls-Philippe Lemay, Ste-Emmélie (Lotbinière); Robert Asselin, Québec; Léonard Bouchard, St-Nicolas (Lévis); J.-B. Bergeron, St-Agapit (Lotbinière); Robert Pelletier, St-Thomas d'Aquin (Québec); Laurent Fortin, Chicoutimi (Evêché); D.-J. Harrington, Chapeau (Pontiac), curé; M.-L. Gauthier, Fort-Coulonge (Pontiac), vicaire; Laurent Lévesque, C.Ss.R., Bouctouche; Raymond Lévesque, Deauville (Sherbrooke), curé; Daniel Pichette, Sherbrooke (Archevêché); Georges Riedl, Rivière-des-Prairies; Léopold Mayrand, M.S.C., Sacré-Coeur (Saguenay); Paul Desrochers, O.S.M., Montréal; Joseph-André Demeules, St-Gédéon (Lac-St-Jean); Guy Tremblay, Chicoutimi; J.-Cl. Nadeau, Mont-St-Grégoire, (Iberville), vicaire; Rodolphe Huot, Belcourt (Abitibi), curé; Ronald Landry, Rivière-du-Loup; Ls-Emile Côté, Grandes-Bergeronnes (Saguenay); Marc Fortin, S.C., Québec; Lucien Paquet, S.V., Québec; David Levack, C.Ss.R., Saguenay; Edmond Simard, St-Romuald; Laurent Nadeau, Edmundston, N.-B., curé; Frère Simon Guilbert, S.V., Lévis; Léonard Gosselin, Rimouski; R. P. Jos. Ledit, S.J.

Selon l'hon. Hees :

LA GRANDE-BRETAGNE DOIT SE DEBROUILLER

CHICOUTIMI — (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Hees, a déclaré hier soir que l'avenir de la position commerciale du Canada en Grande-Bretagne est incertain et que ce pays doit être prêt à se débrouiller tout seul en ce qui concerne la concurrence commerciale mondiale.

Le gouvernement canadien fait tout ce qu'il peut pour assurer la protection des intérêts canadiens au cours des discussions avec les Britanniques en ce qui concerne leur association dans le marché commun européen.

Mais il n'y a pas moyen de savoir si ou dans quelle mesure les intérêts commerciaux canadiens souffriront avant que les entretiens soient terminés.

"Au cours d'une telle période d'incertitude, une chose est certaine; c'est que le Canada doit être prêt à l'avenir à se débrouiller dans ce monde qui devient chaque jour de plus en plus compétitif.

M. Hees a déclaré que l'été dernier son ministère a averti l'industrie canadienne qu'il y avait plus de 2,500 possibilités de créer ou d'étendre les exportations sur plus de 88 marchés mondiaux.

"Les commandes attendent ceux qui voudront bien aller sur ces marchés et soumettre des échantillons de leurs produits à des prix compétitifs.

"Il relève des directions canadiennes et également du syndicat canadien d'améliorer la qualité et l'allure des produits et d'abaisser les prix de telle manière qu'ils puissent se comparer favorablement avec ceux de la concurrence."

M. Hees a déclaré que l'économie canadienne "avance à un rythme rapide."

Il a déclaré qu'il pensait que "1962 sera l'année la plus prospère que le pays a jamais connue."

Calendriers

VENDREDI, LE 9 FEVRIER 1962
S. Cyrille, é., c. et d.
QUARANTE - HEURES
Notre-Dame-de-Beaupré
Demain :
Ste Scholastique, vierge

SOLEIL : Lever : 6.57 — Coucher : 5.04
LUNE : Lever : 10.36 — Coucher : Mat.

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 10.31 a.m. — 10.55 p.m.
Basses : 5.38 a.m. — 6.03 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN FEVRIER
Nouvelle lune ..... le 4 à 7.10 p.m.
Premier quartier ..... le 11 à 10.43 a.m.
Pleine lune ..... le 19 à 8.18 a.m.
Dernier quartier ..... le 27 à 10.50 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Evangile du dimanche

LE VIe DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE
(S. Matth., XIII, 31-35.)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est, à la vérité, la plus petite de toutes les semences; mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole : Le royaume du ciel est semblable à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles; et il ne leur parlait point sans paraboles, afin que cette parole du Prophète fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles, je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

Offices du dimanche

DIMANCHE, 11 FEVRIER 1962

VIe dim. après l'Epiphanie, 2e cl. (vert). — Messe du dim., Gloria, une oraison, Credo, préface de la Sainte-Trinité.

— Iles Vêpres du dim., sans mém.

Ordo de l'Office divin

11 fév. : VIe dim. après l'Epiphanie, (2e cl.). — Off. ord. du dim. Un seul noct. 9 ps. Leç. 1ère et 2e de l'Ecriture (2e et 3e en une); rép. de la 3e — 3e leç. de l'Evangile. — "Te Deum". — A Prime, ps. 117-118. — Iles Vêp.: compl. du dim.

12 fév. : Les Sept Fondateurs, (3e cl.). — Off. ord. Un seul noct, 9 ps. A Matines, hymne prop. Leç. 1ère et 2e de l'Ecriture (2e et 3e en une); rép. de la 3e — 3e leç. de la fête. A Laudes, cap. prop. A Tierce, cap. prop. — Vêp. de la fête, à cap. prop.; compl. de la férie.

13 fév. : Férie 3e, (1e cl.). — Off. fér. ord. Un seul noct., 9 ps. Pas de "Te Deum". Or. du dim. préc. — Vêp. et compl. de la férie.

14 fév. : Férie 4e, (1e cl.) — Off. fér. comme le 13. (A Laudes, mém. de S. Valentin.)

15 fév. : Férie 5e — Off. fér. comme le 13. A Laudes, mém. des SS. Faustin et Jovite.

16 fév. : Férie 6e, (1e cl.). — Off. fér. ord. comme le 13 février.

17 fév. : De la T. S. V. le samedi. (1e cl.). — Off. ord. A Matines, un noct. et 9 ps. Leç. 1ère et 2e de l'Ecriture (2e et 3e en une); rép. de la 3e — 3e leç. prop. "Te Deum". — Vêp. du dim. suiv.; ant. et ps. du samedi; à cap. du dim. (Après "Benedicamus Domino", on ajoute deux "Alleluias". — Compl. du samedi. Au lieu de l'"Alleluia", au commencement des heures, on dit : — "Gloire à Toi, Seigneur".)

Ste-Foy réclame un bureau de poste

(Par Gérard LANGLOIS)

Est-il vrai qu'il y a des gens qui font le détour par Montréal pour aller à Ste-Anne de Beaupré ? Cette figure pour indiquer tout le temps qu'on peut perdre parfois à se rendre en un endroit après vains détours, n'est pas du tout une figure de style dans le cas du courrier de Ste-Foy.

Il en prendrait, paraît-il, plus de temps à une lettre postée à Ste-Foy pour se rendre à Ste-Foy, qu'à une lettre postée à Montréal pour se rendre à Ste-Foy ! C'est là une anomalie qui s'explique par la présence de quatre bureaux de postes inadéquats — style coin de pharmacie, d'épicerie et de quincaillerie, où l'on peut se procurer des timbres et expédier des lettres qui ne sont classées et distribuées que du bureau de poste de Québec, sur la rue Henderson. Et encore, l'un de ces quatre bureaux de poste de "campagne" à Ste-Foy, est situé dans une épicerie qui ferme ses portes le lundi !

Ce que Ste-Foy réclame, c'est une véritable station postale où le courrier arriverait et partirait directement, comme dans toute ville où le chiffre de la population et l'importance commerciale ou industrielle exigent un service rapide. Il est vraiment anormal qu'une ville de 30,000 âmes comme Ste-Foy, qui se développe d'ailleurs à un rythme fantastique, doive encore se résigner à un service postal du siècle dernier. Il est anormal en outre que les hommes d'affaires soient obligés d'aller chercher leur courrier à Québec pour plus de diligence, et que dans Ste-Foy même il n'y ait pas un service plus rapide.

Démarches entreprises

M. Gérard Reny, gérant municipal, a déclaré que des démarches ont déjà été entreprises pour obtenir une véritable station postale en remplacement des quatre "bureaux de poste ruraux" actuels à Ste-Foy. L'an dernier, M. Reny et le maire Noël Carter s'étaient rendus à Ottawa avec Me Robert Lafrenière, député du comté de Montmorency aux Communes, afin de rencontrer les autorités du ministère fédéral des Postes.

Jusqu'ici cependant, Me Lafrenière avoue que ses efforts sont demeurés vains, mais que les démarches continuent afin de corriger une situation déplorable pour une municipalité et des hommes d'affaires qui doivent parfois attendre jusqu'à deux jours pour avoir leur courrier.

Cette situation est inadmissible, a ajouté M. Reny cette semaine. Nous sommes bien de son avis, et nous souhaitons qu'en dépit des rumeurs qui veulent que la sation postale de Beauport par exemple soit transférée à Québec, qu'à Ste-Foy au moins où les exigences sont celles d'une grande ville en raison d'un essor considérable, les autorités fédérales finissent par accorder ce qu'elles accordent d'ailleurs à des municipalités d'importance beaucoup moindre.

Les instituteurs de Québec appuient la Société R.-C.

Voici le message que nous transmet M. André Therrien, président des Instituteurs et Institutrices catholiques de Québec :

"Les Instituteurs et Institutrices catholiques de Québec tiennent à déclarer publiquement qu'ils appuient fortement la Société Radio-Canada pour l'établissement d'un poste de télévision du réseau français à Québec.

Déjà, en mai 1961, notre Association, qui groupe maintenant près de 1,000 membres, faisait en ce sens d'instantes pressions auprès des Gouverneurs de Radio-Canada.

Nous continuons de croire aux grands impératifs qui militent en faveur d'un poste de télévision d'Etat dans la vieille capitale. Une solution contraire affecterait irrémédiablement l'épanouissement de la culture française et le niveau général d'éducation. Pourraition, raisonnablement, prendre un tel risque? Les éducateurs seraient les premiers à le regretter".

Le Saint-Siège et le problème de la faim

Le Saint-Siège a délégué des représentants à une conférence internationale du blé tenue sous les auspices des Nations-Unies. Cette conférence a pour but d'assurer la libre circulation de cette très précieuse denrée à travers le monde.

Aujourd'hui

La Fraternité Canadienne — Amitié et Culture. La Fraternité Canadienne. Vendredi le 9 février à 8h. 30 p.m., en la salle paroissiale St-Dominique, 175, Grande-Allée, conférence sur "Les Problèmes de l'Art au Canada Français" par M. J.-P. Moriaset, directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'Art de la province.

SEANCE TUMULTUEUSE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA (P.C.) — Les conservateurs progressistes ont protesté, hier, de façon véhémente en Chambre lorsque M. J. W. Pickersgill, libéral de Bonavista-Twillingate, a affirmé qu'au cours des trois derniers mois le premier ministre Diefenbaker a été absent de son bureau un jour sur deux.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Waldo Monteith, a déclaré que M. Diefenbaker a été à son bureau plus souvent que quiconque à Ottawa.

M. W. J. Browne, solliciteur général, a renchéri en disant que jamais un premier ministre n'est arrivé aussi tôt à son bureau et n'a travaillé aussi fort que M. Diefenbaker.

La réunion du soir a donné lieu à l'une des séances les plus orageuses jamais enregistrées en Chambre au cours des dernières années.

Le vice-président des débats, M. Paul Martineau, a fait de fréquents rappels à l'ordre alors que les orateurs tentaient de se faire entendre par dessus le tumulte. A un certain moment, la situation semblait hors de tout contrôle.

Premier geste de la Cité de Québec en faveur d'un tunnel entre Québec et Lévis

Le maire souligne le travail du Bureau métropolitain en la matière

(Par Lucien Plante)

La Cité de Québec informera l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la Province, qu'elle est disposée à poser un premier geste en faveur de la réalisation du projet de tunnel entre Québec et Lévis, soit en accordant une franchise pour permettre des travaux de sondages, mais elle désire auparavant connaître les intentions ou les projets des autorités provinciales concernant les communications entre les deux rives, soit sous forme de pont ou de tunnel.

Les administrateurs de Québec en sont venus à cette décision, hier, après avoir adopté à l'unanimité la proposition de M. l'échevin Jos. Matte à l'effet d'avertir le gouvernemeat provincial que la Cité est en faveur du projet et qu'elle voudrait accorder une franchise pour hâter sa réalisation.

Le maire Hamel a consulté le dossier accumulé sur ce projet et comprenant les échanges de lettres avec les gouvernements fédéral et provincial. Il a signalé qu'il s'agissait d'un projet immense, tant au point de vue financier ($40, à $50. millions) qu'au point de vue technique. "Pour arriver à quelque chose de pratique, a-t-il suggéré il faudrait obtenir les accords de tous les groupements intéressés, gouvernements, municipalités, etc."

Le maire ajouta que le tunnel en question fera sans doute partie du réseau routier provincial pouvant se raccorder à la route trans-canadienne qui passera sur la rive sud.

Il suggéra ensuite qu'il serait préférable d'avertir les autorités fédérales et provinciales que devant l'ampleur et le nombre des problèmes de la circulation entre les deux rives, la Cité de Québec a l'intention d'accorder une franchise d'ici quelque temps.

Les échevins

M. L'échevin Gérard Moisan a exprimé l'avis de tous les membres du conseil de ville, lorsqu'il a dit au début du débat que le temps était venu pour la Cité d'avoir un nouveau débouché routier sur la rive sud. Un tunnel serait la solution idéale, même du côté de la défense civile, alors qu'il pourrait servir d'abri. Il faudrait permettre à un syndicat de faire effectuer des sondages, en lui accordant au préalable une franchise. Ces travaux permettraient de déterminer si le tunnel est réalisable, puis rentable, dit-il.

M. Moisan ajouta aussi qu'il n'appartenait pas toujours au gouvernement de faire construire ces tunnels. Il a mentionné qu'aux Etats-Unis, c'était maintenant des syndicats qui s'occupaient de faire construire les routes sans aucune participation financière des villes ou des gouvernements.

M. l'échevin Emilien Boissinot souhaiterait que ce soit des intérêts canadiens qui réalisent ce projet.

Attendons un peu . . .

M. Isidore Deschênes est d'avis que si le plan d'ensemble du gouvernement provincial en ce qui regarde son réseau routier dans ce secteur n'est pas encore terminé, il serait difficile et trop hâtif de permettre la construction d'un tunnel. Il serait préférable d'attendre encore un peu pour connaître les intentions du gouvernement de la province à ce sujet.

Les intermédiaires

M. Jos. Matte a dit ne pas aimer la multiplicité des intermédiaires qui réclament chacun une franchise pour un projet de tunnel. Si une société se sent assez solide financièrement pour supporter un tel projet, elle va sans doute se présenter. Elle va pouvoir dire qu'elle a des capitaux et ensuite soumettre des plans.

Pour éviter de l'exploitation par la vente de franchise par un ou des intermédiaires, il faudrait exiger que les promoteurs investissent eux-mêmes leurs propres capitaux, avant d'émettre des débentures dans le public, dit-il.

Un syndicat sérieux

M. Moisan a dit qu'un homme d'affaire représentant un syndicat d'industriels se spécialisant dans la construction de tunnels et de ponts, avait rendu visite au maire Hamel à ce sujet. Il s'agirait d'imposer des conditions pour protéger le public. Que le maire fasse venir à son bureau les promoteurs les plus qualifiés pour leur exposer les exigences de la Cité, suggéra-t-il.

M. Jules Morency est en faveur d'un tunnel, mais voudrait éviter des dépenses pour la Cité ou des pertes de revenus. M. l'échevin David Burns répliqua à cette remarque en disant que la Cité pourrait perdre quelques revenus, mais qu'elle en gagnerait beaucoup plus par l'affluence des visiteurs passant par Québec, à la suite de la construction d'un tunnel entre Lévis et Québec.

M. Henri Gagnon est en faveur que la Cité octroie une franchise, tout en posant des conditions, après avoir pris l'avis du provincial.

M. Marcel Laroche dit que les promoteurs devraient soumettre des plans d'abord. Autrement, nous travaillons dans le vide, dit-il.

M. Ulderic Bédard déclare: accordons une franchise et les promoteurs auront ensuite la responsabilité d'obtenir les approbations des gouvernements.

Transiger directement

M. Médéric Robichaud voudrait éviter l'exploitation de vente de franchise par des intermédiaires. Il serait préférable pour la Cité de transiger directement avec des sociétés, en exigeant des dépôts de garanties et en posant des conditions sévères.

Quant à M. Paul-H. Lafond, il est d'avis qu'il faudrait prévoir où va déboucher le tunnel à Québec même. La Cité a déjà accordé des franchises mais rien n'a été fait. Il faudrait obtenir l'avis des autorités provinciales d'abord, pour éviter des méprises.

M. Jos. Matte soumit alors sa proposition à l'effet de prévenir le premier ministre Lesage que la Cité est prête à accorder une franchise, mais qu'auparavant elle voudrait connaître les intentions du gouvernement provincial au sujet des communications entre les deux rives, devant Québec.

Anniversaire



● Conformément à la tradition, un dîner intime, auquel assistera Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, marquera l'anniversaire du supérieur général du Séminaire de Québec; Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval. La coutume veut également que soient aussi hôtes du Séminaire des invités représentant l'autorité diocésaine, de même que des parents et amis de la maison.

Me Marc de Goumois nommé chef de cabinet de l'hon. J. Flynn

OTTAWA. — L'hon. Jacques Flynn, ministre des Mines et des Relevés techniques, annonce aujourd'hui la nomination de Me Marc de Goumois, avocat de Québec, au poste de Directeur de son cabinet.

Licencié en Droit de l'Université Laval, le nouveau Directeur, âgé de 31 ans, a étudié à l'Université Queen's et à l'Université d'Ottawa où il a obtenu son baccalauréat ès Arts. Me de Goumois fait partie de l'étude légale de Goumois, L'Heureux et Giguère de Québec.

Fort actif au sein de divers clubs sociaux de la vieille capitale, il est un ancien membre de la réserve de la Marine royale canadienne et ex-commandant en second de l'escale H.M.C.S. Montcalm.

• ARTICLES RELIGIEUX
• ARTICLES de bureaux
• CENTRE D'IMAGERIE
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
399 de la Canardière. 825-5119

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
GAETAN CANTIN
avocats
Edifice Quebec Power Québec, P.Q.

ATTENTION
"SLEIGHRIDE"
Avec les diligences "Sieur de Champlain" pour 30 à 60 personnes. Aussi carrioles pour 4 personnes.
LORENZO BLOUIN
150, 3ième RUE — Tél.: 522-7907
VIVE LE CARNAVAL !

UNIVERSITE LAVAL
ECOLE DE PEDAGOGIE ET D'ORIENTATION
Contrairement à ce qui a été annoncé, samedi le 3 février, il y aura des cours, samedi le 10 février, selon l'horaire régulier pour toutes les sections ou départements. La fête de Mgr le recteur étant reportée à une date ultérieure.
L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE PEDAGOGIE

CONSEILLER EN ORIENTATION
La Commission Scolaire de Ste-Foy requiert présentement les services de conseillers en Orientation. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur des études.
Léonce Pelletier, 288, Rte de l'Eglise, Ste-Foy, Qué, 10. 653-5201.